

République de Côte d'Ivoire

Union-Discipline-Travail



Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement
Technique et de la Formation Professionnelle

Rapport d'Analyse Statistique du Système Éducatif Ivoirien 2016-2017

Juillet 2017



3 Années après le lancement
de la politique de scolarisation
obligatoire



Couverture

Accès

Qualité



Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques

Tel : (225) 20 22 00 45 / Fax : (225) 20 21 99 06 / site web : www.men-dpes.org

Avant-propos

Annoncée par le Président de la République dans son adresse à la Nation le 31 décembre 2014, la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO) est entrée officiellement en vigueur avec le vote de la loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015 portant modification de la loi n° 95-639 du 7 septembre 1995 relative à l'Enseignement. Cette loi dispose que « dans le cadre du service public de l'enseignement, la scolarisation est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 à 16 ans ». La PSO s'inscrit dans la stratégie de développement de la Côte d'Ivoire qui fait de l'éducation l'un de ses principaux moteurs.

Trois années après la mise en œuvre de cette importante décision, la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DSPS) du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENET-FP) se propose d'en mesurer la portée aussi bien sur la scolarisation des enfants que sur la qualité du système éducatif.

Ainsi, ce rapport d'analyse statistique du système éducatif dont le but est de décrire et de commenter les données de l'enquête statistique initiée, chaque année dans toutes les régions de Côte d'Ivoire, afin de faciliter leur compréhension, met en lumière l'état du système éducatif en rapport avec la PSO.

Dans ce présent document, sont appréciées d'une part l'évolution des indicateurs d'accès et de participation du système éducatif et d'autre part la qualification du personnel enseignant et les conditions d'encadrement des élèves.

Enfin, ce document qui met en lumière les difficultés du système éducatif en relevant les entraves à l'accès, à la couverture et à la qualité, pourra servir d'outil de référence à une gestion rigoureuse de l'école.

Remerciements

La rédaction et la publication du rapport d'analyse statistique du système éducatif marquent la fin de la campagne statistique. Ces deux opérations nécessitent d'une part la mobilisation des agents de la Sous-Direction chargée des statistiques et d'autre part l'appui des partenaires de l'école.

Qu'il me soit donc permis d'adresser mes sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à faire de ce document un allié pour la gestion du système éducatif.

Mes remerciements, en premier lieu, vont à l'endroit de Madame le Ministre qui, consciente du rôle capital des données statistiques pour un pilotage efficace du système éducatif, ne ménage aucun effort pour que toutes les opérations liées à la mise à disposition de données fiables et en temps réel, de l'enquête dans les écoles et établissements jusqu'à l'analyse des données, se fassent dans les meilleures conditions.

Je voudrais, également, remercier les partenaires de l'école pour leur sollicitude constante à l'égard de la DSPS.

Enfin, je remercie tous les membres de l'équipe de rédaction : Mme BAMBA et Messieurs FOFANA Yacouba, SORO Issa, ESSOUA Baklemou Emmanuel, TOTO Assi Pascal, MAIZAN Mathieu, KIPRE Hugues Stéphane, KOFFI Soumaïla Youssouf qui ont fait preuve d'abnégation au travail pour permettre aux utilisateurs une compréhension plus aisée des indicateurs usuels de scolarisation, ainsi que le dynamique comité de relecture pour son appui à la réalisation de ce document.

Mamadou FOFANA

Directeur des Stratégies, de la
Planification et des Statistiques

Sommaire

| | |
|---|----|
| AVANT-PROPOS | 2 |
| REMERCIEMENTS | 3 |
| SOMMAIRE | 4 |
| LISTE DES TABLEAUX | 6 |
| LISTE DES GRAPHIQUES | 8 |
| SIGLES ET ABREVIATIONS | 10 |
| INTRODUCTION GENERALE | 11 |
| PREMIERE PARTIE : CAPACITE D'ACCUEIL ET COUVERTURE DU SYSTEME EDUCATIF | 12 |
| CHAPITRE 1 : CAPACITE DU SYSTEME EDUCATIF A ACCUEILLIR LES ENFANTS EN AGE D'ALLER A L'ECOLE | 13 |
| 1-1 ETAT DES LIEUX DE L'ACCES AU SYSTEME EDUCATIF | 13 |
| 1-1-1 Evolution de l'admission aux différents degrés d'enseignement avant et après l'entrée en vigueur de la PSO | 13 |
| 1-1-2 Accès aux différents niveaux d'études de 2014/15 à 2016/17 | 16 |
| 1-2 INEGALITES ENTRE LES SEXES ET DISPARITES ENTRE LES REGIONS ADMINISTRATIVES DANS L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN 2016/17..... | 19 |
| 1-2-1 Disparités dans l'accès entre les régions administratives..... | 19 |
| 1-2-2 Inégalités dans l'accès entre les sexes..... | 21 |
| 1-3 ENTRAVES A L'ACCES EN 2016/17 (CAS DES ENFANTS REFUSES AU CP1)..... | 23 |
| 1-3-1 Difficultés d'accès liées à l'âge dans le public..... | 23 |
| 1-3-2 Difficultés d'accès dues à l'insuffisance de la capacité d'accueil..... | 25 |
| CHAPITRE 2 : COUVERTURE DU SYSTEME EDUCATIF | 28 |
| 2-1 POPULATION SCOLARISEE | 28 |
| 2-1-1 Evolution des effectifs élèves de 2012/13 à 2016/17..... | 28 |
| 2-1-2 Effectifs scolarisés en 2016/2017..... | 30 |
| 2-2 EVOLUTION DES TAUX DE SCOLARISATION 2012/13 A 2016/17..... | 36 |
| 2-3 DISPARITES DANS LA COUVERTURE ENTRE LES REGIONS ADMINISTRATIVES EN 2016/17 (CAS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE)..... | 39 |
| 2-4 INCLUSION DES ELEVES EN SITUATION PARTICULIERE..... | 40 |
| 2-5 ENTRAVES A LA COUVERTURE (CAS DU PRIMAIRE)..... | 43 |
| 2-5-1 Distance parcourue par les élèves..... | 43 |
| 2-5-2 Discontinuité éducative dans l'enseignement primaire..... | 45 |
| DEUXIEME PARTIE : QUALITE ET GESTION DU SYSTEME EDUCATIF | 48 |
| CHAPITRE 3 : ETAT DES DÉTERMINANTS DE LA QUALITÉ DU SYSTÈME ÉDUCATIF | 50 |
| 3-1 CONDITIONS MATERIELLES D'APPRENTISSAGE | 50 |
| 3-1-1 Etat des salles de classe..... | 50 |
| 3-1-2 Disponibilité des Commodités..... | 58 |
| 3-2 ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE..... | 79 |
| 3-2-1 Mode de fonctionnement des classes..... | 79 |
| 3-2-2 La taille des classes..... | 80 |
| 3-2-3 Taux d'encadrement : cas du primaire..... | 86 |
| 3-3 MANUELS ET KITS SCOLAIRES..... | 88 |

| | |
|--|------------|
| 3-3-1 Disponibilité des kits scolaires | 88 |
| 3-3-2 Disponibilité des manuels scolaires au primaire public..... | 91 |
| 3-4 PERSONNEL ENSEIGNANT | 96 |
| 3-4-1 Qualification Pédagogique et académique des enseignants en 2016/17..... | 96 |
| 3-4-2 Cohérence entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves dans les régions administratives et dans les écoles et établissements publics..... | 102 |
| CHAPITRE 4 : ANALYSE DE L'EFFICACITE INTERNE DU SYSTEME EDUCATIF | 107 |
| 4-1 INDICATEURS DE FLUX DES ELEVES DANS LES DIFFERENTS CYCLES D'ENSEIGNEMENT | 107 |
| 4-1-1 Promotion au sein des cycles d'enseignement et transition | 107 |
| 4-1-2 Redoublement dans les différents cycles d'enseignement..... | 110 |
| 4-1-3 Abandon dans les cycles d'enseignement..... | 113 |
| 4-2 ACHÈVEMENT DES CYCLES D'ENSEIGNEMENT | 114 |
| 4-3 RETENTION DANS LES CYCLES D'ENSEIGNEMENT | 115 |
| 4-4 RESULTATS AUX EXAMENS SCOLAIRES..... | 118 |
| 4-4-1 Résultats du Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires (CEPE)..... | 118 |
| 4-4-2 Résultats du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC)..... | 120 |
| 4-4-3 Résultats du Baccalauréat (Bac)..... | 123 |
| CONCLUSION | 127 |

Liste des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1: Classification des régions administratives selon le Taux Net d'Admission (TNA) dans le primaire en 2016/17 | 21 |
| Tableau 2 : Evolution du Taux Net d'Admission selon le sexe de 2014/15 à 2016/17 | 22 |
| Tableau 3: Classification des régions administratives selon l'IPS, en 2016/17, dans l'enseignement primaire..... | 22 |
| Tableau 4: Proportion des enfants refusés au CP1 en raison de leur âge selon le milieu et par région administrative en 2016/17 | 24 |
| Tableau 5 : Proportion des enfants refusés au CP1 pour capacité d'accueil insuffisante selon le milieu et par région administrative en 2016/17 | 26 |
| Tableau 6 : Evolution des effectifs élèves dans le préscolaire de 2012/13 à 2016/17 | 29 |
| Tableau 7 : Evolution des effectifs élèves dans le primaire de 2012/13 à 2016/17 | 29 |
| Tableau 8 : Evolution des effectifs élèves dans le secondaire général de 2012/13 à 2016/17 | 30 |
| Tableau 9 : Proportion des effectifs scolarisés en 2016/17 dans le préscolaire par âge, par sexe, par niveau d'études, par milieu et par statut de l'école | 32 |
| Tableau 10 : Proportion des effectifs scolarisés en 2016/17 dans le primaire par âge, par sexe, par niveau d'études, par milieu et par statut de l'école | 33 |
| Tableau 11 : Proportion des effectifs scolarisés par âge, sexe, statut de l'établissement et par niveau d'études dans le secondaire général en 2016/17 | 35 |
| Tableau 12 : Evolution du TBS par sexe dans le préscolaire de 2012/13 à 2016/17 | 36 |
| Tableau 13 : Evolution des TBS et TNS par sexe dans le primaire de 2012/13 à 2016/17 | 38 |
| Tableau 14 : Evolution du TBS par sexe dans le secondaire général de 2012/13 à 2016/17 | 39 |
| Tableau 15 : Classification des régions administratives selon le Taux Brut de Scolarisation dans le primaire en 2016/17 | 40 |
| Tableau 16 : Evolution des proportions des élèves vivant avec un handicap et des orphelins et enfants vulnérables du fait du VIH-SIDA par degré d'enseignement de 2014/15 à 2016/17 | 41 |
| Tableau 17 : Proportion des élèves selon la distance parcourue pour arriver à l'école par milieu et par statut dans le primaire en 2016/17 | 44 |
| Tableau 18 : Proportion des élèves selon la distance parcourue pour arriver dans une école primaire publique par région administrative en 2016/17..... | 45 |
| Tableau 19 : Proportion des écoles primaires publiques à structure incomplète par milieu en 2016/17 | 46 |
| Tableau 20 : Evolution du nombre de niveaux offerts par les écoles primaires publiques de 2013/14 à 2016/17 : | 47 |
| Tableau 21: Proportion des salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires par milieu et par statut dans les écoles préscolaires en 2016/17..... | 52 |
| Tableau 22 : Proportion des salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires par région administrative dans les écoles préscolaires publiques en 2016/17 | 52 |
| Tableau 23 : Proportion des salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires par milieu et par statut dans les écoles primaires en 2016/17 | 54 |
| Tableau 24 : Proportion des salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires par région administrative dans les écoles primaires publiques en 2016/17..... | 55 |
| Tableau 25 : Proportion des salles de classe utilisées pour les cours, des salles spécialisées et des laboratoires en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires par statut dans le secondaire général en 2016/17..... | 56 |
| Tableau 26 : Proportion des salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et matériaux provisoires par région administrative dans le secondaire général en 2016/17..... | 57 |

| | |
|---|-----|
| Tableau 27 : Proportion des écoles ayant des dispositifs de lavage de mains fonctionnels par cycle d'enseignement et par statut en 2016/17 | 60 |
| Tableau 28 : Proportion des écoles et établissements ayant des latrines fonctionnelles par degré d'enseignement et par statut en 2016/17 | 63 |
| Tableau 29 : Proportion des écoles et établissements publics ayant des latrines fonctionnelles selon le degré d'enseignement et par région administrative en 2016/17..... | 63 |
| Tableau 30 : Proportion des écoles et établissements disposant de point d'eau par degré d'enseignement et par statut en 2016/17 | 65 |
| Tableau 31 : Proportion des écoles et établissements disposant de point d'eau selon le cycle d'enseignement et par région administrative en 2016/17 | 66 |
| Tableau 32 : Proportion des écoles et établissements électrifiés par degré d'enseignement par milieu et par statut en 2016/17..... | 69 |
| Tableau 33 : Proportion des écoles et établissements électrifiés par région administrative et selon le degré d'enseignement en 2016/17..... | 71 |
| Tableau 34 : Proportion des écoles primaires ayant une cantine scolaire fonctionnelle par statut et par milieu en 2016/17 | 74 |
| Tableau 35: Proportion des écoles primaires publiques ayant une cantine scolaire fonctionnelle par région administrative en 2016/17..... | 75 |
| Tableau 36 : Proportion des écoles et établissements ayant une clôture selon le milieu, le statut et par degré d'enseignement en 2016/17..... | 77 |
| Tableau 37 : Proportion des écoles et établissements publics ayant une clôture selon le cycle d'enseignement par région administrative en 2016/17..... | 77 |
| Tableau 38 : Proportion des groupes pédagogiques selon le mode de fonctionnement par statut et par milieu au primaire 2016/17..... | 80 |
| Tableau 39 : Evolution des Taux de promotion par niveau d'études dans le primaire de 2010/11 à 2015/16..... | 108 |
| Tableau 40 : Taux de redoublement par statut selon le sexe dans le primaire en 2015/16..... | 111 |
| Tableau 41 : Taux de redoublement par statut selon le milieu dans le primaire en 2015/16 | 111 |
| Tableau 42 : Calcul des points du profil de rétention pseudo-longitudinal 2016-2017 | 116 |

Liste des graphiques

| | |
|---|-----|
| Graphique 1: Evolution du TBA dans le primaire et dans le secondaire général de 2011/12 à 2016/17 ...16 | 16 |
| Graphique 2: Profil de scolarisation transversal en 2014/15, 2015/16 et en 2016/17.....18 | 18 |
| Graphique 3: Proportion des écoles primaires publiques à structures incomplète par région administrative en 2016/17:.....47 | 47 |
| Graphique 4 : Proportion des écoles préscolaires publiques ayant des dispositifs de lavage des mains fonctionnels par région administrative en 2016/17.....60 | 60 |
| Graphique 5 : Proportion des écoles primaires publiques ayant des dispositifs de lavage des mains fonctionnels par région administrative en 2016/17.....60 | 60 |
| Graphique 6 : Evolution du ratio élèves par salle de classe au préscolaire de 2013/14 à 2016/1781 | 81 |
| Graphique 7 : Répartition du ratio élèves par salle de classe par DRENET dans le préscolaire en 2016/1781 | 81 |
| Graphique 8 : Evolution du ratio élèves par salle de classe au primaire de 2013/14 à 2016/1782 | 82 |
| Graphique 9 : Répartition du ratio élèves par salle de classe par DRENET dans le primaire en 2016/17 .83 | 83 |
| Graphique 10 : Evolution du ratio élèves par groupe pédagogique au secondaire général de 2013/14 à 2016/17.....84 | 84 |
| Graphique 11 : Ratio élèves par groupe pédagogique par DRENET dans le secondaire général en 2016/17.....85 | 85 |
| Graphique 12 : Evolution du ratio élèves par maître au primaire de 2013/14 à 2016/1786 | 86 |
| Graphique 13 : Ratio élèves par maître par DRENET dans le primaire en 2016/1787 | 87 |
| Graphique 14 : Proportion des kits disponibles par milieu au primaire en 2016/1789 | 89 |
| Graphique 15 : Répartition des kits disponibles par région administrative au primaire en 2016/1790 | 90 |
| Graphique 16 : Proportion des élèves disposant de manuel au primaire public selon la matière en 2016/17.....92 | 92 |
| Graphique 17 : Proportion d'élèves disposant du manuel de français par DRENET au primaire public en 2016/201793 | 93 |
| Graphique 18 : Proportion d'élèves disposant du manuel de mathématiques par DRENET au primaire public en 2016/1794 | 94 |
| Graphique 19 : Proportion des enseignants du préscolaire par diplôme pédagogique et selon le statut de l'école en 2016/1797 | 97 |
| Graphique 20 : Proportion des enseignants du préscolaire selon le plus haut diplôme académique obtenu selon le statut de l'école en 2016/1797 | 97 |
| Graphique 21 : Proportion des enseignants du primaire par diplôme pédagogique et selon le statut de l'école en 2016/1798 | 98 |
| Graphique 22 : Proportion des enseignants du primaire selon le plus haut diplôme obtenu et selon le statut de l'école en 2016/1798 | 98 |
| Graphique 23 : Proportion des enseignants du secondaire général par diplôme pédagogique et selon le statut de l'établissement en 2016/17100 | 100 |
| Graphique 24 : Proportion des enseignants du secondaire général selon le plus haut diplôme académique obtenu et selon le statut de l'établissement en 2016/17.....100 | 100 |
| Graphique 25 : Répartition des enseignants en fonction de l'effectif des élèves par région administrative dans le primaire en 2016/17103 | 103 |
| Graphique 26 : Répartition des enseignants en fonction de l'effectif des élèves par école dans le primaire en 2016/17.....103 | 103 |
| Graphique 27 : Répartition des enseignants en fonction de l'effectif des élèves par région administrative dans le secondaire général en 2016/17.....106 | 106 |

| | |
|---|-----|
| Graphique 28 : Répartition des enseignants en fonction de l'effectif des élèves par établissement dans le secondaire général en 2016/17..... | 106 |
| Graphique 29 : Evolution du taux de redoublement dans | 111 |
| Graphique 30 : Evolution du taux de redoublement selon le sexe dans le primaire de 2010/11 à 2016/17 | 112 |
| Graphique 31 : Taux de redoublement par niveau d'études au primaire en 2015/16 | 112 |
| Graphique 32 : Evolution du taux d'abandon du primaire selon le sexe de 2012/13 à 2015/16..... | 113 |
| Graphique 33 : Evolution du taux d'abandon du secondaire général premier cycle selon le sexe de 2012/13 à 2015/16 | 114 |
| Graphique 34 : Evolution du taux d'achèvement du primaire par sexe de 2012/13 à 2016/17 | 115 |
| Graphique 35 : Evolution de l'Indice de Parité entre les sexes (IPS) du taux d'achèvement au secondaire général premier cycle de 2012/13 à 2016/17..... | 115 |
| Graphique 36: Profils pseudo-longitudinaux de rétention de 2014/15, 2015/16 et de 2016/17 | 117 |
| Graphique 37 : Evolution du taux de réussite au CEPE de 2013 à 2017..... | 119 |
| Graphique 38 : Taux de réussite au CEPE par DRENET en 2017 | 120 |
| Graphique 39 : Evolution du taux de réussite au BEPC de 2013 à 2017..... | 121 |
| Graphique 40 : Répartition des DRENET par intervalle de taux de réussite au BEPC session 2017 | 122 |
| Graphique 41 : Taux de réussite au BEPC par DRENET en 2017 | 123 |
| Graphique 42 : Evolution du taux de réussite au BAC de 2013 à 2017 | 124 |
| Graphique 43 : Répartition des DRENET par intervalle de taux de réussite au BAC session 2017 | 124 |
| Graphique 44 : Taux de réussite au BAC par DRENET en 2017 | 125 |

Sigles et abréviations

| | | |
|-----------------|---|--|
| BAC | : | Baccalauréat |
| BEPC | : | Brevet d'Etudes du Premier Cycle |
| CAFOP | : | Centre d'Animation et Formation Pédagogique |
| CE1 | : | Cours Élémentaire 1 ^{ère} année |
| CE2 | : | Cours Élémentaire 2 ^{ème} année |
| CEPE | : | Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires |
| CEU | : | Cours Élémentaire Unique |
| CM1 | : | Cours Moyen 1 ^{ère} année |
| CM2 | : | Cours Moyen 2 ^{ème} année |
| CP1 | : | Cours Préparatoire 1 ^{ère} année |
| CP2 | : | Cours Préparatoire 2 ^{ème} année |
| CPU | : | Cours Préparatoire Unique |
| DDENET | : | Direction Départementale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique |
| DECO | : | Direction des Examens et Concours |
| DIS | : | Diplôme d'Instituteur Stagiaire |
| DRENET | : | Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique |
| DSPS | : | Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques |
| EP | : | Educateur Préscolaire |
| EPA | : | Educateur Préscolaire Adjoint |
| EPP | : | Ecole Primaire Publique |
| EPV | : | Ecole Primaire Privée |
| GS | : | Grande section |
| IA | : | Instituteur Adjoint |
| IEPP | : | Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire |
| IO | : | Instituteur Ordinaire |
| IS | : | Instituteur Stagiaire |
| MENET-FP | : | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle |
| MS | : | Moyenne Section |
| PS | : | Petite Section |
| PSO | : | Politique de Scolarisation Obligatoire |
| TAMA | : | Taux Annuel Moyen d'Accroissement |
| TAP | : | Taux d'Achèvement du Primaire |
| TAS | : | Taux d'Achèvement du Secondaire |
| TBA | : | Taux Brut d'Admission |
| TBS | : | Taux Brut de Scolarisation |
| TNA | : | Taux Net d'Admission |
| TNS | : | Taux Net de Scolarisation |

INTRODUCTION GENERALE

L'accès à l'éducation est un droit fondamental garanti par la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant de 1989. L'Éducation demeure, par ailleurs, un levier essentiel pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD). En effet, il est admis qu'une éducation de qualité est, non seulement, le fondement pour améliorer le vécu quotidien des populations grâce à l'acquisition de compétences pratiques, mais elle constitue également l'un des investissements les plus productifs et les plus propices au développement car elle permet aux personnes de sortir de la pauvreté, tout en contribuant à leur autonomisation. Partant de ce constat, le gouvernement a pris la décision de rendre l'école obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans depuis la rentrée scolaire 2014-2015 à travers la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 portant modification de la loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement.

Investir dans l'éducation des enfants est donc une impérieuse nécessité pour tous les Etats et particulièrement la Côte d'Ivoire dont l'ambition est d'être un pays émergent d'ici à 2020. Aussi, les dépenses d'investissement et de fonctionnement dans le secteur éducation-formation connaissent-elles une hausse continue. D'ailleurs, depuis 2011, les dépenses globales d'éducation se sont accrues (sources publiques et privées). Elles sont passées de 784,2 milliards de FCFA en 2011 à 1 447 milliards de FCFA en 2015, soit un taux de croissance annuel moyen de 16,5% et l'Etat reste le premier bailleur avec en moyenne 66% des dépenses totales. De plus, la part des dépenses de l'Éducation Nationale en pourcentage du PIB est passée de 2,9% en 2011 à 3,3% en 2014, un niveau qui place la Côte d'Ivoire parmi les pays de la sous-région investissant relativement le plus dans le sous-secteur éducation.

Ces investissements sans cesse croissants ainsi que la mesure de rendre l'école obligatoire produisent-ils les effets escomptés sur la scolarisation des enfants et la qualité de l'éducation ? Ce rapport d'analyse statistique du système éducatif tentera d'apporter des réponses à cette interrogation à travers l'analyse et la description des données collectées dans les écoles, les établissements et les Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP), de décembre 2016 à janvier 2017, sur toute l'étendue du territoire.

Il est structuré en deux grandes parties :

- Première partie : capacité d'accueil et couverture du système éducatif ;
- Deuxième partie : qualité et gestion du système éducatif.

Première partie : Capacité d'accueil et couverture du système éducatif



Chapitre 1 : Capacité du système éducatif à accueillir les enfants en âge d'aller à l'école

En adhérant aux objectifs de l'Education Pour Tous (EPT) au Forum Mondial de Dakar en 2000, la Côte d'Ivoire visait le développement de son système éducatif. Elle s'est donc engagée à faire en sorte que tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme, comme recommandé par l'UNESCO.

Pour atteindre les cibles de l'EPT et aller au-delà, le gouvernement s'est donné comme vision la scolarisation obligatoire des enfants de 6 à 16 ans sur la période allant de 2015 à 2025. La mise en œuvre de cet important projet a notamment pour corollaire l'accroissement de la capacité d'accueil du système éducatif afin que tous les enfants de cette tranche d'âge puissent y avoir accès. Trois ans après l'entrée en vigueur de la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO), le système éducatif est-il capable d'accueillir tous les enfants concernés par l'obligation scolaire ? Quel est l'état des lieux de la capacité d'accueil du système éducatif ?

1-1 Etat des lieux de l'accès au système éducatif

Un système éducatif performant doit être en mesure d'absorber, chaque année, le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école. Dans le système éducatif ivoirien, comment évolue l'admission aux différents cycles d'enseignement ?

1-1-1 Evolution de l'admission aux différents degrés d'enseignement avant et après l'entrée en vigueur de la PSO

L'analyse, dans cette sous-section, se focalisera sur l'accès au primaire et aux 2 cycles du secondaire général étant donné que le préscolaire n'est pas obligatoire en Côte d'Ivoire et que l'accès à ce degré d'enseignement se fait soit par la petite section (PS), soit par la moyenne section (MS) ou la grande section (GS). En outre, la gestion de la petite enfance ne relève pas uniquement du MENET-FP.

Par ailleurs, elle portera sur l'évolution des Taux Brut d'Admission (TBA) aux portes d'entrée de ces cycles d'enseignement : le Cours préparatoire 1^{ère} année pour le primaire et les classes de 6^{ème} et de 2^{nde} pour le secondaire général premier et second cycle, avant et après la décision de rendre l'école obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans.

- **Dans l'enseignement primaire**

En 2011/12, trois ans avant l'entrée en vigueur de la PSO, le Taux Brut d'Admission (TBA), dans son ensemble s'élevait à 87,8%. Autrement dit, durant cette année scolaire, le système éducatif a pu accueillir environ 88 enfants sur 100, indépendamment de l'âge légal d'accès en 1^{ère} année (CP1) du cycle primaire. Le TBA était donc inférieur à 100% (**Graphique 1**).

En 2014/15, ce taux est passé à 103%, soit un bond de 15,4 points en 3 ans. Ce TBA est donc supérieur à 100% ; ce qui met en lumière, non pas que tous les enfants sont inscrits au CP1, mais plutôt que le système éducatif est capable de les y accueillir. Il résulte du recrutement d'enfants qui entre de façon précoce ou tardivement au CP1.

En 2015/16, le TBA au primaire poursuit sa hausse pour atteindre 113,3% ; ce taux est le plus élevé depuis 5 ans par rapport à 2011/12. Il a augmenté de plus de 10 points en un an car il s'élevait à 103,2% en 2014/15. La politique de scolarisation obligatoire pourrait expliquer cette hausse vertigineuse.

En 2016/17, le Taux Brut d'Admission enregistre, certes, une baisse d'un peu plus de 4 points mais il se maintient au-dessus de la barre des 100%. Cette baisse pourrait s'expliquer par le fait qu'avec l'incitation des parents à inscrire les enfants à l'école dans le cadre de la PSO, le vivier d'enfants ayant dépassé l'âge légal de scolarisation se résorbe progressivement de manière à ce que le TBA se stabilise à 100%.

Dans l'ensemble, sur la période allant de 2011/12 à 2016/17, l'on constate que le TBA a connu un taux d'accroissement moyen annuel de 3,7%. Alors que de 2014-2015 à 2016/17, le taux d'accroissement s'élève quant à lui, à 5,7%, soit un écart de 2 points. Ce qui explique la justesse de cette prise de décision de rendre l'école obligatoire

- **Dans le 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire général**

Que ce soit avant ou après l'entrée en vigueur de la PSO, le Taux Brut d'Admission au 1^e cycle du secondaire est largement inférieur à celui du primaire. Toutefois, il s'améliore progressivement

(**Graphique 1**). En 2011/12, il était de 41,0%. C'est dire que 3 années avant la PSO, seulement 41 adolescents sur 100 avaient accès à la classe de 6^{ème}.

En 2014/15, le TBA est passé à 60,7%, ce qui correspond à une hausse de près de 20 points après 3 ans. Au cours de cette année scolaire, environ 61 adolescents sur 100 ont pu accéder à la classe de 6^{ème}. Ce taux est passé, en 2016/17, à 65,7%. Ainsi, près des 2/3 des adolescents ont accès au 1^e cycle de secondaire général grâce aux réformes de l'examen de l'entrée en 6^{ème}. En effet, depuis 2013, ce concours est devenu un examen. Tous les élèves ayant obtenu une moyenne d'au moins 10/20 ont accès à la classe de 6^{ème}. Malgré cette croissance, en 2016/17, 1 adolescent sur 3 n'a pas accès au 1^{er} cycle du secondaire.

Pour finir, nous notons que sur la période allant de 2011/12 à 2016/17, le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de l'accès au premier cycle du secondaire est de 8,1%. En termes de comparaison, ce TAMA à l'accès du 1^{er} cycle du secondaire est de loin plus élevé que celui du primaire.

- **Dans le 2nd cycle de l'enseignement secondaire général**

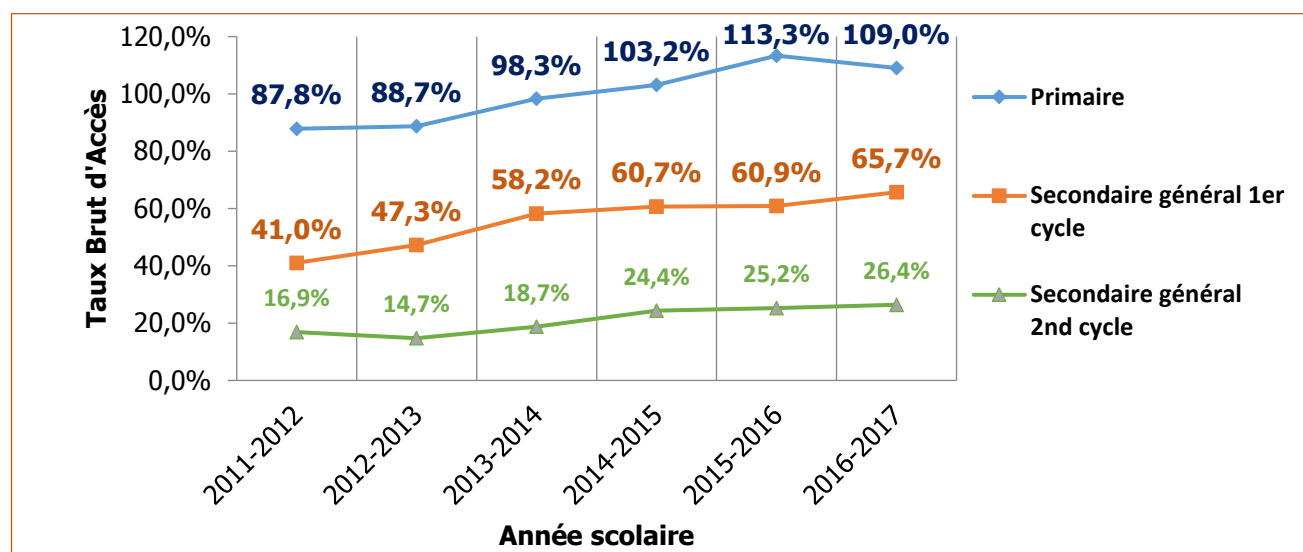
L'accès au second cycle du secondaire général est plus faible que celui du 1^e cycle, même si dans les 2 degrés d'enseignement, le TBA s'est accru d'un peu plus de 8% en moyenne par an de 2011/12 à 2016/17.

Avant la PSO, de 2011/12 à 2013/14, le TBA y était inférieur à 20%. Au cours de cette période, moins de 20 adolescents sur 100 avaient accès au second cycle.

De la période, allant de 2014/15 à 2016/17, le TBA poursuit sa progression (**Graphique 1**). En 2014/15, près du ¼ des élèves du second cycle (24,4%) a eu accès aux établissements scolaires. En 2016/17, 3 ans après la PSO, plus du ¼ (26,4%) des adolescents accède au 2nd cycle.

En définitive, l'accès à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire s'est amélioré après la mesure de rendre l'école obligatoire mais l'accès au secondaire général est encore à la traîne puisque le TBA y est inférieur à 100% dans l'ensemble.

Graphique 1: Evolution du TBA dans le primaire et dans le secondaire général de 2011/12 à 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

1-1-2 Accès aux différents niveaux d'études de 2014/15 à 2016/17

Si les Taux Brut d'Admission aux cycles primaire et secondaire se sont accrus dans l'ensemble depuis l'entrée en vigueur de la PSO comme mentionné plus haut, qu'en est-il des taux d'accès aux différents niveaux d'études que comptent ces 2 cycles d'enseignement ?

La réponse à cette question sera abordée à travers l'analyse du profil de scolarisation transversal qui est une suite de taux d'accès actuels aux différents niveaux d'études dans les différents cycles. Pour une année scolaire donnée, le taux d'accès à un niveau d'étude est le rapport du nombre de nouveaux entrants dans le niveau sur la population en âge de fréquenter ce niveau. Ce profil de scolarisation a l'avantage de fournir une photographie de l'accès actuel à chaque niveau d'études.

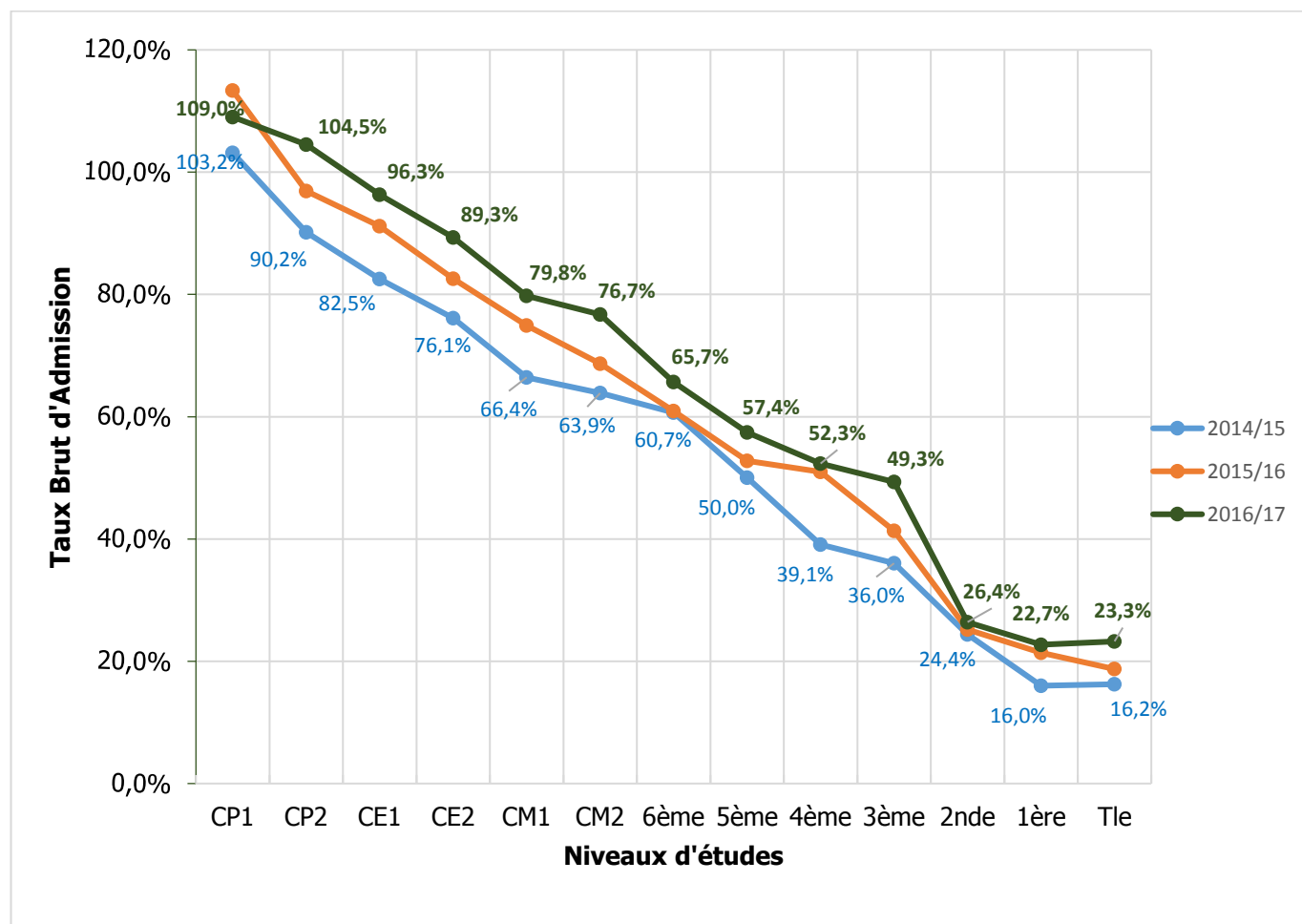
- Au niveau de l'enseignement primaire**, de 2014/15 à 2016/17, les taux d'accès des nouveaux entrants dans les 6 niveaux d'études (CP1, CP2, CE1, CE2, CM1, CM2) ont connu globalement une hausse constante et se situent même au-dessus de la barre des 100% au CP1 (**Graphique 2**). Toutefois, l'accès aux différents niveaux d'études baisse au fur et à mesure. Ainsi, en 2014/15, le taux d'accès au CP1 s'élevait à 103,2% tandis que celui du CM2 était de 63,9%. En 2015/16, il passe à 113,3% au CP1 contre 68,7% au CM2 et enfin en 2016/17, le CP1 enregistre un taux d'accès de 109% alors que celui du CM2 est de 76,6%. En tout état de cause, même si le taux d'accès au CM2 est inférieur à 100%, il est indéniable qu'il s'est amélioré en passant de 63,9% en 2014/15 à 76,7% en 2016/17, soit un bond de près de 13 points en 3 ans.

Il en est de même pour les autres niveaux d'études sauf au CP2 où le taux d'accès, en 2016/17, a dépassé la barre des 100%.

- **Concernant le 1^e cycle du secondaire général**, sur les 3 ans, les taux d'accès aux différents niveaux d'études de ce degré d'enseignement (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) connaissent certes une hausse, mais cette augmentation est moindre que celle constatée dans le cycle primaire (**Graphique 2**). De plus, dans les 4 niveaux, il est non seulement inférieur à 100% mais il baisse au fur et à mesure que le niveau d'études s'élève. En outre, la classe de 6^{ème} enregistre le taux d'accès le plus élevé. Ce taux passe de 60,7% en 2014/15 à 65,7% en 2016/17, soit un bond de 5 points. En 3^{ème}, en fin de cycle, la hausse du taux d'accès, sur la même période est plus importante. De 36% en 2014/15, l'on est passé à 49,3% en 2016/17, soit une hausse d'un peu plus de 13 points.

- **Dans le second cycle du secondaire général**, de 2014/15 à 2016/17, l'accès aux 3 niveaux d'études (2nd, 1^{ère}, Tle), bien que généralement inférieur à 30%, connaît une amélioration. En effet, il passe de 24,4% à 26,4% en 2nd, de 16,0% à 22,7% en 1^{ère} et de 16,2% à 23,3% en Tle (**Graphique 2**). Cependant, même si le taux d'accès à la classe de seconde, sur les 3 ans, dépasse celui des autres niveaux, il s'accroît beaucoup plus lentement. Ainsi, tandis que le taux d'accès aux classes de 1^{ère} et de Tle fait respectivement un bond d'un peu plus de 6 et de 7 points, l'accroissement en classe de 2nd est beaucoup plus modeste : il est de 2 points.

Graphique 2: Profil de scolarisation transversal en 2014/15, 2015/16 et en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

1-2 Inégalités entre les sexes et disparités entre les régions administratives dans l'accès à l'enseignement primaire en 2016/17

Pour accroître la capacité d'accueil du système éducatif afin que l'accès à l'éducation s'améliore, l'Etat, avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, des collectivités territoriales et les communautés, a engagé de nombreuses réformes. Ce sont entre autres : la construction régulière de salles de classe, la construction de collèges de proximité, le recrutement et la formation d'enseignants du public et du privé. Ces réformes visent à résoudre notamment les problèmes liés aux inégalités et disparités dans l'accès surtout à l'enseignement primaire et secondaire, conformément au point 1 de l'Objectif de Développement Durable 4 qui recommande à tous les Etats de faire en sorte que d'ici à 2030, toutes les filles et tous les garçons aient accès et suivent sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire de qualité et qui débouche sur un apprentissage avec des acquis scolaires performants. Offrir donc à tous les enfants d'âge scolaire, sans aucune discrimination, la possibilité d'accéder à un enseignement de qualité, gratuit pour le primaire et financé par des fonds publics, inclusif et équitable, d'une durée d'au moins 10 ans, est un défi pour la Côte d'Ivoire.

De 2014/15 à 2016/17, la Côte d'Ivoire a accompli des progrès significatifs en matière d'accès à l'éducation surtout dans l'enseignement primaire qui représente la porte d'entrée obligatoire dans le système éducatif et l'éducation de base.

Durant ces 3 années, les effectifs des nouveaux inscrits en première année de ce degré d'enseignement sont passés de 643 305 à 691 790 enfants, ce qui représente une progression annuelle moyenne de 3,7%. En dépit de ces avancées, des disparités d'accès entre les régions administratives et entre filles et garçons demeurent. L'analyse de ces inégalités se fera en s'appuyant sur les Taux Net d'Accès (TNA)

1-2-1 Disparités dans l'accès entre les régions administratives

La tendance globale d'un accès croissant à l'école (71,8% de TNA en 2016/17 contre 69,9% en 2014/15), cache en réalité des disparités régionales importantes. Cependant certaines régions administratives ont des TNA faibles tandis que dans d'autres les performances sont significatives et encourageantes.

Les disparités dans l'accès à l'école entre les 31 régions et les 2 Districts (Abidjan et Yamoussoukro) que compte La Côte d'Ivoire sont très marquées. Ces régions peuvent être classées en 3 groupes :

- Les régions dont le TNA est inférieur à 60% ;
- Les régions ayant un TNA compris entre 60% et 79% ;
- les régions où le TNA est supérieur ou égal à 80%.

Le premier groupe renferme 11 régions à faible TNA (**Tableau 1**). Parmi elles, les Grands ponts, avec à peine un TNA de 32,6% occupe la dernière place. Ce taux révèle que moins du 1/3 des enfants de 6 ans de cette régions est inscrit à l'école. En outre, le District d'Abidjan malgré son statut, figure parmi ces régions à faible TNA. En effet, le TNA y est de 59,1% ; ce qui revient à dire que sur 100 enfants de 6 ans, seuls environ 60 ont pu avoir accès au CP1. Par ailleurs, il est important de souligner que six (6) des onze (11) régions à faible TNA (Folon, Bagoué, Tchologo, Béré, Hambol, Poro), se situent dans la partie septentrionale de la Côte d'Ivoire.

Le deuxième groupe est composé de 16 régions. Ce groupe peut-être subdivisé en 2 sous-groupes : les régions ayant un taux allant de 60% à 69% et celles dont le TNA oscille entre 70% et 79%. Même si ces régions sont mieux classées que comme celles du 1^e groupe, elles doivent tout de même améliorer leur TNA ; surtout les régions suivantes : le Gboklè, la Nawa, le Gôh, San Pedro, le Kabadougou, le Gbêkê et la Marahoué.

Enfin, dans le troisième groupe comptant 6 régions (le Bélier, le Tonpki, l'Agnéby Tiassa, le Haut Sassandra, le Bafing et le Lôh-Djiboua), les performances en matière d'accès à l'enseignement primaire sont meilleures que dans les 2 premiers groupes dans la mesure où au moins 80 enfants de 6 ans sur 100 y ont été inscrits au CP1 en 2016/17.

Au total, 3 ans après l'application de la scolarisation obligatoire, l'accès à l'enseignement primaire n'est toujours pas équitable pour tous les enfants de 6 ans sur toute l'étendue du territoire. Dans certaines régions, de nombreux enfants n'ont pas accès à l'école, si l'on s'en tient au TNA par région administrative.

Tableau 1: Classification des régions administratives selon le Taux Net d'Admission (TNA) dans le primaire en 2016/17

| Groupes | TNA | Régions et districts |
|----------|----------------|--|
| Groupe 1 | < 60% | Grands ponts (32,6%), Folon (45,3%), Bagoué (46,2%), Tchologo (54,3%), Béré (55,6%), Hambol (55,8%), Indénié-Djuablin (56,3%), Poro (56,3%), Abidjan (59,1%), Guémon (59,3%), Yamoussoukro (59,5%) |
| Groupe 2 | > 60% et < 80% | Gboklè (60%), Nawa (60,4%), Gôh (62,9%), San Pedro (63,8%), Kabadougou (68,6%), Gbêkê (69,3%), Marahoué (69,9%), Sud-Comoé (70,2%), Moronou (70,4%), La Mé (70,9%), Bounkani (71,6%), Worodougou (73,6%), Gontougo (75,6%), Iffou (77,5%), N'zi (78,8%), Cavally (79,2%) |
| Groupe 3 | > ou = 80% | Béliér (80%), Tonkpi (81,5%), Agnéby-Tiassa (83,7%), Haut-Sassandra (84,5%), Bafing (87,5%), Lôh-Djiboua (88,5%) |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPTS

1-2-2 Inégalités dans l'accès entre les sexes

L'école compte parmi ses missions fondamentales celle de garantir l'égalité des chances entre les filles et les garçons, notamment en matière d'accès. En Côte d'Ivoire, en 2016/17, 3 ans après la mesure de l'obligation scolaire, les garçons et les filles ont-ils les mêmes chances d'accès à l'école primaire ?

Un regard rétrospectif sur les TNA des filles, des garçons ainsi que sur les Indices de Parité entre les sexes (IPS) à partir de 2014/15 permettra de mieux appréhender la problématique des inégalités entre les sexes dans l'accès à l'école primaire.

En 2016/17, le TNA des filles à l'enseignement primaire s'élève à 70,5% contre 69,8% en 2015/16 et 69,5% en 2014/15 tandis que celui des garçons est passé de 70,3% en 2014/15 à 73,1%, en 2016/17 (**Tableau 2**). Le TNA des filles connaît incontestablement une progression mais il reste inférieur à celui des garçons. En 2016-2017, le niveau d'accès des filles au primaire (70,3%) n'a pas encore atteint celui des garçons (72,9%) en 2015-2016. Cet écart constant entre les TNA des 2 sexes engendre un IPS inférieur à 1 en faveur des garçons. En 2016/17, au plan national, malgré la hausse de leur TNA, des discriminations subsistent encore au niveau de l'accès des filles à l'école puisque l'indice de parité s'établit à 0,97.

Une analyse plus minutieuse des disparités entre les sexes dans l'accès à l'enseignement primaire, en 2016/17 requiert également l'observation de l'Indice de Parité entre les Sexes dans les 33 régions et Districts. Cette approche a pour avantage de distinguer les régions dans lesquelles l'IPS est supérieur ou égal à 1 ; en d'autres termes là où la parité est acquise ; des régions avec un IPS inférieur à 1.

Il faut noter que lorsque l'IPS dépasse 1, il est à l'avantage des filles. Au total, 17 régions sur les 33, soit un peu plus de la moitié (52%) des régions ont un IPS supérieur ou égal à 1 (**Tableau 3**). Dans ces régions, il n'existe plus de discriminations dans l'accès entre les garçons et les filles. Ces résultats pourraient être mis à l'actif de la politique de scolarisation des filles au même titre que les actions menées par le gouvernement dans les zones de sous-scolarisation des filles, principalement le nord et l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, parmi ces régions où les filles et les garçons ont un égal accès à l'école, le Tchologo (1,3), la Bagoué (1,11), Yamoussoukro (1,09), le Béré (1,08) et le Hambol (1,07), malgré la faiblesse de leur TNA au primaire, ont les meilleures performances. En revanche, dans le Lôh-Djiboua, la parité n'est pas acquise alors que cette région a le plus fort TNA au primaire.

Dans les 16 autres régions, l'IPS oscille entre 0,99 et 0,92. Dans ce lot, figure encore malheureusement des régions de la zone de convergence de la politique d'accélération de la scolarisation des filles. Ce sont, au nord : le Bafing, le Worodougou et le Folon et à l'ouest : le Tonkpi et le Guémon.

Il ressort de cette analyse que 3 ans après la décision de l'obligation scolaire, les filles et les garçons n'ont pas les mêmes chances d'accès à l'éducation de base d'une région à une autre.

Tableau 2 : Evolution du Taux Net d'Admission selon le sexe de 2014/15 à 2016/17

| Taux d'admission | | 2014/15 | 2015/16 | 2016/17 |
|-----------------------------|---------|---------|---------|---------|
| Taux Net d'Admission | Filles | 69,5% | 69,8% | 70,5% |
| | Garçons | 70,3% | 72,9% | 73,1% |
| | IPS | 0,99 | 0,96 | 0,97 |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Tableau 3: Classification des régions administratives selon l'IPS, en 2016/17, dans l'enseignement primaire

| Groupe | IPS | REGIONS ET DISTRICTS |
|----------|------------|--|
| Groupe 1 | > ou = à 1 | Tchologo (1,13), Bagoué (1,11), Yamoussoukro (1,09), Béré (1,08), Hambol (1,07), Poro (1,03), Kabadougou (1,03), Cavally (1,03), N'zi (1,02,) Bélier (1,02), San Pedro (1,02), |

| | | |
|----------|-------|--|
| | | Moronou (1,01), Agnéby-Tiassa (1,01), la Mé (1,01), Gontougo (1,00), Gbêkê (1,00), Bounkani (1,00) |
| Groupe 2 | < à 1 | Bafing (0,99), Tonkpi (0,98), Grands ponts (9,98), Worodougou (0,98), Iffou (0,98), Sud-Comoé (0,97), Marahoué (0,97), Folon (0,96), Haut Sassandra (0,95), Guémon (0,94), Nawa (0,94), Abidjan (0,94), Gboklê (0,93), Gôh (0,92), Lôh-Djiboua (0,92), Indénié-Djuablin (0,92) |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

1-3 Entraves à l'accès en 2016/17 (cas des enfants refusés au CP1)

La loi relative à l'obligation scolaire impose aux parents d'inscrire les enfants à l'école dès 6 ans et à l'Etat d'y favoriser l'accès en améliorant l'offre éducative. Aussi, dès lors qu'une école primaire publique est implantée dans une zone, les parents doivent y inscrire les enfants. Pourtant le Taux Net d'Admission à l'enseignement primaire, en 2016/17 (71,8%) indique clairement que tous les enfants en âge d'être inscrits au CP1 n'y ont pas accès. Par conséquent de nombreux enfants sont encore privés de leur droit à l'éducation pour des raisons diverses : économique, culturelle, géographique, structurelle...

Durant l'enquête statistique, seules les raisons liées à l'âge des enfants et à la capacité d'accueil des écoles ont été prises en compte pour justifier les difficultés d'accès au CP1.

Dans cette section, l'analyse sera axée sur les écoles primaires publiques (EPP) compte tenu du fait que sur les 764 488 enfants présentés à l'inscription au CP1, 619 872 soit 81% l'ont été dans les EPP et cela parce que l'accès à ces écoles est gratuit, donc à priori aisée. En effet, pour que les enfants accèdent aux EPP, les parents sont exemptés de frais d'inscription et de scolarité. De plus, les enfants y reçoivent des kits scolaires gratuits comportant les fournitures de base.

1-3-1 Difficultés d'accès liées à l'âge dans le public

En 2016/17, 619 872 enfants ont été présentés à l'inscription au CP1 dans les EPP. Au total, 64 873 d'entre eux, soit un peu plus de 10% n'ont pu être inscrits.

Sur cet ensemble d'enfants présentés à l'inscription au CP1, un peu plus de 7% n'ont pu avoir accéder à ce niveau d'études parce qu'ils sont trop jeunes et moins de 1% du fait qu'ils sont trop âgés. Ainsi, l'accès au CP1 a été majoritairement refusé aux enfants trop jeunes qui devaient plutôt être inscrits dans les écoles préscolaires. Par conséquent, cette situation pose le problème de l'accessibilité de l'enseignement préscolaire.

Concernant les enfants trop âgés, même s'ils ne représentent qu'une infime proportion des enfants refusés au CP1, l'on s'interroge sur leur sort. Ont-ils été inscrits dans des classes passerelles en vue de leur mise à niveau afin d'intégrer ensuite le système formel pour les plus de 9 ans ou sont-ils des laissés pour compte?

Par ailleurs, l'analyse des enfants refusés au CP1 selon le milieu montre que quelle que soit la zone d'implantation de l'école, la proportion d'enfants trop jeunes refusés au CP1 est bien plus élevée que celles des enfants trop âgés pour y être inscrits. Ce constat pourrait être le signe de l'adhésion des populations à la PSO. L'engouement pour la scolarisation serait tel que même les enfants de moins de 6 ans sont présentés à l'inscription. Néanmoins, en milieu urbain, la proportion d'enfants refusés au CP1 parce que trop jeunes est pratiquement le double (10,6%) de celle des enfants refusés au CP1 en zone rurale (5,5%) pour le même motif (**Tableau 4**).

Au plan régional, dans certaines régions administratives, en milieu rural (Bafing, Moronou, N'zi) aussi bien qu'en zone urbaine (Bagoué, Folon, Bounkani), l'accès au CP1 n'a été refusé à aucun enfant trop âgé présenté à l'inscription. Quant aux proportions d'enfants trop jeunes refusés au CP1, elles oscillent entre 3,4% et 18,3% en milieu urbain et 3,1% et 14,7% en milieu rural.

En définitive, que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, l'accès aux écoles primaires publiques est refusé à des enfants dans pratiquement toutes les régions administratives parce qu'ils n'ont pas encore l'âge légal d'accès à ce degré d'enseignement ou parce qu'ils l'ont dépassé. Paradoxalement, lorsque l'on observe l'âge des nouveaux inscrits dans ces EPP, l'on remarque que, dans l'ensemble 8,2% d'entre eux sont en situation de scolarisation précoce et pendant ce temps, l'accès au CP1 est refusé à certains enfants parce qu'ils sont trop âgés ; alors que ces enfants devaient être inscrits prioritairement.

Tableau 4: Proportion des enfants refusés au CP1 en raison de leur âge selon le milieu et par région administrative en 2016/17

| Régions administratives | Nombre d'enfants présentés à l'inscription au CP1 | % d'enfants trop âgés refusés au CP1 | | % d'enfants trop jeunes refusés au CP1 | |
|-------------------------|---|--------------------------------------|---------------|--|---------------|
| | | Milieu rural | Milieu urbain | Milieu rural | Milieu urbain |
| ABIDJAN | 64 034 | 0,4% | 0,4% | 14,7% | 14,9% |
| AGNEBY-TIASSA | 24 546 | 1,1% | 0,9% | 4,2% | 13,4% |
| BAFING | 5 668 | 0,0% | 0,3% | 7,0% | 6,9% |
| BAGOUE | 8 268 | 0,2% | 0,0% | 8,0% | 12,9% |
| BELIER | 13 517 | 0,3% | 0,1% | 4,7% | 8,2% |
| BERE | 9 682 | 0,6% | 0,4% | 10,0% | 7,4% |
| BOUNKANI | 8 373 | 0,5% | 0,0% | 3,9% | 7,6% |
| CAVALLY | 16 400 | 0,2% | 0,3% | 5,5% | 10,5% |
| FOLON | 3 112 | 0,2% | 0,0% | 7,6% | 3,4% |
| GBÈKÈ | 30 565 | 0,4% | 1,1% | 5,2% | 6,8% |
| GBOKLE | 11 166 | 0,9% | 0,6% | 4,6% | 10,6% |
| GÔH | 25 518 | 0,5% | 0,8% | 4,6% | 9,8% |
| GONTOUGO | 22 989 | 0,3% | 0,5% | 4,5% | 6,7% |

| | | | | | |
|------------------|----------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| GRANDS PONTS | 11 905 | 0,4% | 0,4% | 6,7% | 12,7% |
| GUEMON | 26 391 | 0,3% | 0,2% | 3,1% | 7,3% |
| HAMBOL | 13 102 | 0,8% | 1,6% | 4,8% | 6,1% |
| HAUT-SASSANDRA | 46 076 | 0,4% | 0,4% | 3,5% | 9,1% |
| IFFOU | 11 010 | 0,3% | 0,5% | 7,1% | 11,6% |
| INDENIE-DJUABLIN | 13 744 | 0,3% | 0,3% | 4,4% | 8,5% |
| KABADOUGOU | 6 920 | 0,3% | 0,2% | 7,6% | 9,9% |
| LA ME | 15 306 | 0,5% | 0,6% | 9,0% | 10,6% |
| LÔH-DJIBOUA | 27 934 | 0,1% | 0,5% | 3,7% | 8,0% |
| MARAHOUÉ | 26 288 | 0,2% | 1,1% | 2,1% | 4,7% |
| MORONOU | 10 485 | 0,0% | 0,6% | 3,6% | 5,8% |
| NAWA | 28 509 | 0,2% | 0,4% | 11,8% | 11,5% |
| N'ZI | 7 996 | 0,0% | 0,1% | 3,5% | 5,1% |
| PORO | 20 996 | 0,2% | 0,3% | 7,5% | 8,9% |
| SAN PEDRO | 21 977 | 0,4% | 0,3% | 5,7% | 10,5% |
| SUD-COMOE | 18 564 | 0,1% | 0,3% | 9,1% | 18,3% |
| TCHOLOGO | 12 755 | 0,5% | 1,5% | 4,2% | 4,0% |
| TONKPI | 36 911 | 0,8% | 0,3% | 3,8% | 6,4% |
| WORODOUGOU | 9 948 | 0,2% | 0,4% | 6,1% | 4,5% |
| YAMOISSOUKRO | 9 217 | 0,1% | 0,4% | 8,5% | 16,6% |
| ENSEMBLE | 619 872 | 0,4% | 0,5% | 5,5% | 10,6% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

1-3-2 Difficultés d'accès dues à l'insuffisance de la capacité d'accueil

Rendre l'école obligatoire suppose la disponibilité d'infrastructures scolaires pour recevoir tous les enfants d'âge scolaire. Malgré les investissements dans le secteur de l'éducation en vue de construire ou de réhabiliter des salles de classe ou des écoles, en 2016-2017, 3 ans après la mise en œuvre de la PSO, des enfants n'ont toujours pas accès aux écoles publiques parce que l'offre éducative est insuffisante dans leurs régions.

Sur les 619 872 enfants présentés à l'inscription au CP1, 24 287, soit environ 4% n'ont pas pu y avoir accès en raison de l'insuffisance de la capacité d'accueil. Les enfants refusés pour ce motif représentent environ 37% de l'ensemble des enfants refusés au CP1.

Leur analyse indique que toutes les régions administratives sont concernées par ce problème aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Cependant, en milieu urbain, la situation est beaucoup plus préoccupante qu'en milieu rural. En effet, au moment où l'on ambitionne de scolariser tous les enfants, environ 5 enfants sur 100 ayant l'âge légal d'accès à l'école, ne peuvent pas être inscrits au CP1 parce le système éducatif est dans l'incapacité de les accueillir, en milieu urbain. En milieu rural, ce sont environ 3 enfants sur 100 qui n'ont pas accès à l'école en raison de l'insuffisance de la capacité d'accueil.

Dans certaines régions administratives, en milieu urbain, plus de 10 enfants présentés à l'inscription sur 100 n'ont pas eu accès au CP1. Ce sont les régions de la Nawa, du Kabadougou et du Folon. Dans les autres régions, leurs proportions, dans ce milieu, oscillent entre 0,9% et 9,1% des enfants présentés à l'inscription.

En milieu rural où sont implantées un peu plus de 71% des écoles primaires publiques, ces proportions sont moindres mais elles dépassent les 4% dans les régions suivantes : l'Agnéby-Tiassa, le Gbêké, le Gboklè, le Gontougo, le Kabadougou, la Mé et le Poro (**Tableau 5**).

Tableau 5 : Proportion des enfants refusés au CP1 pour capacité d'accueil insuffisante selon le milieu et par région administrative en 2016/17

| Régions administratives | Nombre d'enfants présentés à l'inscription au CP1 | % d'enfants refusés pour capacité d'accueil insuffisante | | Régions administratives | Nombre d'enfants présentés à l'inscription au CP1 | % d'enfants refusés pour capacité d'accueil insuffisante | |
|-------------------------|---|--|---------------|-------------------------|---|--|---------------|
| | | Milieu rural | Milieu urbain | | | Milieu rural | Milieu urbain |
| ABIDJAN | 64 034 | 2,30% | 4,60% | IFFOU | 11 010 | 1,70% | 6,90% |
| AGNEBY-TIASSA | 24 546 | 7,40% | 6,00% | INDENIE-DJUABLIN | 13 744 | 4,60% | 6,10% |
| BAFING | 5 668 | 1,40% | 2,70% | KABADOUGOU | 6 920 | 4,50% | 10,70% |
| BAGOUE | 8 268 | 0,30% | 2,30% | LA ME | 15 306 | 4,40% | 5,30% |
| BELIER | 13 517 | 3,90% | 5,60% | LÔH-DJIBOUA | 27 934 | 3,90% | 2,80% |
| BERE | 9 682 | 3,80% | 5,70% | MARAHOUÉ | 26 288 | 3,40% | 8,60% |
| BOUNKANI | 8 373 | 2,70% | 2,40% | MORONOU | 10 485 | 1,60% | 2,80% |
| CAVALLY | 16 400 | 1,50% | 2,20% | NAWA | 28 509 | 2,80% | 11,80% |
| FOLON | 3 112 | 2,90% | 10,80% | N'ZI | 7 996 | 1,70% | 2,30% |
| GBÊKÊ | 30 565 | 4,10% | 6,90% | PORO | 20 996 | 5,30% | 6,20% |
| GBOKLE | 11 166 | 4,50% | 3,10% | SAN PEDRO | 21 977 | 4,00% | 9,10% |
| GÔH | 25 518 | 4,20% | 8,00% | SUD-COMOE | 18 564 | 1,90% | 3,60% |
| GONTOUGO | 22 989 | 4,00% | 4,70% | TCHOLOGO | 12 755 | 1,80% | 7,40% |
| GRANDS PONTS | 11 905 | 1,70% | 8,90% | TONKPI | 36 911 | 3,70% | 6,90% |
| GUEMON | 26 391 | 1,00% | 0,90% | WORODOUGOU | 9 948 | 1,20% | 3,40% |
| HAMBOL | 13 102 | 2,60% | 1,30% | YAMOOUSSOUKRO | 9 217 | 2,90% | 6,10% |
| HAUT-SASSANDRA | 46 076 | 1,20% | 2,90% | NATIONAL | 619 872 | 3,10% | 5,30% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Chapitre 2 : Couverture du système éducatif

La capacité de couverture du système éducatif indiquant le niveau de scolarisation est l'un des critères fondamentaux sur lesquels se fonde l'Indice de Développement Humain (IDH). L'amélioration de la couverture scolaire devient, par conséquent, l'une des principales priorités. Depuis l'entrée en vigueur de la PSO, le système éducatif est-il en mesure d'accueillir et d'assurer le maintien de tous les enfants d'âge scolaire en son sein en vue d'y favoriser leur participation effective ?

2-1 Population scolarisée

La population scolarisée est un indicateur servant à apprécier le dynamisme du système éducatif. En effet, son évolution par rapport à la population scolarisable permet d'analyser la capacité de couverture.

2-1-1 Evolution des effectifs élèves de 2012/13 à 2016/17

Les effectifs élèves, tous degrés d'enseignement confondus (préscolaire, primaire et secondaire général) se sont accrus de façon régulière, de 2012/13 à 2016/17. Ils sont passés de 4 348 473 à 5 737 583 ce qui équivaut à un taux d'accroissement moyen annuel de 7,2% sur cette période. Par ailleurs la couverture du système éducatif s'est aussi améliorée vu qu'en 2012/13, sur une population scolarisable évaluée à environ 8 457 577 enfants selon les projections de l'Institut National de la Statistique (INS), 51,41% ont été accueillis par les structures dépendant du MENET-FP. En 2016/17 la population scolarisable est passée à 9 242 269 enfants et 62,1% d'entre eux fréquentent effectivement les écoles. Mais quel est le niveau de scolarisation dans chacun des degrés d'enseignement ?

- **Au niveau de l'enseignement préscolaire**, la couverture est encore faible car en 2016/17, les effectifs d'élèves ne représentent que 8,8% du vivier d'enfants scolarisables dans ce degré d'enseignement.

Cependant, elle s'améliore progressivement parce que le préscolaire est de plus en plus accessible même en milieu rural. En effet, les effectifs globaux d'élèves y sont passés de 111 384 en 2012/13 à 174 264 en 2016/2017, soit un taux d'accroissement annuel de 11,8%. Sur les 2 dernières années scolaires (de 2015/16 à 2016/17), ils se sont accrus de 7,8% alors que la population scolarisable des 3-5 ans n'a augmenté que de 1,12%. L'analyse des effectifs élèves

des 3 niveaux d'études : la petite (PS), la Moyenne (MS) et la grande (GS) section indique que ceux de la GS enregistrent le plus fort taux de croissance moyen annuel : 12,6% contre 12% en MS et 10,1% en PS de 2012/13 à 2016/17 du fait que beaucoup de parents y inscrivent les enfants de manière à ce qu'ils ne passent qu'une seule année au préscolaire au lieu de 2 voire 3. D'ailleurs les effectifs de la PS chutent de 1% de 2015/16 à 2016/17 (**Tableau 6**).

Tableau 6 : Evolution des effectifs élèves dans le préscolaire de 2012/13 à 2016/17

| Année scolaire | 2012/13 | 2013/14 | 2014/15 | 2015/16 | 2016/17 | Accroissement | |
|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|----------------------------|
| | | | | | | TAMA | sur les 2 dernières années |
| Petite Section | 24 224 | 27 988 | 31 235 | 35 959 | 35 587 | 10,1% | -1,0% |
| Moyenne Section | 39 160 | 44 773 | 49 763 | 56 530 | 61 515 | 12,0% | 8,8% |
| Grande Section | 48 000 | 56 610 | 63 130 | 69 207 | 77 162 | 12,6% | 11,5% |
| Ensemble | 111 384 | 129 371 | 144 128 | 161 696 | 174 264 | 11,8% | 7,8% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

- **Concernant l'enseignement primaire**, ce degré d'enseignement renferme les effectifs élèves les plus importants. Non seulement cette tendance est maintenue de 2012/13 à 2016/17 mais les effectifs y sont constamment en hausse. Ainsi, de 3 021 417 élèves en 2012/13, ils atteignent en 2016/17, 3 772 136 élèves, soit un accroissement moyen annuel de 5,7% sur cette période (**Tableau 7**).

A l'entrée du primaire, au CP1, l'on observe une augmentation des effectifs de 2012/13 jusqu'en 2015/16, puis ils chutent de 4,1% entre 2015/16 et 2016/17 probablement en raison du fait que ce niveau d'études reçoit de moins en moins d'enfants trop âgés pour y être. Enfin de cycle, au CM2, les effectifs élèves évoluent en moyenne de 2,3% par an ; mieux, ils enregistrent la plus forte croissance (8,8%) de 2015/16 à 2016/17. Deux raisons pourraient expliquer cet accroissement : d'abord l'amélioration du taux de promotion entre le CM1 et le CM2 ; puis le nombre élevé de redoublants au CM2.

Tableau 7 : Evolution des effectifs élèves dans le primaire de 2012/13 à 2016/17

| Année scolaire | 2012/13 | 2013/14 | 2014/15 | 2015/16 | 2016/17 | Accroissement | |
|----------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------------|----------------------------|
| | | | | | | TAMA | sur les 2 dernières années |
| CP1 | 618 268 | 680 078 | 734 834 | 802 349 | 769 611 | 5,6% | -4,1% |
| CP2 | 561 333 | 589 365 | 640 547 | 678 632 | 727 578 | 6,7% | 7,2% |
| CE1 | 505 971 | 554 987 | 586 139 | 635 024 | 661 240 | 6,9% | 4,1% |
| CE2 | 474 070 | 490 866 | 532 995 | 560 076 | 605 891 | 6,3% | 8,2% |

| | | | | | | | |
|-----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------|-------------|
| CM1 | 422 440 | 444 143 | 459 083 | 498 818 | 526 551 | 5,7% | 5,6% |
| CM2 | 439 335 | 417 435 | 416 960 | 442 320 | 481 265 | 2,3% | 8,8% |
| Ensemble | 3 021 417 | 3 176 874 | 3 370 558 | 3 617 219 | 3 772 136 | 5,7% | 4,3% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Dans le secondaire général, de 2012/13 à 2016/17, l'évolution des effectifs globaux est beaucoup plus importante que dans le primaire. Ils se sont accrus en moyenne de 10,2%, passant de 1 215 672 élèves à 1 791 183 élèves. Au 1^{er} comme au 2nd cycle, sur cette période, les effectifs élèves ont augmenté. Cependant, cet accroissement est moins marqué à la fin de chaque cycle. Au 1^e cycle, les effectifs élèves, en classe de 3^{ème}, ont évolué en moyenne de 8,7% par an alors que le TAMA des autres niveaux est respectivement de 11,2% pour la 6^e, de 12,9% pour la 5^e et de 12,1% pour la 4^e. Néanmoins, de 2015/16 à 2016/17, l'on y observe l'accroissement le plus élevé : 17,7%. Au second cycle, en classe de Tle, les effectifs ont d'abord baissé régulièrement de 2012/13 à 2015/16 avant de connaître un accroissement de 14,8% de 2015/16 à 2016/17 (**Tableau 8**). On constate, par ailleurs, que les effectifs élèves en classe de seconde enregistrent un TAMA de 17,3 % ; le taux le plus élevé du secondaire général ; ce qui met en lumière les efforts faits pour que les élèves franchissent le cap du 1^{er} cycle.

Tableau 8 : Evolution des effectifs élèves dans le secondaire général de 2012/13 à 2016/17

| Année scolaire | 2012/13 | 2013/14 | 2014/15 | 2015/16 | 2016/17 | Accroissement | |
|-----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|---------------|----------------------------|
| | | | | | | TAMA | sur les 2 dernières années |
| 6ème | 257 268 | 322 825 | 360 296 | 364 827 | 393 241 | 11,2% | 7,8% |
| 5ème | 206 408 | 227 942 | 281 637 | 299 985 | 334 763 | 12,9% | 11,6% |
| 4ème | 188 435 | 197 477 | 221 563 | 282 645 | 298 067 | 12,1% | 5,5% |
| 3ème | 244 041 | 257 747 | 263 423 | 289 573 | 340 910 | 8,7% | 17,7% |
| 2nde | 78 059 | 96 237 | 132 359 | 139 984 | 147 962 | 17,3% | 5,7% |
| 1ere | 78 404 | 68 973 | 83 658 | 110 207 | 121 603 | 11,6% | 10,3% |
| Tle | 163 057 | 150 355 | 136 069 | 134 653 | 154 637 | -1,3% | 14,8% |
| Ensemble | 1 215 672 | 1 321 556 | 1 479 005 | 1 621 874 | 1 791 183 | 10,2% | 10,4% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

2-1-2 Effectifs scolarisés en 2016/2017

En 2016/17, trois ans après la mesure de la scolarisation obligatoire, les effectifs scolarisés, tous degrés d'enseignement confondus s'élèvent à 5 737 583 élèves. Le préscolaire avec 174 264 élèves renferme à peine 3,03% de l'ensemble des élèves. Chiffrés à 3 772 136 élèves, les effectifs du primaire représentent, à eux seuls 65,74% des effectifs globaux. Quant aux élèves fréquentant

les établissements du secondaire général, ils sont au nombre de 1 791 183 élèves, soit moins du tiers (31,21%) des effectifs scolarisés.

Dans cette sous-section, l'analyse mettra en relief les caractéristiques des élèves : âge, sexe, niveaux d'études, milieu et statut des écoles et établissements qu'ils fréquentent selon les différents cycles d'enseignement.

- **L'enseignement préscolaire** dont l'objectif majeur est de préparer aux apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul afin de faciliter les futurs apprentissages scolaires est destiné aux enfants âgés de 3 à 5 ans en Côte d'Ivoire. Mais cette disposition légale n'est pas appliquée à la lettre. Sur les 174 264 élèves recensés, l'âge d'environ 8% d'entre eux ne s'y conforme pas (**Tableau 9**). En effet, ces élèves sont soit en situation de scolarisation précoce, soit en situation de scolarisation tardive. Un peu plus de 4 élèves sur 100 sont précocement scolarisés, ce qui n'est sans conséquence quand l'on sait que tous les pédopsychiatres sont unanimes sur le fait que cette pratique favorise le retard scolaire. Quant aux élèves tardivement scolarisés, leur proportion est de 3,6%. Ces élèves âgés de plus de 5 ans devaient plutôt être inscrits au CP1.

Contrairement aux autres degrés d'enseignement, dans le préscolaire, l'indice de parité entre les sexes est en faveur des filles. Leur proportion qui s'élève à 50,1% est légèrement supérieure à celui des garçons et cela depuis l'année scolaire 2015/16. Un peu plus de la moitié des élèves du préscolaire sont donc des filles.

L'ensemble de ces élèves est reparti sur 3 niveaux d'études : la PS en accueil environ un cinquième (20,4%), la MS, plus du tiers (35,3%) et le gros lot fréquente la GS (44,3%). La GS est donc le niveau d'études le plus sollicité. Cette configuration conforte dans la nécessité de poursuivre la politique d'implantation d'une classe de GS au sein des écoles primaires publiques.

Enfin, 78% des élèves fréquentent les écoles préscolaires implantées en milieu urbain. C'est dire que moins du ¼ des élèves sont inscrits en milieu rural. Même si cette proportion est faible, il faut reconnaître qu'elle a progressé par rapport à 2015/16 où elle ne valait que 20,6%, soit un bond de 1,4 point. La demande en matière de préscolarisation en milieu rural s'améliore d'année en année.

Tableau 9 : Proportion des effectifs scolarisés en 2016/17 dans le préscolaire par âge, par sexe, par niveau d'études, par milieu et par statut de l'école

| | | Proportion des effectifs élèves |
|------------------|-----------------|---------------------------------|
| Age | Moins de 3 ans | 4,3% |
| | 3 ans | 22,4% |
| | 4 ans | 38,3% |
| | 5 ans | 31,4% |
| | Plus de 5 ans | 3,6% |
| Sexe | Filles | 50,1% |
| | Garçons | 49,1% |
| Niveaux d'études | Petite section | 20,4% |
| | Moyenne section | 35,3% |
| | Grande section | 44,3% |
| Milieu | Rural | 22,0% |
| | Urbain | 78,0% |
| Statut | Public | 72,0% |
| | Privé | 27,0% |
| | Communautaire | 1,0% |

Le cycle primaire, subdivisé en 3 cours (préparatoire, élémentaire et moyen) accueille selon les normes en vigueur, les enfants âgés de 6 à 11 ans. Ils y entrent à 6 ans et achèvent leur cursus scolaire à 11 ans. Cependant, les élèves en situation de scolarisation précoce en GS du préscolaire y accèdent précocement de toute évidence et à ceux-ci, il faut ajouter ceux qui y sont inscrits directement, sans avoir transité par le préscolaire et sans avoir non plus atteint l'âge légal. Par conséquent, dans ce degré d'enseignement, un peu plus de 2 élèves sur 100 sont âgés de moins de 6 ans. Cette proportion connaît toutefois une légère baisse de 0,1 point par rapport à 2015/16. Quant aux élèves en situation de scolarisation tardive, leur proportion quoi qu'ayant subi une baisse de 0,1 point, est encore élevée. Environ 10 élèves sur 100 ne se trouvent pas au niveau d'études prévu (**Tableau 10**).

Si au préscolaire la proportion des filles est supérieure à celle des garçons, au primaire, l'écart entre les effectifs des filles et ceux des garçons se creusent. 52 élèves sur 100 sont de sexe masculin. La parité entre les 2 sexes n'est pas encore réalisée.

En observant les effectifs scolarisés au primaire selon le niveau d'études, l'on remarque que les proportions baissent du CP1 au CM2. Ainsi, un peu plus de 20 élèves sur 100 sont inscrits au CP1. En revanche le CM2 renferme 12,76% des élèves. Les niveaux de rattrapage, encore en phase pilote, n'accueillent respectivement que 0,04% pour le CPU et 0,03% pour le CEU.

Autant 66% des écoles primaires sont implantées en milieu rurale, autant plus de la moitié (55%) des effectifs élèves s'y trouve. Cette proportion est en hausse de 0,7 point par rapport à 2015/16.

Comme au préscolaire, la demande de scolarisation est plus forte dans les écoles publiques. 84 élèves sur 100 sont inscrits dans ces écoles pendant que les écoles privées et communautaires n'accueillent respectivement que 14 et 2% de l'ensemble des écoliers.

Tableau 10 : Proportion des effectifs scolarisés en 2016/17 dans le primaire par âge, par sexe, par niveau d'études, par milieu et par statut de l'école

| | | Proportion des effectifs élèves |
|------|----------------|---------------------------------|
| Age | moins de 6 ans | 2,6% |
| | 6-11 ans | 87,0% |
| | 12 ans et plus | 10,4% |
| Sexe | Filles | 48,0% |
| | Garçons | 52,0% |
| | CPU | 0,04% |

| | | |
|------------------|---------------|--------|
| Niveaux d'études | CP1 | 20,40% |
| | CP2 | 19,24% |
| | CEU | 0,03% |
| | CE1 | 17,53% |
| | CE2 | 16,04% |
| | CM1 | 13,96% |
| | CM2 | 12,76% |
| Milieu | Rural | 55,0% |
| | Urbain | 45,0% |
| Statut | Public | 84,0% |
| | Privé | 14,0% |
| | Communautaire | 2,0% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

▪ **Dans l'enseignement secondaire général**, les effectifs scolarisés sont moins importants que dans le primaire. Ils sont repartis sur 2 cycles : le premier et le second. Le 1^{er} cycle avec 1 366 981 élèves, renferme un peu plus 76% de l'ensemble des élèves. Ce cycle devrait accueillir, selon les normes, les enfants de 12 à 15 ans. Mais en réalité, 10 élèves sur 100 y ont moins de 12 ans et 34 sur 100, 16 ans et plus. Si la proportion d'élèves de moins de 12 ans est en baisse (10% contre 11,4% en 2015/16), celle des 16 ans et plus a augmenté de 11 points, passant de 23% à 34%. Les scolarisations tardives et les redoublements pourraient en être les raisons.

Au 1^{er} comme au 2nd cycle, la proportion des élèves filles est plus faible que celle des garçons. Elle l'est encore plus au 2nd cycle. Ainsi, l'écart entre les filles et les garçons constaté dans le primaire s'accroît. Au 1^{er} cycle, 57 élèves sur 100 sont des garçons. Leur proportion, au 2nd cycle, est tout aussi supérieure à celle des filles. Ils représentent 60% de l'effectif total de ce cycle.

Les 4 niveaux d'études du 1^{er} cycle sont regroupés à leur tour en 2 cycles : le cycle d'observation (6^e/5^e) et le cycle d'orientation (4^e /3^e). 53,3% des effectifs scolarisés sont dans le cycle d'observation et la 6^e accueille la proportion la plus élevée (28,8% contre 24,5% en 5^e). Au niveau du cycle d'orientation, la proportion des effectifs scolarisés en 3^e (24,9%) est supérieure à celle de la 4^e. De plus, ce niveau d'études renferme, après la 6^e, la plus forte proportion d'élèves (**Tableau 11**).

Dans le 2nd cycle par contre, les niveaux d'études sont repartis en séries littéraires (A) et scientifiques (C et D). En 2nd et en 1^{ère}, les effectifs scolarisés dans les séries littéraires sont

supérieurs à ceux des séries scientifiques. En Tle par contre, cette tendance s'inverse puisque la proportion des élèves des séries scientifiques s'élève à 18,6% tandis que celle des séries littéraires est de 17,90%. Par ailleurs, la proportion d'élèves inscrits en 1^{ère} C et en Tle C est infime (moins de 1% pour chacun d'eux) car l'accès à ces niveaux est très sélectif. Seuls les meilleurs élèves à option scientifique y sont admis.

La demande de scolarisation, dans le 1^{er} cycle est certes plus forte dans les établissements publics vu que ce cycle accueille un peu plus de la moitié (51,80%) des élèves mais une proportion non négligeable d'élèves (48,20%) fréquente tout de même les établissements privés. Cette situation résulte de l'orientation massive des élèves dans le privé afin de pallier d'une part l'insuffisance d'infrastructures d'accueil dans le public et d'autre part pour permettre au maximum d'élèves d'atteindre la classe de 3^{ème}. Cependant, la proportion d'élèves du privé a chuté de 1,1 point par rapport à 2015/16. Dans le 2nd cycle, plus de la moitié (55%) des élèves fréquente les établissements privés. La proportion des effectifs scolarisés y est plus élevée que celle du public probablement pour les raisons suivantes : les élèves exclus du public pour insuffisance de résultats, ceux qui n'ont pas été orientés en classe de 2^{nde} par la Commission Nationale d'Orientation (CNO) et ceux dont la scolarité a été interrompue et qui veulent reprendre les études s'y inscrivent.

Tableau 11 : Proportion des effectifs scolarisés par âge, sexe, statut de l'établissement et par niveau d'études dans le secondaire général en 2016/17

| | 1er cycle | Proportion des effectifs élèves du 1er cycle | 2nd cycle | Proportion des effectifs élèves du 2nd cycle |
|----------------------------|-----------------|--|-----------------|--|
| Age | Moins de 12 ans | 10% | Moins de 16 ans | 6,5% |
| | 12 - 15 ans | 56% | 16 - 18 ans | 46,5% |
| | 16 ans et plus | 34% | 19 ans et plus | 47,0% |
| Sexe | Filles | 43% | Filles | 40,0% |
| | Garçons | 57% | Garçons | 60,0% |
| Statut | Public | 52% | Public | 45,0% |
| | Privé | 48% | Privé | 55,0% |
| Niveaux d'études et series | 6e | 29% | 2nd A | 19,20% |
| | 5e | 24% | 2nd C | 15,60% |
| | 4e | 22% | 1e A | 15,60% |
| | 3e | 25% | 1e C | 0,90% |
| | | | 1e D | 12,20% |

| | | |
|--|-------|--------|
| | Tle A | 17,90% |
| | Tle C | 0,80% |
| | Tle D | 17,80% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

2-2 Evolution des taux de scolarisation 2012/13 à 2016/17

Pour mieux appréhender la couverture du système éducatif, il est important de rapprocher les effectifs scolarisés avec les populations scolarisables dans les différents degrés d'enseignement afin d'établir les taux de scolarisation. Par ailleurs, l'appréciation de l'impact de la PSO sur la capacité de couverture du système éducatif passe par l'analyse de l'évolution de ces taux de scolarisation.

▪ Dans l'enseignement préscolaire

Bien que fortement recommandé, l'enseignement préscolaire n'est pas concerné par l'obligation scolaire. On y observe des valeurs plus basses du Taux Brut de Scolarisation (TBS), suggérant qu'une proportion assez élevée d'enfants vivant en Côte d'Ivoire et ayant l'âge (3-5 ans) d'y être ne fréquente pas ce degré d'enseignement. En effet, de 2012/13 à 2016/17, le TBS, dans son ensemble, n'a pas franchi le cap des 10% (**Tableau 12**). Il est passé de 6 à 8,8%. Cependant, le taux d'accroissement moyen annuel du TBS qui s'élève à 10% laisse augurer des lendemains meilleurs pour la préscolarisation.

En comparant le TBS des filles à celui des garçons, l'on se rend compte que leur participation, au niveau de l'enseignement préscolaire est plus importante que celle des garçons. De 2012/13 à 2016/17, leur TBS est, sans discontinuer, plus élevé que celui des garçons. De 6,1%, il passe à 9,1% tandis que de 5,9% celui des garçons s'établit à 8,4%. De plus, sur la même période, leur TBS a connu un accroissement moyen annuel de 10,5% contre 9,2% pour les garçons.

Il convient, toutefois, de préciser que ces TBS analysés ne reflètent pas la réalité de la préscolarisation en Côte d'Ivoire d'autant plus que d'autres structures (les Centres de Protection de la Petite Enfance) ne dépendant pas du MENET-FP accueillent également des enfants pour leur socialisation.

Tableau 12 : Evolution du TBS par sexe dans le préscolaire de 2012/13 à 2016/17

| Taux de scolarisation (MENET-FP uniquement) | 2012/13 | 2013/14 | 2014/15 | 2015/16 | 2016/17 | TAMA |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|------|
|--|---------|---------|---------|---------|---------|------|

| | | | | | | | |
|--|----------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|
| Taux Brut de Scolarisation (TBS) | Ensemble | 6,00% | 6,90% | 7,40% | 8,20% | 8,80% | 10,00% |
| | Filles | 6,10% | 7,00% | 7,60% | 8,50% | 9,10% | 10,50% |
| | Garçons | 5,90% | 6,80% | 7,10% | 7,90% | 8,40% | 9,20% |
| | IPS | 1 | 1 | 1,1 | 1,1 | 1,1 | - |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

▪ Dans l'enseignement primaire

Les valeurs du TBS sont beaucoup plus élevées que dans le préscolaire. L'on y note un taux brut de scolarisation supérieur à 90% de 2012/13 à 2014/15 puis de 2015/16 à 2016/17, à la faveur de la PSO, l'indicateur dépasse la barre des 100%. Il est opportun de rappeler que le TBS ne mesure pas la couverture effective du système éducatif mais il révèle seulement sa capacité physique à assurer cette couverture. Le TBS supérieur à 100%, au cours des 2 dernières années scolaires, indique que le nombre de places disponibles dans le primaire pourrait permettre à priori de scolariser les enfants et non qu'ils y sont effectivement. Sur la période allant de 2012/13 à 2016/17, le TBS a évolué en moyenne de 4,7% par an (**Tableau 13**).

L'observation de l'évolution des TBS selon les sexes met en lumière que celui des filles est certes plus faible que celui des garçons, sur toute la période, mais il évolue en moyenne par an de 5,6% contre 3,9% pour les garçons. De plus, l'écart entre le TBS des garçons et celui des filles qui était de 10,5 points en 2012/13 s'est considérablement réduit et est passé à 2,9 points en 2016/17. La participation des filles s'est donc nettement améliorée.

Il serait aussi intéressant de prêter attention à l'évolution du Taux Net de Scolarisation (TNS) particulièrement dans le primaire (point d'ancrage de la PSO) dans la mesure où cet indicateur fournit une mesure plus précise que le TBS, même s'il ne prend en compte que les élèves ayant l'âge officiel de fréquentation du degré d'enseignement considéré. Ainsi, en dépit du fait que le TNS sous-estime dans une certaine mesure la couverture scolaire en ignorant les élèves entrés précocement ou tardivement dans le système éducatif, il a l'avantage d'indiquer sa capacité d'accueillir ceux ayant l'âge légal d'y être. Dans le cas du primaire, il s'agit des élèves de 6 à 11 ans.

De 2012/13 à 2016/17, le TNS est inférieur à 100% ; ce qui révèle qu'il reste encore des enfants de 6 à 11 ans à scolariser. Mais leur pourcentage s'amenuise. Si en 2012/13, ce pourcentage des nouveaux inscrits au primaire était de 21,1%, en 2016/17, il ne représente plus que 9%. Par

ailleurs, sur cette période, le TNS évolue en moyenne de 5,7% par an, taux moyen d'accroissement annuel supérieur à celui du TBS estimé à 4,7%. En tout état de cause, malgré ces performances, tous les enfants ayant l'âge légal de fréquentation des écoles primaires n'y sont pas encore. Aussi, une partie de cette tranche d'âge se retrouve au collège.

Qu'en est-il du TNS selon les sexes de 2012/2013 à 2016/17 ? Le rythme d'évolution du TNS des filles est plus soutenu que celui des garçons. Leur TNS augmente en moyenne de 6,8% par an contre 4,7% pour les garçons, soit un écart de 2,1 point. Néanmoins, la participation des garçons de 6 à 11 est plus importante que celle des filles avant et après la PSO.

Tableau 13 : Evolution des TBS et TNS par sexe dans le primaire de 2012/13 à 2016/17

| Taux de scolarisation | | 2012/13 | 2013/14 | 2014/15 | 2015/16 | 2016/17 | TAMA |
|---|----------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------|
| Taux Brut de Scolarisation (TBS) | Ensemble | 91,2% | 94,7% | 95,4% | 101,3% | 104,6% | 4,7% |
| | Filles | 85,8% | 89,6% | 92,5% | 99,1% | 103,1% | 5,6% |
| | Garçons | 96,3% | 99,7% | 98,2% | 103,5% | 106,0% | 3,9% |
| | IPS | 0,89 | 0,90 | 0,94 | 0,96 | 0,97 | - |
| Taux Net de Scolarisation (TNS) | Ensemble | 72,9% | 77,0% | 78,9% | 87,8% | 91,0% | 5,7% |
| | Filles | 69,3% | 73,5% | 77,1% | 86,2% | 90,1% | 6,8% |
| | Garçons | 76,4% | 80,4% | 80,6% | 89,3% | 91,9% | 4,7% |
| | IPS | 0,91 | 0,91 | 0,96 | 0,97 | 0,98 | - |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

▪ **Dans l'enseignement secondaire général**

La valeur du TBS, 1^{er} et 2nd cycle confondu est largement inférieure à celle du primaire. La capacité de couverture y est encore insuffisante. Malgré le TAMA de 4,5% observé sur la période allant de 2012/13 à 2016/17, le TBS reste inférieur à 30%. Ce qui revient à dire que les établissements scolaires accueillent seulement environ 3 enfants âgés de 12 à 18 ans sur 10. Toutefois, ce taux ne signifie pas que les autres adolescents ne sont pas scolarisés. Les lycées techniques et professionnels et les centres de formation à certains métiers les accueillent également.

Non seulement l'écart entre le TBS des filles et celui des garçons persiste, mais il est également beaucoup plus accentué. En effet, en 2016/17, alors que cet écart est de 2,9 points dans le primaire, dans le secondaire général par contre, il s'élève à 9,3 points.

En définitive, malgré la PSO, le taux de scolarisation dans le secondaire est encore faible et la scolarisation des filles, dans ce degré d'enseignement, l'est encore plus puisque l'indice de parité entre les sexes est en leur défaveur sur la période allant de 2012/13 à 2016/17 (**Tableau 14**).

Tableau 14 : Evolution du TBS par sexe dans le secondaire général de 2012/13 à 2016/17

| Taux de scolarisation | | 2012/13 | 2013/14 | 2014/15 | 2015/16 | 2016/17 | TAMA |
|----------------------------------|----------|---------|---------|---------|---------|---------|------|
| Taux Brut de Scolarisation (TBS) | Ensemble | 23,8% | 25,5% | 28,1% | 29,3% | 28,4% | 4,5% |
| | Filles | 18,0% | 24,8% | 23,3% | 23,3% | 23,6% | 7,0% |
| | Garçons | 28,8% | 25,3% | 32,5% | 34,0% | 32,9% | 3,4% |
| | IPS | 0,63% | 0,98% | 0,68% | 0,71% | 0,72 | - |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

2-3 Disparités dans la couverture entre les régions administratives en 2016/17 (Cas de l'enseignement primaire)

La couverture, au niveau de l'enseignement primaire, s'est nettement améliorée. Durant l'année scolaire 2016/17, au plan national, le TBS s'élève à 104,6%. Toutefois, cette performance ne laisse pas apparaître la réalité de la couverture scolaire dans les régions administratives et districts. Si dans 18 régions et districts sur les 33, les taux de scolarisation oscillent entre 100,35% (dans la Marahoué) et 132,77% (dans l'Agnéby-Tiassa), dans les 15 autres, non seulement ils sont inférieurs à la moyenne nationale, mais ils n'atteignent pas le seuil des 100%, niveau de scolarisation recommandé (**Tableau 15**). Ce constat met en lumière l'insuffisance de places dans

les écoles primaires de ces régions pour accueillir les enfants de 6 à 11 ans. Sur ces 15 régions, 8 (le Tchologo, la Bagoué, le Folon, le Béré, le Bounkani, le Hambol, le Poro, et le Worodougou) sont situées dans le nord de la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, les régions de l'Agnéby-Tiassa, du Lôh-Djiboua, du Bélier et de la Mé conservent leur rang de leader dans la scolarisation au primaire. Cependant, alors que le TBS de l'Agnéby-Tiassa et du Lôh-Djiboua connaît une légère hausse (pour la première de 132,9% en 2015/16 à 132,77% en 2016/17 et pour la seconde de 130,7% à 131,12%, sur la même période), celui du Bélier et de la Mé enregistre une baisse (de 124,8% à 122,3% pour le Bélier et de 119,7% à 116,55% pour la Mé).

Quant à la région des Grands ponts, elle est à la queue du peloton. Pire, le TBS y a régressé de plus de 2 points de 2015/16 à 2016/17, en passant de 55,3% à 52,3%.

Tableau 15 : Classification des régions administratives selon le Taux Brut de Scolarisation dans le primaire en 2016/17

| | TBS | Régions et Districts |
|-----------------|-----------------------|---|
| GROUPE 1 | < 100% | Grands ponts (52,53%), Tchologo (70,22%), Bagoué (71,40%), Folon (77,58%), Béré (79,27%), Guémon (80,12%), Bounkani (81,20%), Gboklè (88,70%), Hambol (89,75%), Poro (91,59%), Indénié-Djuablin (92,67%), Nawa (93,85%), San pédro (94,77%), Worodougou (98,65%), Gôh (99,36%), |
| GROUPE 2 | > ou = 100% | Marahoué (100,35%), Kabadougou (102,92%), Yamoussoukro (102,97%), Abidjan (104%), N'zi (105,23%), Tonkpi (105,23%), Cavally (107,41%), Moronou (107,96%), Sud-Comoé (109,34%), Bafing (110,17%), Gbêkê (111,83%), Gontougo (112,12%), Haut Sassandra (112,54%), Iffou (113,82%), La Mé (116,55%), Bélier (122,3%), Lôh-Djiboua (131,12%), Agnéby-Tiassa (132,77%) |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

2-4 Inclusion des élèves en situation particulière

L'intérêt pour la scolarisation va grandissant eu égard à la progression du taux de scolarisation dans tous les degrés d'enseignement. Cependant, de nombreux enfants restent encore exclus de l'école pour diverses raisons. L'exclusion la plus criante frappe malheureusement, les enfants en situation de handicap et ceux infectés ou affectés par le VIH-SIDA. Pour remédier à la discrimination dont ces enfants sont victimes, le système éducatif ambitionne d'être inclusif afin de leur permettre, d'une part, de jouir de leur droit à l'éducation et d'autre part d'améliorer la couverture scolaire.

A cet effet, le MENET-FP mène, notamment, des campagnes de sensibilisation, surtout en zone rurale, en vue d'expliquer aux parents d'enfants vivant avec un handicap la nécessité de ne pas les cacher mais plutôt de les inscrire à l'école. En attendant l'évaluation de l'école inclusive en Côte d'Ivoire, quelles proportions les élèves en situation de handicap et les OEV du fait du VIH-SIDA représentent-ils par rapport à l'ensemble des élèves ?

Concernant les élèves vivant avec un handicap, la collecte des données n'a pris en compte que ceux ayant un handicap physique et/ou sensoriel (les non-voyants, les malvoyants, les malentendants, les muets, les sourds et les sourds-muets) ; l'encadrement des enfants vivant avec un handicap lourd (psychomoteur) ne pouvant se faire dans les écoles ordinaires, faute de matériels didactiques adaptés et de personnels spécialisés.

De 2014/15 à 2016/17, les écoles et établissements accueillent des enfants en situation de handicap. Leur proportion, dans les 3 niveaux d'enseignement, est inférieure à 1% de l'ensemble des élèves. En 2016/17, 0,25% des effectifs scolarisés vit avec un handicap et la proportion la plus élevée (0,37%) se rencontre dans le préscolaire (**Tableau 16**).

Quant aux OEV du fait du VIH-SIDA, leur nombre est probablement sous-estimé à cause de la forte stigmatisation liée à cette maladie. Sur les 3 ans, leur proportion par rapport aux effectifs scolarisés n'atteint pas 1%. En outre, en 2015/16 tout comme en 2016/17, l'enseignement secondaire enregistre la proportion la plus élevée d'OEV (respectivement 0,51 et 0,39% des effectifs scolarisés).

Tableau 16 : Evolution des proportions des élèves vivant avec un handicap et des orphelins et enfants vulnérables du fait du VIH-SIDA par degré d'enseignement de 2014/15 à 2016/17

| | Degré d'enseignement | 2014/15 | | 2015/16 | | 2016/17 | |
|--------------------------------|----------------------|--|--|--|--|--|-----------------------------|
| | | Effectifs des élèves en situation particulière | % des élèves en situation particulière | Effectifs des élèves en situation particulière | % des élèves en situation particulière | Effectifs des élèves en situation particulière | % des élèves en difficultés |
| Elèves vivant avec un handicap | Préscolaire | ND | - | 930 | 0,58% | 638 | 0,37% |
| | Primaire | 7 619 | 0,24% | 11 362 | 0,34% | 9 570 | 0,25% |
| | Secondaire général | 5 134 | 0,35% | 5 512 | 0,34% | 4 386 | 0,24% |
| | Ensemble | 12 753 | - | 17 804 | 0,35% | 14 594 | 0,25% |
| Orphelins et Enfants | Préscolaire | 144 | 0,10% | 183 | 0,11% | 73 | 0,04% |
| | Primaire | 12 606 | 0,40% | 14 670 | 0,44% | 10 863 | 0,29% |

Scolarisation et qualité du système éducatif, année 2016-2017

| | | | | | | | |
|---------------------------------------|--------------------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|
| Vulnérables du fait du VIH-SIDA | Secondaire général | 4 539 | 0,31% | 8 217 | 0,51% | 7 063 | 0,39% |
| | Ensemble | 17 289 | 0,36% | 23 070 | 0,45% | 17 999 | 0,31% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

2-5 Entraves à la couverture (cas du primaire)

L'amélioration de la couverture scolaire, dans l'enseignement primaire, rendue possible grâce aux efforts budgétaires dont ce cycle a bénéficié est incontestable. Cependant, les énormes disparités constatées, plus haut, dans la couverture scolaire entre les régions administratives suggèrent l'existence d'obstacles à la scolarisation des enfants. Parmi ces obstacles figurent la distance qu'ils parcourent pour arriver à l'école et aussi l'existence d'écoles à structure incomplète dans certaines localités.

2-5-1 Distance parcourue par les élèves

La distance qui sépare l'école du lieu d'habitation des élèves est déterminante. En effet, la situation géographique de l'école peut impacter la couverture scolaire dans la mesure où plus l'école est éloignée, plus les risques d'abandon pourraient être accrus, les enfants étant épuisés lorsqu'ils parcourent une longue distance pour arriver à l'école et les parents hésitant à les laisser s'y rendre par mesure de sécurité. D'ailleurs, en Côte d'Ivoire, les normes de la carte scolaire recommandent qu'aucun écolier ne parcourt plus de 3 Km pour arriver à l'école et cette mesure oriente la décision d'implantation des écoles dans une zone donnée.

En 2016/17, 3 ans après la PSO, en milieu rural comme en milieu urbain et quel que soit le statut de l'école, dans l'ensemble 90 élèves sur 100 parcourent moins de 3 Km pour arriver à l'école (**Tableau 17**). Les écoles communautaires, construites quelquefois en matériaux provisoires par les communautés elles-mêmes pour satisfaire la demande de scolarisation, sont les plus proches des élèves. En milieu rural, 94% d'entre eux s'y rendent en parcourant moins de 3 Km et en milieu urbain cette proportion s'élève à 95%. En outre, en milieu urbain, la proportion d'élèves parcourant moins de 3 Km pour atteindre l'école est plus élevée dans les écoles publiques (92%) que dans les écoles privées (88%).

Malheureusement, une proportion non négligeable d'élèves parcourt encore une longue distance pour accéder à l'école. Au total, 8 écoliers sur 100 parcourent 3 à 5 Km avant d'arriver à l'école et 2 sur 100 en souffrent car ils sont obligés, pour atteindre leur école, de parcourir plus de 5Km. En milieu rural, la proportion d'élèves (8%) parcourant 3 à 5 Km est un peu plus élevée que celle des élèves (7%) vivant la même situation, en milieu urbain.

Il convient par ailleurs d'accorder une attention particulière à la distance parcourue par les élèves des écoles primaires publiques pour arriver à l'école d'autant plus que l'atteinte des objectifs de la PSO dépend, en grande partie, de l'offre éducative dans le public. Si au plan national 90% des écoliers parcourent moins de 3 Km pour arriver à l'école, quel est l'état des lieux dans les 33 régions et districts ?

L'analyse des proportions d'élèves selon la distance parcourue par région administrative révèle que les régions du nord ayant un taux de scolarisation inférieur à la moyenne nationale sont celles où, heureusement, les proportions d'élèves parcourant moins de 3 Km sont assez élevées (**Tableau 18**). Ce sont les régions de : la Bagoué (98%), du Bafing (97%), le Béré (96%), le Folon (100%), le Hambol (99%), le Kabadougou (99%) et le Worodougou (95%). Toutefois la région du Bounkani (85%) et du Poro (87%) accusent un léger retard. La proximité des écoles pourrait favoriser la scolarisation des enfants dans ces régions. En clair, des efforts sont faits pour que l'offre éducative dans les écoles primaires publiques ne soit pas éloignée des élèves, surtout dans les régions où la couverture scolaire doit être améliorée.

Cependant, dans certaines régions les proportions d'élèves parcourant 3 à 5 Km, voire plus demeurent importantes. C'est le cas dans les régions de : la Nawa, le Haut-Sassandra, le Gboklè.

Tableau 17 : Proportion des élèves selon la distance parcourue pour arriver à l'école par milieu et par statut dans le primaire en 2016/17

| Milieu | Statut | Effectifs élèves | % d'élèves parcourant moins de 3 Km | % d'élèves parcourant 3 à 5 Km | % d'élèves parcourant plus de 5 Km |
|----------------------|-----------------|------------------|-------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| Rural | Communautaire | 73 338 | 94% | 5% | 1% |
| | Privé | 66 944 | 90% | 8% | 2% |
| | Public | 1 942 779 | 90% | 8% | 2% |
| | Ensemble | 2 083 061 | 90% | 8% | 2% |
| Urbain | Communautaire | 6862 | 95% | 5% | 0% |
| | Privé | 455 689 | 88% | 9% | 3% |
| | Public | 1 226 524 | 92% | 7% | 1% |
| | Ensemble | 1 689 075 | 91% | 7% | 2% |
| Total général | | 3 772 136 | 90% | 8% | 2% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Tableau 18 : Proportion des élèves selon la distance parcourue pour arriver dans une école primaire publique par région administrative en 2016/17

| % d'élèves parcourant une grande distance pour arriver à l'école dans le primaire public | | | | | | | | | |
|--|------------------|---------------|----------|--------------|----------------------|------------------|---------------|----------|--------------|
| Régions et Districts | Effectifs élèves | Moins de 3 Km | 3 à 5 Km | Plus de 5 km | Régions et Districts | Effectifs élèves | Moins de 3 Km | 3 à 5 Km | Plus de 5 km |
| ABIDJAN | 379 406 | 90% | 8% | 2% | IFFOU | 57 402 | 95% | 4% | 1% |
| AGNEBY-TIASSA | 116 334 | 90% | 7% | 3% | INDENIE-DJUABLIN | 76 642 | 92% | 6% | 2% |
| BAFING | 26 780 | 97% | 3% | 0% | KABADOUGOU | 32 084 | 99% | 1% | 0% |
| BAGOUE | 43 892 | 98% | 1% | 0% | LA ME | 83 747 | 98% | 2% | 0% |
| BELIER | 71 031 | 97% | 3% | 1% | LÔH-DJIBOUA | 146 125 | 89% | 8% | 3% |
| BERE | 45 817 | 96% | 4% | 0% | MARAHOUÉ | 136 963 | 91% | 7% | 2% |
| BOUNKANI | 34 934 | 85% | 11% | 4% | MORONOU | 57 057 | 97% | 2% | 0% |
| CAVALLY | 75 132 | 92% | 6% | 2% | NAWA | 147 238 | 83% | 13% | 3% |
| FOLON | 14 138 | 100% | 0% | 0% | N'ZI | 42 764 | 94% | 4% | 1% |
| GBÊKÊ | 159 944 | 90% | 8% | 2% | PORO | 106 434 | 87% | 10% | 3% |
| GBOKLE | 53 785 | 81% | 15% | 4% | SAN PEDRO | 107 441 | 89% | 9% | 3% |
| GÔH | 135 479 | 90% | 8% | 2% | SUD-COMOE | 96 319 | 89% | 9% | 3% |
| GONTOUGO | 118 020 | 97% | 3% | 0% | TCHOLOGO | 54 394 | 90% | 8% | 2% |
| GRANDS PONTS | 62 931 | 92% | 6% | 2% | TONKPI | 160 675 | 96% | 4% | 1% |
| GUEMON | 120 566 | 93% | 6% | 1% | WORODOUGOU | 44 174 | 95% | 4% | 1% |
| HAMBOL | 65 753 | 99% | 1% | 0% | YAMOOUSSOUKRO | 50 767 | 84% | 12% | 4% |
| HAUT-SASSANDRA | 245 135 | 81% | 14% | 5% | | | | | |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

2-5-2 Discontinuité éducative dans l'enseignement primaire

Toutes les écoles primaires devraient être en mesure d'accueillir les enfants tout au long du cycle primaire. Aussi, l'idéal serait que chacune d'elles compte 6 classes correspondant aux différents niveaux d'études de ce cycle d'enseignement. Néanmoins, selon la carte scolaire, il est possible d'ouvrir une école avec une classe (le CP1) ou 3 classes (le CP1, le CP2 et le CE1) et au fil des années, les autres salles de classe sont construites de manière à atteindre les 6 recommandées. Malheureusement, dans certaines écoles, ce processus ne va pas à son terme. Ce sont les écoles dites à structure incomplète car n'ayant pas les 6 salles de classe. Or cette situation est susceptible d'engendrer des interruptions dans le cursus des élèves ; auquel cas, la couverture scolaire s'en trouverait impactée ; ce qui pourrait constituer une entrave à l'atteinte des objectifs de la PSO.

En 2016/17, lors de l'enquête statistique, des EPP à structure incomplète ont été recensées. Dans l'ensemble, 28% d'entre elles n'ont pas encore les six salles de classe et ces écoles enregistrent 15% des élèves du public (**Tableau 19**). En milieu rural, leur proportion s'élève à 35% contre 12% en milieu urbain. C'est dire qu'un enfant en milieu rural a trois(3) fois moins de chance de fréquenter une école à structure complète qu'un enfant en milieu urbain. Cette disparité s'observe aussi au niveau des régions administratives. En effet, dans cinq régions administratives, plus de la moitié des EPP a une structure incomplète. Ce sont les régions du Bounkani(51%), du Tchologo(52%), du Worodougou(53%), du Folon(57%) et du Kabadougou(58%). Les enfants, dans les districts d'Abidjan et de Yamoussoukro ainsi que ceux des régions du Gôh, de la Mé, du Sud Comoé, de l'Agneby-Tiassa et de l'Indenié-Djuablin ont plus de chance de suivre leurs études dans des écoles primaires à structure complète (**Tableau 20**).

S'il n'y a pas un véritable suivi dans la programmation de construction des nouvelles salles de classe, les élèves qui sont, actuellement, dans les écoles à structure incomplète, pourraient se trouver dans quelques années dans des écoles n'offrant plus tous les niveaux d'études. Ces élèves sont souvent obligés de poursuivre leurs études dans d'autres localités. Ils se retrouvent donc dans une situation de discontinuité scolaire et sont plus exposés à une rupture scolaire.

En 2016/17, près du quart des écoles primaires publiques (24.6%) n'offre pas la totalité des six niveaux d'études et 10,6% des élèves du primaire sont inscrits dans ces écoles. Par ailleurs, de 2014/15 à 2016/17, l'effectif des élèves dans les écoles primaires n'offrant pas les six niveaux d'études est resté constant (10%). Par contre, sur cette période, l'on note une légère diminution de la proportion des écoles n'offrant pas encore les six niveaux. Cette proportion est passée de 25.3% à 24.6% (**Graphique 3**).

Il est toutefois important de signaler que les enfants scolarisés dans les écoles n'offrant pas les six niveaux ne sont pas censés être tous des potentiels victimes d'une situation de discontinuité de l'offre éducative. En effet, le recours à certains modes de fonctionnement des classes (Jumelé, multigrade) est souvent la solution envisagée pour éviter la rupture dans le cursus scolaire.

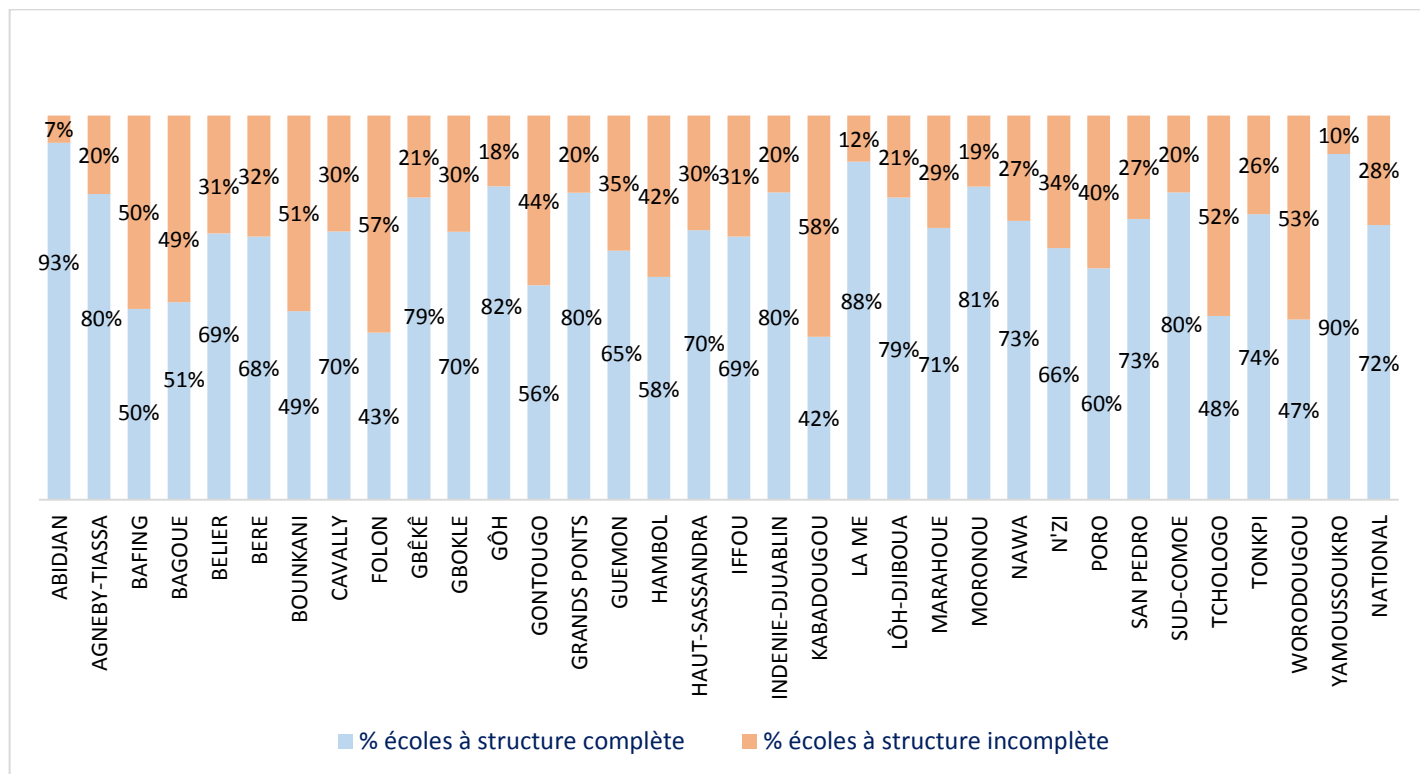
Tableau 19 : Proportion des écoles primaires publiques à structure incomplète par milieu en 2016/17

| Milieu | écoles publiques | | écoles publiques à structure incomplète | | | |
|--------|------------------|------------------|---|------------------|-----------------------|---------------------------------|
| | Nombre d'écoles | Effectifs élèves | Nombre d'écoles | Effectifs élèves | Proportion des écoles | Proportion des effectifs élèves |
| | | | | | | |

| | | | | | | |
|-----------------|---------------|------------------|--------------|----------------|------------|------------|
| Rural | 9 405 | 1 942 779 | 3 289 | 387 051 | 35% | 20% |
| Urbain | 3 790 | 1 226 524 | 471 | 94 018 | 12% | 8% |
| Ensemble | 13 195 | 3 169 303 | 3 760 | 481 069 | 28% | 15% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 3: Proportion des écoles primaires publiques à structures incomplète par région administrative en 2016/17:



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Tableau 20 : Evolution du nombre de niveaux offerts par les écoles primaires publiques de 2013/14 à 2016/17 :

| Nombre de niveaux offerts par école | 2013/14 | | 2014/15 | | 2015/16 | | 2016/17 | |
|-------------------------------------|---------|---------------------|---------|---------------------|---------|---------------------|---------|---------------------|
| | % école | % d'élèves inscrits | % école | % d'élèves inscrits | % école | % d'élèves inscrits | % école | % d'élèves inscrits |
| 1 | 2,6 | 0,5 | 2,8 | 0,5 | 2,8 | 0,5 | 2,8 | 0,5 |
| 2 | 4,2 | 1,2 | 4,2 | 1,2 | 4,2 | 1,2 | 3,8 | 1 |
| 3 | 6 | 2,5 | 6,1 | 2,5 | 6,1 | 2,5 | 5,8 | 2,3 |
| 4 | 5,7 | 2,8 | 6,5 | 3,2 | 6,5 | 3,2 | 6 | 3 |
| 5 | 5,2 | 3,1 | 5,7 | 3,3 | 5,7 | 3,3 | 6,2 | 3,8 |
| Nombre de niveaux offerts < 6 | 23,8 | 10,1 | 25,3 | 10,6 | 25,3 | 10,6 | 24,6 | 10,6 |
| 6 | 76,2 | 89,9 | 74,7 | 89,4 | 74,7 | 89,4 | 75,4 | 89,4 |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Deuxième partie : Qualité et gestion du système éducatif



Chapitre 3 : Etat des déterminants de la qualité du système éducatif

La PSO vise l'accroissement de la couverture scolaire et donc à favoriser la scolarisation de tous les enfants de 6 à 16 ans, sans discrimination. Néanmoins, cet objectif ne saurait être atteint sans la prise en compte de la qualité des services éducatifs offerts. En effet, s'il est primordial que tous les enfants accèdent à l'école, il est tout aussi recommandé que les conditions soient réunies pour qu'ils puissent y être maintenus jusqu'à l'âge de 16 ans et achever ainsi au moins le 1^{er} cycle du secondaire, après l'acquisition des compétences et habilités requises pour faciliter leur insertion dans le tissu économique. La dimension qualitative consiste, notamment, à veiller à ce que :

- les infrastructures scolaires soient non seulement en nombre suffisant pour accueillir tous les enfants d'âge scolaire et aussi en bon état ;
- les commodités soient disponibles et fonctionnelles ;
- l'encadrement des élèves respectent les normes pédagogiques ;
- les élèves aient le matériel nécessaire aux apprentissages ;
- les enseignants reçoivent la formation idoine afin d'avoir les compétences académiques et pédagogiques requises mais aussi que leur affectation dans les écoles et établissements se fasse en fonction des besoins réels.

L'analyse, dans cette section, portera sur ces quelques facteurs qui sont déterminants pour une amélioration de la qualité d'un système éducatif.

3-1 Conditions matérielles d'apprentissage

3-1-1 Etat des salles de classe

Dès l'annonce de la scolarisation obligatoire, l'Etat, avec l'appui des PTF, des promoteurs d'établissements privés, des collectivités territoriales et des communautés, s'est engagé à accroître les investissements en matière d'éducation pour notamment permettre la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires : écoles, établissements et salles de classe. Ainsi de 2014/15 à 2016/2017, le nombre d'infrastructures s'est accru dans les différents degrés d'enseignement. Au préscolaire, sur cette période, leur nombre est passé de 1991 écoles soit 4 584 salles de classe à 2 502 écoles soit 5 892 classes, soit un TAMA de 12,1%. Au primaire, il s'est accru en moyenne de 4,8%, passant de 14 857 écoles pour 76 564 salles de classe à 16 324 écoles pour 910 970 salles de classe. Au niveau du secondaire général, l'accroissement est

beaucoup plus significatif que dans le primaire puisque le nombre d'écoles qui était de 1 373, s'élève à 1 641, soit un accroissement moyen annuel de 9,3%. Quant aux salles de classe, leur nombre est passé de 25 709 à 29 988.

Mais l'évolution quantitative des infrastructures ne suffit pas pour offrir aux enseignants de meilleures dispositions de travail et pour que les élèves soient plus réceptifs aux apprentissages. Il faut impérativement que les salles de classe où se déroulent les cours répondent également aux normes pédagogiques et soient en bon état. En 2016/17, dans quel état sont les salles de classe utilisées pour les cours ?

Au préscolaire, l'encadrement des tout petits doit se faire dans un espace propre et aéré. Malheureusement, sur les 5 610 salles de classe utilisées effectivement pour les cours recensées (282 salles de classe sont utilisées à d'autres fins), dans l'ensemble, 10% sont en mauvais état et 8% en matériaux provisoires. Par rapport à l'année scolaire précédente où les proportions cumulées des salles de classe en mauvais état (13,6%) et en matériaux provisoires (8,3%) s'élevaient à 21,9%, l'on observe une légère amélioration. La proportion des salles de classe en mauvais état quoiqu'étant en baisse d'un peu plus de 3 points demeure, toutefois, assez élevée puisque 10 salles de classe sur 100 représentent, à la limite, des dangers pour les élèves.

En milieu rural, la proportion des salles de classe en mauvais état est passée de 21% en 2015/16 à 14% en 2016/17, soit une réduction de 7 points et celle des salles de classe en matériaux provisoires (15%) n'a sensiblement pas variée. Malgré cette relative embellie, ce milieu renferme les plus grandes proportions de salles de classe en mauvais état et en matériaux provisoires (**Tableau 21**).

Par ailleurs, si la quasi-totalité (99%) des salles de classe des écoles préscolaires privées est en bon état, il n'en est pas de même dans les écoles préscolaires publiques. 14 salles de classe sur 100 y sont en mauvais état et 11 sur 100, en matériaux provisoires. En somme, le quart des salles de classe du public doit être réhabilité pour offrir aux élèves des conditions d'apprentissage acceptables.

Il serait aussi opportun d'observer l'état des salles de classe utilisées pour les cours, au plan régional, pour notamment identifier les zones où elles sont les plus délabrées surtout dans les écoles préscolaires publiques. Exception faite de la région du Bafing où la totalité des salles de classe utilisées pour les cours sont en bon état, celles en mauvais état et en matériaux provisoires

se rencontrent dans toutes les autres régions. Leurs proportions sont, toutefois, inquiétantes dans le Folon, le Worodougou, l'Indénié-Djuablin et le Tonkpi. Dans ces régions, plus de la moitié des salles de cours sont dégradées ou en matériaux provisoires (**Tableau 22**).

Tableau 21: Proportion des salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires par milieu et par statut dans les écoles préscolaires en 2016/17

| Statut et milieu | | Salles de classe utilisées pour les cours | | | |
|------------------|---------------|---|---------------|-------------------|----------------------------|
| | | Total | % en Bon état | % en Mauvais état | % en Matériaux provisoires |
| Milieu | Rural | 1 513 | 71% | 14% | 15% |
| | Urbain | 4 097 | 87% | 8% | 5% |
| Statut | Communautaire | 32 | 75% | 9% | 16% |
| | Privé | 1 748 | 99% | 1% | 0% |
| | Public | 3 830 | 76% | 14% | 11% |
| Ensemble | | 5 610 | 83% | 10% | 8% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Tableau 22 : Proportion des salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires par région administrative dans les écoles préscolaires publiques en 2016/17

| Région | Nombre de salles de classe utilisées pour les cours | % bon état | % mauvais état | % matériaux provisoires |
|------------------|---|------------|----------------|-------------------------|
| ABIDJAN | 722 | 87% | 12% | 1% |
| AGNEBY-TIASSA | 191 | 79% | 8% | 13% |
| BAFING | 25 | 100% | 0% | 0% |
| BAGOUE | 50 | 70% | 14% | 16% |
| BELIER | 51 | 92% | 6% | 2% |
| BERE | 24 | 75% | 4% | 21% |
| BOUNKANI | 32 | 97% | 0% | 3% |
| CAVALLY | 69 | 67% | 14% | 19% |
| FOLON | 17 | 35% | 29% | 35% |
| GBÊKÊ | 211 | 78% | 16% | 7% |
| GBOKLE | 42 | 55% | 14% | 31% |
| GÔH | 144 | 78% | 13% | 8% |
| GONTOUGO | 96 | 79% | 15% | 6% |
| GRANDS PONTS | 154 | 82% | 12% | 6% |
| GUEMON | 112 | 79% | 9% | 12% |
| HAMBOL | 98 | 81% | 11% | 8% |
| HAUT-SASSANDRA | 130 | 67% | 12% | 22% |
| IFFOU | 52 | 44% | 27% | 29% |
| INDENIE-DJUABLIN | 133 | 91% | 6% | 3% |
| KABADOUGOU | 69 | 67% | 13% | 20% |
| LA ME | 104 | 81% | 18% | 1% |
| LÔH-DJIBOUA | 128 | 79% | 13% | 8% |
| MARAHOUÉ | 103 | 87% | 3% | 10% |
| MORONOU | 26 | 85% | 12% | 4% |
| NAWA | 137 | 55% | 11% | 34% |
| N'ZI | 45 | 91% | 4% | 4% |
| PORO | 190 | 59% | 10% | 31% |
| SAN PEDRO | 95 | 85% | 7% | 7% |
| SUD-COMOE | 140 | 89% | 11% | 1% |
| TCHOLOGO | 42 | 74% | 10% | 17% |
| TONKPI | 280 | 46% | 33% | 21% |
| WORODOUGOU | 17 | 88% | 0% | 12% |
| YAMOOUSSOUKRO | 101 | 61% | 36% | 3% |

| | | | | |
|----------|-------|-----|-----|-----|
| NATIONAL | 3 830 | 76% | 14% | 11% |
|----------|-------|-----|-----|-----|

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Dans l'enseignement **primaire**, l'on doit être plus regardant sur l'état des salles de classe dont dépend en partie la réussite de la PSO. En effet en rendant pénibles les conditions de travail des enseignants et l'encadrement des élèves, un nombre élevé de salles de cours en mauvais état pourrait également constituer un véritable frein à la scolarisation d'un bon nombre d'enfants.

En 2016/15, sur les 84 331 salles de cours recensées, 15,8% sont en mauvais état contre 29,41% en 2015/16. Quant aux salles de cours en matériaux provisoires, leur proportion est passée de 18,93% à 12,2%. Ce qui revient à dire que leur nombre est en baisse probablement pour 2 raisons : soit ces salles de classe sont utilisées à d'autres fins parce que totalement délabrées, soit elles ont été réhabilitées. Dans tous les cas, Les proportions de salles de classe en mauvais état et en matériaux provisoires représentent près de 30% de l'ensemble des salles de cours.

En milieu rural, 3,2% des salles de cours dans les écoles primaires privées sont moins bien entretenues que celles des écoles privées implantées en milieu urbain. En milieu urbain,

seulement 2,9% des salles de cours des écoles privées sont en mauvais état et 1,3% en matériaux provisoires alors qu'en zone rurale, ces proportions avoisinent, respectivement, 12 et 20% (**Tableau 23**). L'existence de classes de cours en matériaux provisoires au sein des écoles privées est anormale d'autant plus que les promoteurs des écoles privées ont l'obligation de se conformer à certaines normes avant la création et l'ouverture de l'école. Quant aux classes de cours des écoles communautaires, elles sont, en milieu rural comme en milieu urbain, non seulement les plus dégradées mais elles sont aussi majoritairement construites en matériaux provisoires. Concernant enfin les salles de cours des écoles publiques, une proportion non négligeable doit être réhabilitée (17,7% en milieu rural et 19,2% en milieu urbain) ou bien être construite en matériaux pérennes (16% en milieu rural et 4,4% en milieu urbain).

Par ailleurs, les écoles primaires publiques de toutes les régions administratives renferment des salles de cours en mauvais état et en matériaux provisoires. Si en moyenne 80% des salles de cours des EPP des districts d'Abidjan et de Yamoussoukro ainsi que des régions de la Bagoué, du Béliér, de l'Indénié- Djuablin, du Kabadougou et du Sud-Comoé sont en bon état, la situation est moins reluisante dans d'autres régions. En effet, dans près du 1/3 des régions (le Bafing, le Béré, le Gbêkê, le Gboklè, le Gontougo, les Grands ponts, le Haut-Sassandra, l'Iffou, le Moronou et le Worodougou), 20 salles de cours, voire plus, sur 100 sont dans un état défectueux. De plus, 8 régions (le Béré, le Cavally, le Gboklè, le Tonkpi, le Guémon, le Haut-Sassandra, la Nawa et le Worodougou) sur les 33 ont des proportions de salles de cours en matériaux provisoires supérieures ou égales à 20%. Dans les régions du Béré, du Haut-Sassandra et du Gboklè, le problème se pose avec acuité car les proportions cumulées de salles de cours délabrées et en matériaux provisoires frôlent les 50%. Dans le Gboklè, cette proportion est même supérieure à 50% (**Tableau 24**).

Tableau 23 : Proportion des salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires par milieu et par statut dans les écoles primaires en 2016/17

| Milieu et statut | Salles de classe utilisées pour les cours | | | |
|------------------|---|------------|----------------|-------------------------|
| | Total | % bon état | % mauvais état | % matériaux provisoires |
| Rural | 50 870 | 64,7% | 17,3% | 18,0% |
| Communautaire | 2 217 | 26,6% | 13,3% | 60,2% |
| Privé | 1 674 | 68,6% | 11,9% | 19,5% |
| Public | 46 979 | 66,3% | 17,7% | 16,0% |
| Urbain | 33 461 | 83,0% | 13,6% | 3,4% |
| Communautaire | 185 | 67,6% | 14,1% | 18,4% |
| Privé | 11 445 | 95,7% | 2,9% | 1,3% |
| Public | 21 831 | 76,5% | 19,2% | 4,4% |

| | | | | |
|----------|--------|-------|-------|-------|
| Ensemble | 84 331 | 72,0% | 15,8% | 12,2% |
|----------|--------|-------|-------|-------|

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Tableau 24 : Proportion des salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires par région administrative dans les écoles primaires publiques en 2016/17

| Région | Nombre de salles de classe utilisées pour les cours | % bon état | % mauvais état | % matériaux provisoires |
|------------------|---|------------|----------------|-------------------------|
| ABIDJAN | 6 243 | 82,4% | 17,3% | 0,3% |
| AGNEBY-TIASSA | 2 532 | 76,8% | 18,5% | 4,7% |
| BAFING | 785 | 74,0% | 20,8% | 5,2% |
| BAGOUE | 992 | 83,2% | 12,6% | 4,2% |
| BÉLIER | 1 831 | 80,4% | 15,7% | 3,9% |
| BÈRE | 1 237 | 55,1% | 22,5% | 22,5% |
| BOUNKANI | 722 | 76,5% | 18,3% | 5,3% |
| CAVALLY | 1 648 | 68,3% | 10,2% | 21,5% |
| FOLON | 416 | 76,4% | 10,3% | 13,2% |
| GBÈKÈ | 3 568 | 69,9% | 23,9% | 6,2% |
| GBOKLE | 1 187 | 44,3% | 20,4% | 35,3% |
| GÔH | 2 889 | 69,9% | 21,0% | 9,2% |
| GONTOUGO | 2 893 | 76,7% | 18,8% | 4,5% |
| GRANDS PONTS | 1 458 | 76,7% | 20,9% | 2,3% |
| GUEMON | 2 708 | 59,5% | 14,8% | 25,7% |
| HAMBOL | 1 616 | 77,2% | 14,5% | 8,2% |
| HAUT-SASSANDRA | 4 790 | 54,6% | 20,0% | 25,4% |
| IFFOU | 1 568 | 62,2% | 20,0% | 17,8% |
| INDENIE-DJUABLIN | 1 562 | 80,3% | 14,7% | 5,0% |
| KABADOUGOU | 870 | 80,3% | 13,3% | 6,3% |
| LA ME | 1 842 | 77,5% | 19,9% | 2,7% |
| LÔH-DJIBOUA | 2 916 | 70,1% | 19,9% | 10,1% |
| MARAHOUÉ | 3 071 | 64,7% | 18,4% | 16,9% |
| MORONOU | 1 197 | 75,8% | 21,0% | 3,3% |
| NAWA | 3 118 | 56,8% | 17,8% | 25,4% |
| N'ZI | 1 133 | 74,2% | 19,7% | 6,1% |
| PORO | 2 206 | 77,0% | 16,1% | 6,9% |
| SAN PEDRO | 2 337 | 61,3% | 15,4% | 23,3% |
| SUD-COMOE | 2 034 | 80,9% | 18,1% | 1,0% |
| TCHOLOGO | 1 327 | 65,2% | 17,6% | 17,3% |
| TONKPI | 3 954 | 57,7% | 17,8% | 24,5% |
| WORODOUGOU | 1 061 | 58,8% | 20,9% | 20,3% |
| YAMOOUSSOUKRO | 1 099 | 83,5% | 13,9% | 2,5% |
| NATIONAL | 68 810 | 69,6% | 18,1% | 12,3% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Dans le secondaire général, ce sont au total 27 095 salles effectivement utilisées pour les cours et 2 379 salles spécialisées qui ont été répertoriées durant l'année scolaire 2016-2017. Les établissements privés en renferment respectivement près de 65 et 68%. Les promoteurs de ces établissements font l'effort d'entretenir les salles de cours. Ainsi, seulement 1,80% d'entre elles y sont en mauvais état. En revanche, dans les établissements publics, leur proportion demeure beaucoup plus importante. Environ 17 salles de cours sur 100 y sont défectueuses. Par rapport à 2015/16, cette proportion est pratiquement passée du simple au double ; ce qui fait penser que la réhabilitation des salles de cours des établissements publics n'est pas régulière.

Concernant les salles spécialisées et laboratoires, un peu plus de 2/3 sont au sein des établissements privés et ces salles sont en meilleur état que dans les établissements publics. Alors

que la proportion de salles spécialisées en mauvais état s'établit à moins de 8% dans le privé, dans le public, plus du 1/3 est mal entretenu (**Tableau 25**).

Dans l'ensemble, contrairement à l'enseignement primaire, l'on rencontre peu de salles de cours et de salles spécialisées en matériaux provisoires dans les établissements secondaires au public tout comme au privé. Mieux, leur proportion (respectivement 1,4% et 1,8%) a légèrement baissé, par rapport à 2015/16. En définitive, les salles de cours et les salles spécialisées des lycées et collèges publics sont les plus vétustes.

Mais quelles sont les proportions de salles de cours dégradées dans les lycées et collèges publics des districts et régions ? L'observation de l'état des salles de cours dans les régions met en évidence le constat suivant : d'abord à l'exception des régions du Folon, de Gbêkê, du Gboklè, des Grands ponts ainsi que du district d'Abidjan, dans les autres régions, les salles de cours en matériaux provisoires sont quasi inexistantes ; puis 23 régions sur les 33 comptent au moins 10% de salles de cours en mauvais état. Et sur ces 23 régions, 3 régions (le Hambol, le Moronou et le district de Yamoussoukro) se distinguent par des proportions assez importantes de salles de cours délabrées dans les établissements publics. Ces proportions valent respectivement, 41,3%, 36,5% et 38,1% de l'ensemble des salles utilisées pour les cours (**Tableau 26**).

Tableau 25 : Proportion des salles de classe utilisées pour les cours, des salles spécialisées et des laboratoires en bon état, en mauvais état et en matériaux provisoires par statut dans le secondaire général en 2016/17

| Statut | Salles de classe utilisées pour les cours | | | | Salles spécialisées et laboratoires | | | |
|-----------------|---|---------------|-------------------|----------------------------|-------------------------------------|---------------|-------------------|----------------------------|
| | Total | % en bon état | % en mauvais état | % en matériaux provisoires | Total | % en bon état | % en mauvais état | % en matériaux provisoires |
| Privé | 17 540 | 97,0% | 1,8% | 1,2% | 1 614 | 90,5% | 7,8% | 1,7% |
| Public | 9 555 | 82,1% | 16,3% | 1,7% | 765 | 60,7% | 37,3% | 2,1% |
| Ensemble | 27 095 | 91,7% | 6,9% | 1,4% | 2 379 | 80,9% | 17,3% | 1,8% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Tableau 26 : Proportion des salles de classe utilisées pour les cours en bon état, en mauvais état et matériaux provisoires par région administrative dans le secondaire général en 2016/17

| Région | Nombre de salles de classe pour les cours théoriques | % salles de classe en bon état | % salles de classe en mauvais état | % salles de classe en matériaux provisoires |
|------------------|--|--------------------------------|------------------------------------|---|
| ABIDJAN | 1530 | 82,2% | 12,8% | 5,0% |
| AGNEBY-TIASSA | 290 | 77,6% | 21,7% | 0,7% |
| BAFING | 54 | 100,0% | 0,0% | 0,0% |
| BAGOUE | 140 | 90,0% | 10,0% | 0,0% |
| BELIER | 324 | 80,9% | 19,1% | 0,0% |
| BERE | 114 | 84,2% | 15,8% | 0,0% |
| BOUNKANI | 106 | 68,9% | 31,1% | 0,0% |
| CAVALLY | 157 | 96,2% | 3,8% | 0,0% |
| FOLON | 35 | 71,4% | 22,9% | 5,7% |
| GBÊKÊ | 624 | 83,5% | 16,5% | 0,0% |
| GBOKLE | 118 | 56,8% | 11,9% | 31,4% |
| GÔH | 374 | 95,5% | 4,5% | 0,0% |
| GONTOUGO | 479 | 81,2% | 18,8% | 0,0% |
| GRANDS PONTS | 263 | 72,2% | 16,0% | 11,8% |
| GUEMON | 119 | 67,2% | 32,8% | 0,0% |
| HAMBOL | 196 | 58,7% | 41,3% | 0,0% |
| HAUT-SASSANDRA | 525 | 73,3% | 26,7% | 0,0% |
| IFFOU | 174 | 95,4% | 4,6% | 0,0% |
| INDENIE-DJUABLIN | 345 | 92,2% | 7,8% | 0,0% |
| KABADOUGOU | 176 | 89,8% | 10,2% | 0,0% |
| LA ME | 328 | 70,4% | 29,6% | 0,0% |
| LÔH-DJIBOUA | 318 | 76,4% | 23,6% | 0,0% |
| MARAHOUÉ | 324 | 94,4% | 5,6% | 0,0% |
| MORONOU | 211 | 63,5% | 36,5% | 0,0% |
| NAWA | 176 | 79,0% | 21,0% | 0,0% |
| N'ZI | 156 | 59,6% | 40,4% | 0,0% |
| PORO | 324 | 83,6% | 16,4% | 0,0% |
| SAN PEDRO | 218 | 98,6% | 1,4% | 0,0% |
| SUD-COMOE | 454 | 97,4% | 1,5% | 1,1% |
| TCHOLOGO | 164 | 96,3% | 3,7% | 0,0% |
| TONKPI | 394 | 89,8% | 8,9% | 1,3% |
| WORODOUGOU | 93 | 88,2% | 11,8% | 0,0% |
| YAMOOUSSOUKRO | 252 | 61,9% | 38,1% | 0,0% |
| NATIONAL | 9 555 | 82,1% | 16,3% | 1,7% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

3-1-2 Disponibilité des Commodités

L'accès aux services de base concourt, indéniablement, au confort et au bien-être des enseignants et des élèves qui passent des heures au sein des écoles et établissements. Il est également déterminant pour le maintien des élèves dans le système éducatif mais aussi pour l'amélioration des rendements scolaires et par ricochet de la qualité. Veiller donc à ce que l'accès aux commodités de base: les dispositifs de lavage des mains, les latrines, les points d'eau, l'électricité et les cantines dans tous les degrés d'enseignement soit satisfaisant doit faire partie des mesures à prendre pour l'atteinte des objectifs de la PSO.

Selon les statistiques de 2014/2015, la disponibilité de ces commodités, dans les écoles et établissements, faisait cruellement défaut. Au niveau de l'enseignement primaire par exemple : moins de la moitié des écoles disposaient de latrines, l'accès aux sources d'eau améliorées était inférieure à 40%, plus des 2/3 des écoles ne bénéficiaient pas d'électricité et seulement 35% étaient dotées d'une cantine fonctionnelle. Trois ans après, l'accès aux commodités s'est-il amélioré ?

- **Les dispositifs pour le lavage des mains**

Cette commodité est capitale d'autant plus que le lavage des mains est un moyen simple de prévention de la propagation d'innombrables maladies et de promotion des règles élémentaires d'hygiène notamment en milieu scolaire. Se laver régulièrement et correctement les mains réduit la probabilité d'infections virales et bactériennes.

Au préscolaire, en 2016/17, dans l'ensemble, ces dispositifs existent dans plus de la moitié (58%) des écoles mais ne fonctionnent que dans 54% d'entre elles. Même si l'on observe une amélioration de l'accès à cette commodité car la proportion d'écoles en disposant connaît une hausse de 8 points par rapport à 2015/16, il ne faut pas non plus perdre de vue que dans 46 écoles sur 100, les élèves n'ont pas accès aux dispositifs pour le lavage des mains ; ce qui paraît inadmissible quand on sait qu'un seau d'eau propre peut valablement remplacer un lavabo.

Toutefois, la disponibilité des dispositifs pour le lavage des mains est beaucoup plus satisfaisante dans les écoles préscolaires privées. Non seulement la proportion d'écoles en possédant s'est accrue en passant de 77% en 2016/17 à 82%, mais en plus ces dispositifs fonctionnent dans 80 écoles sur 100 (**Tableau 27**). En revanche, dans les écoles préscolaires publiques qui représentent

près des $\frac{3}{4}$ de l'ensemble des écoles préscolaires, plus de la moitié des écoles n'ont pas de dispositifs pour le lavage des mains. Même lorsqu'ils existent, ils ne sont fonctionnels que dans 44% d'entre elles. Le manque de dispositifs de lavage des mains est donc plus accentué au public. Dans les régions administratives, les proportions d'écoles préscolaires publiques ayant en leur sein des dispositifs pour le lavage des mains oscillent entre 96 (dans l'Iffou) et 12% (dans le Lôh-Djiboua). Sur les 33 régions, seulement 9 (Iffou, Abidjan, San-Pédro, Folon, Nawa, Sud-Comoé, Yamoussoukro, Grands ponts et Bafing) ont des proportions d'écoles préscolaires publiques ayant des dispositifs pour le lavage des mains fonctionnels supérieures ou égales à 50%. Dans les $\frac{3}{4}$ des régions, ces proportions sont inférieures à la moyenne nationale estimée à 44%. La situation est dramatique dans les régions de la Mé, du Tchologo, du Gboklè, du Béré, du N'zi, du Lôh-Djiboua où plus de 80 écoles sur 100 n'ont pas de dispositifs pour le lavage des mains fonctionnels (**Graphique 4**).

Au primaire, le manque des dispositifs pour le lavage des mains est plus révoltant tant les proportions d'écoles n'en disposant pas sont importantes. En effet, au plan national, sur les 16 324 écoles recensées en 2016/17, seulement 5081, soit moins du tiers (31%) en disposent. Pire, ils ne sont fonctionnels que dans 26% d'entre elles. C'est dire que dans près des $\frac{3}{4}$ des écoles primaires, les élèves n'ont pas accès aux dispositifs pour le lavage des mains. Dans les écoles communautaires, ils n'existent pratiquement pas. A peine 3% d'entre elles en possèdent. Quant aux écoles publiques, malgré l'amélioration de la couverture de 4 points par rapport à 2015/16, les $\frac{3}{4}$ des écoles n'en sont pas dotées.

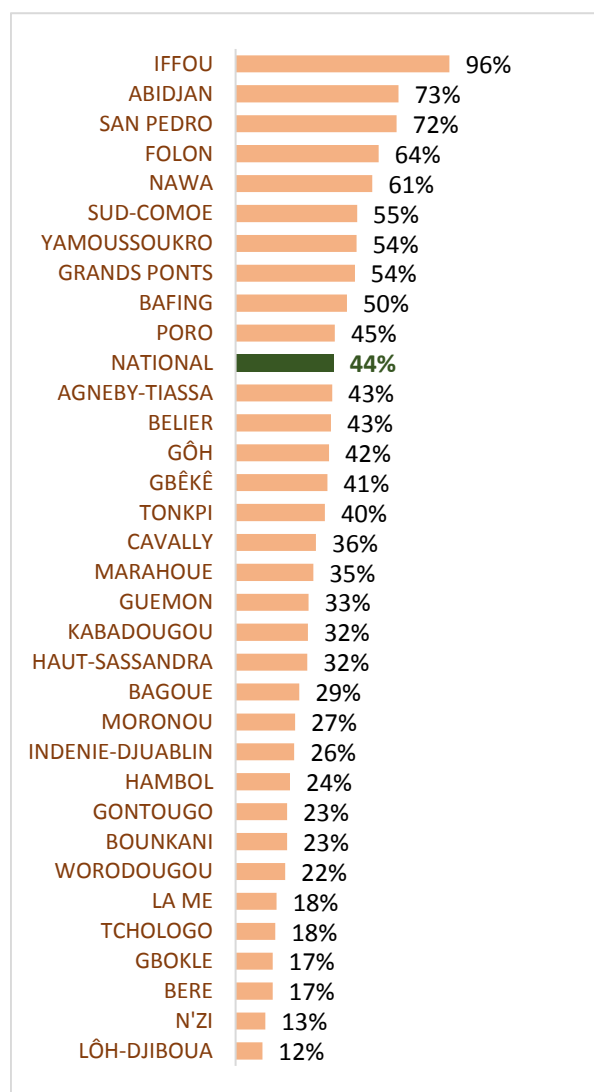
Au niveau régional, si dans les régions du Cavally, du Folon, du Bafing et du Kabadougou au moins 65% des EPP ont en leur sein des dispositifs pour le lavage des mains, dans le Worodougou, le N'zi, l'Iffou, la Marahoué, le Hambol, le Moronou et le Béré, la couverture est inférieure à 10%. Dans les EPP de plus des $\frac{2}{3}$ des régions, la disponibilité des dispositifs pour le lavage des mains fonctionnels est inférieure à la moyenne nationale qui est de 26% (**Graphique 5**).

Tableau 27 : Proportion des écoles ayant des dispositifs de lavage de mains fonctionnels par cycle d'enseignement et par statut en 2016/17

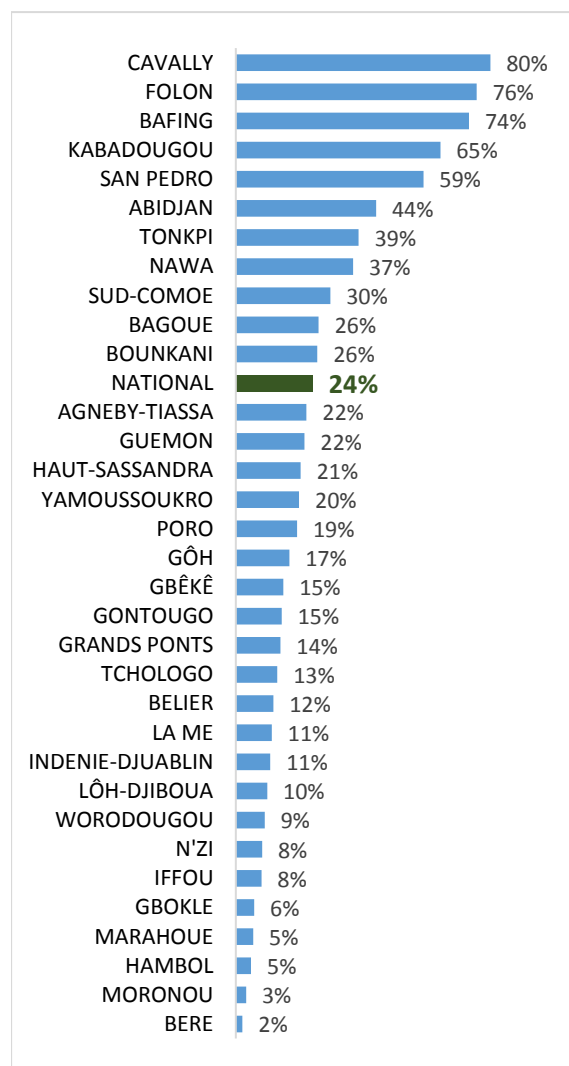
| Cycle d'enseignement | Statut | Nombre d'écoles | Nombre d'écoles ayant un dispositif de lavage des mains | Nombre d'écoles ayant un dispositif de lavage des mains fonctionnel | % Ecoles ayant un dispositif de lavage des mains | % Ecoles ayant un dispositif de lavage des mains fonctionnel |
|----------------------|-----------------|-----------------|---|---|--|--|
| Préscolaire | Public | 1 802 | 882 | 795 | 49% | 44% |
| | Privé | 682 | 557 | 544 | 82% | 80% |
| | Communautaire | 18 | 9 | 8 | 50% | 44% |
| | Ensemble | 2 502 | 1 448 | 1 347 | 58% | 54% |
| Primaire | Public | 13 195 | 3 914 | 3 219 | 30% | 24% |
| | Privé | 2 128 | 1 129 | 1 071 | 53% | 50% |
| | Communautaire | 1 001 | 38 | 31 | 4% | 3% |
| | Ensemble | 16 324 | 5 081 | 4 321 | 31% | 26% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 4 : Proportion des écoles préscolaires publiques ayant des dispositifs de lavage des mains fonctionnels par région administrative en 2016/17



Graphique 5 : Proportion des écoles primaires publiques ayant des dispositifs de lavage des mains fonctionnels par région administrative en 2016/17



▪ **Les latrines**

L'élimination de la défécation à l'air libre est l'un des objectifs de l'assainissement à l'échelle mondiale et l'un des principaux indicateurs de suivi des ODD. La mise à disposition de latrines fonctionnelles et respectant les normes édictées par l'OMS et l'UNICEF notamment en milieu scolaire, est essentiel en vue de préserver l'environnement et la santé des élèves mais aussi pour renforcer la sécurité des filles afin de les maintenir dans le système éducatif.

Au préscolaire, en 2016/17, sur les 2 502 écoles recensées, 1 552, soit moins des 2/3 de l'ensemble des écoles possèdent des latrines. Cette proportion n'a pas variée par rapport à celle de 2015/16. Les latrines existantes ne fonctionnent que dans 62% des écoles qui en possèdent. Cependant, l'on note une légère progression de la proportion des écoles ayant des latrines fonctionnelles : leur proportion est passée de 60%, en 2015/16, à 62%. Les latrines des écoles préscolaires publiques sont les moins bien entretenues. Au sein de plus de la moitié de ces écoles, elles sont hors d'usage. Les élèves n'y ont donc pas accès. Par contre, au niveau du privé, la quasi-totalité (96%) des écoles disposent de latrines fonctionnelles. Enfin, dans les écoles préscolaires communautaires, l'accès à des latrines propres et en bon état s'est nettement amélioré puisque de 40% en 2015/16, la proportion d'écoles en possédant est passée à 72% (**Tableau 28**).

Au sein des écoles préscolaires publiques et au plan régional, dans seulement 3 régions (Boukani, Abidjan et Sud-Comoé) sur les 33, plus de 80 écoles sur 100 ont des latrines fonctionnelles. Hormis ces régions, dans les autres, les proportions d'écoles disposant de latrines en bon état n'atteignent pas la barre des 75%. Dans le Béré, 8 écoles sur 10 sont sans latrines fonctionnelle (**Tableau 29**).

Au primaire, un peu plus de la moitié (52%) des écoles recensées possèdent des latrines et celles-ci sont toutes fonctionnelles. Par rapport à l'année scolaire 2015/16, les proportions de latrines fonctionnelles ont augmenté de plus de 11 points. La situation s'est, certes améliorée, mais dans 48 écoles sur 100, l'accès aux latrines en bon état n'est pas encore assuré. Quoiqu'encore élevées, les proportions d'EPP ayant des latrines hors d'usage ont également baissé, passant de 62% à 48%. Les latrines des EPP manquent d'entretien tout comme celles des écoles communautaires. Seulement 7 écoles communautaires sur 100 disposent de latrines

fonctionnelles. Par ailleurs, même l'existence de latrines fonctionnelles, dans les EPP ne signifie pas pour autant que l'accès réel à cette commodité est satisfaisant. En effet, dans ces écoles, le nombre moyen d'élèves par latrine s'élève à 60 dans l'ensemble, ratio supérieur à celui recommandé par l'UNICEF et l'OMS (50 élèves par latrine). En milieu rural, ce ratio est de 51 élèves/latrine et en milieu urbain, il est de 71 élèves/latrine (**Tableau 28**).

Au sein des EPP des régions administratives, l'accès aux latrines fonctionnelles est diversement assuré. Seul dans le District d'Abidjan, 80 écoles sur 100 en sont pourvues. Dans 18 des 33 régions, moins de la moitié des EPP ont des latrines en bon état. Dans la région de la Marahoué, la situation est alarmante : plus des $\frac{3}{4}$ des EPP n'ont pas de latrines en bon état (**Tableau 29**).

Quant au **secondaire général**, la couverture en latrines fonctionnelles, bien qu'ayant enregistré une baisse de 4 points par rapport à 2015/16, y est beaucoup plus importante que dans le primaire : 86 établissements sur 100 en sont, en effet, dotés. Néanmoins, cette couverture élevée de latrines fonctionnelles dans le secondaire est essentiellement le fait de la disponibilité de cette commodité dans les établissements privés (94%). L'on observe un écart de 30 points entre les proportions de ces établissements et malheureusement cet écart se creuse d'autant plus qu'il était de 28% en 2015/16.

Dans les régions administratives, l'accès à des latrines en bon état, dans les lycées et collèges publics, était assuré à 100% dans 4 régions (Bafing, Worodougou, Gboklè et Bagoué), en 2015/16. En 2016/2017, seules 2 régions (Worodougou et Guémon) sont à ce niveau de couverture. Dans le Bafing le Gboklè et la Bagoué, les latrines se sont dégradées. En une année scolaire, les proportions de latrines fonctionnelles sont passées respectivement de 100% à : 25, 67 et 50%. Par ailleurs si dans toutes les autres régions, les proportions de latrines en bon état sont supérieures ou égales à 25%, dans le Gontougo, l'accès à cette commodité est très limité. Seulement 6% des établissements publics en possèdent (**Tableau 29**).

Tableau 28 : Proportion des écoles et établissements ayant des latrines fonctionnelles par degré d'enseignement et par statut en 206/17

| degré d'enseignement | Statut | Nombre d'établissements | Nombre d'établissements ayant des latrines | Nombre d'établissements ayant des latrines fonctionnelles | % Nombre d'établissements ayant des latrines | % Nombre d'établissements ayant des latrines fonctionnelles |
|----------------------|-----------------|-------------------------|--|---|--|---|
| Préscolaire | Public | 1 802 | 957 | 882 | 53% | 49% |
| | Privé | 682 | 660 | 657 | 97% | 96% |
| | Communautaire | 18 | 13 | 13 | 72% | 72% |
| | Ensemble | 2 502 | 1 630 | 1 552 | 65% | 62% |
| Primaire | Public | 13 195 | 6 674 | 6 674 | 51% | 51% |
| | Privé | 2 128 | 1 796 | 1 796 | 84% | 84% |
| | Communautaire | 1 001 | 69 | 69 | 7% | 7% |
| | Ensemble | 16 324 | 8 539 | 8 539 | 52% | 52% |
| Secondaire général | Public | 469 | 365 | 299 | 78% | 64% |
| | Privé | 1 172 | 1 126 | 1 105 | 96% | 94% |
| | Ensemble | 1 641 | 1 491 | 1 404 | 91% | 86% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Tableau 29 : Proportion des écoles et établissements publics ayant des latrines fonctionnelles selon le degré d'enseignement et par région administrative en 2016/17

| Régions | Préscolaire | | Primaire | | Secondaire général | |
|------------------|---------------------------|---------------------------------|---------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| | Nombre d'écoles publiques | % ayant latrines fonctionnelles | Nombre d'écoles publiques | % ayant latrines fonctionnelles | Nombre d'établissements publics | % ayant latrines fonctionnelles |
| ABIDJAN | 261 | 81% | 1 058 | 80% | 43 | 98% |
| AGNEBY-TIASSA | 90 | 40% | 475 | 51% | 12 | 75% |
| BAFING | 12 | 67% | 171 | 40% | 4 | 25% |
| BAGOUE | 28 | 43% | 214 | 47% | 16 | 50% |
| BELIER | 28 | 50% | 362 | 57% | 16 | 44% |
| BERE | 12 | 8% | 238 | 39% | 8 | 38% |
| BOUNKANI | 26 | 92% | 167 | 71% | 11 | 27% |
| CAVALLY | 36 | 53% | 312 | 65% | 8 | 75% |
| FOLON | 14 | 21% | 92 | 74% | 4 | 75% |
| GBÊKÊ | 102 | 39% | 660 | 64% | 21 | 95% |
| GBOKLE | 24 | 25% | 225 | 42% | 3 | 67% |
| GÔH | 62 | 37% | 521 | 40% | 16 | 81% |
| GONTOUGO | 52 | 44% | 627 | 46% | 35 | 6% |
| GRANDS PONTS | 71 | 28% | 269 | 43% | 10 | 80% |
| GUEMON | 64 | 34% | 535 | 43% | 5 | 100% |
| HAMBOL | 45 | 56% | 331 | 53% | 9 | 67% |
| HAUT-SASSANDRA | 59 | 37% | 912 | 37% | 24 | 71% |
| IFFOU | 25 | 72% | 308 | 40% | 7 | 71% |
| INDENIE-DJUABLIN | 57 | 61% | 285 | 52% | 20 | 45% |
| KABADOUGOU | 37 | 30% | 198 | 62% | 15 | 73% |
| LA ME | 49 | 41% | 325 | 59% | 19 | 42% |
| LÔH-DJIBOUA | 58 | 36% | 534 | 45% | 11 | 64% |
| MARAHOUÉ | 43 | 44% | 584 | 34% | 15 | 67% |
| MORONOU | 15 | 67% | 216 | 42% | 12 | 25% |
| NAWA | 75 | 32% | 599 | 47% | 11 | 91% |
| N'ZI | 30 | 23% | 229 | 44% | 7 | 29% |
| PORO | 83 | 43% | 455 | 57% | 22 | 82% |
| SAN-PEDRO | 47 | 72% | 435 | 50% | 9 | 67% |
| SUD-COMOE | 77 | 81% | 375 | 64% | 26 | 59% |
| TCHOLOGO | 28 | 64% | 305 | 45% | 9 | 78% |

| | | | | | | |
|-----------------|--------------|------------|---------------|------------|------------|-------------|
| TONKPI | 137 | 23% | 747 | 39% | 23 | 74% |
| WORODOUGOU | 9 | 22% | 241 | 40% | 7 | 100% |
| YAMOOUSSOUKRO | 46 | 54% | 190 | 66% | 10 | 80% |
| NATIONAL | 1 802 | 49% | 13 195 | 51% | 469 | 64% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

▪ **Les points d'eau**

Ils font partie des services de base auxquels les élèves ont droit dans les écoles et établissements. En 2015/16, dans 40 écoles préscolaires sur 100, les élèves n'y avaient pas accès. Cette proportion était encore plus élevée dans l'enseignement primaire où elle dépassait les 61% de l'ensemble des écoles et enfin au niveau du secondaire général, dans 16 établissements sur 100, les élèves en étaient privés. En 2016/17, quelle est la situation de l'accès aux points d'eau ?

Au préscolaire, ce sont au total 1 574 écoles sur 2 502, soit 63% de l'ensemble des écoles qui disposent d'installation d'eau potable. Dans ce cycle d'enseignement, l'accès au point d'eau s'est amélioré de 3 points. Malgré cette hausse, dans un peu plus du 1/3 des écoles, les élèves ne disposent pas de points d'eau. Cette proportion globale voile, par ailleurs, des disparités. En effet dans la quasi-totalité des écoles préscolaires privées (94%), les élèves ont accès à une source d'eau potable. En revanche, leur disponibilité n'est assurée que dans 51% des écoles publiques et dans 50% des écoles communautaires (**Tableau 30**).

Les disparités au niveau de l'accès à l'eau sont également perceptibles au niveau des régions administratives. Dans 21 régions sur les 33, les proportions d'écoles publiques dotées de points sont inférieures ou égales 51%. Dans la région du Béré, l'accès à l'eau dans le préscolaire est très faible : 92% des écoles ne possèdent pas de points d'eau.

Au primaire, l'accès aux points d'eau est nettement moins important que dans le préscolaire. Dans ce degré d'enseignement, seulement 43 écoles sur 100 ont accès à l'eau; soit un total de 7 058 écoles sur les 16 324 recensées. Cette progression ne résout pas pour autant la pénurie de points d'eau dans les écoles dans la mesure où 57% d'entre elles sont sans cette commodité vitale. Dans les écoles communautaires, l'inexistence des points d'eau est préoccupante. La quasi-totalité (92%) d'entre elles n'en dispose pas. Il en est de même dans les EPP, mais à un degré moindre : 40 écoles sur 100 n'ont pas de points d'eau (**Tableau 30**).

Dans les régions administratives, les disparités dans d'accès à l'eau sont très prononcées. En dehors du District d'Abidjan où, plus des ¾ des écoles ont accès à l'eau potable, dans les autres

régions, les proportions d'écoles disposant de points d'eau sont inférieures ou égales à 61%. Dans certaines, la couverture est en régression par rapport à 2015/16. C'est le cas des régions du Tchologo et du Moronou. Les proportions d'écoles ayant des points d'eau sont passées respectivement de 35 et 34% à 25 et 32%.

Dans **le secondaire général**, la majorité des établissements ont des points d'eau. En effet, au niveau national, plus de 8 établissements sur 10 (84%) en disposent. Malheureusement, l'accès aux points d'eau est encore à la traîne dans le public. Pire la proportion d'établissements en possédant a dégringolé de 7 points, passant de 73% à 66% de 2015/16 à 2016/17 ; ce qui est révélateur du manque d'entretien dont souffrent ces installations.

Au niveau des régions administratives, 2 régions se distinguent par la couverture totale en points d'eau de leurs établissements publics. Ce sont le Bafing et le Gboklè. Dans près du 1/3 des régions, les proportions d'établissements dotés de points d'eau sont inférieurs à 66%. Les lycées et collèges de la région du Gontougo sont les plus dépourvus de points d'eau. 92% n'en ont pas en leur sein (**Tableau 31**).

Tableau 30 : Proportion des écoles et établissements disposant de point d'eau par degré d'enseignement et par statut en 2016/17

| Degré d'enseignement | Statut | nombre d'établissements | nombre d'établissements disposant de point d'eau | % d'établissements disposant de point d'eau |
|----------------------|-----------------|-------------------------|--|---|
| Préscolaire | Public | 1 802 | 923 | 51% |
| | Privé | 682 | 642 | 94% |
| | Communautaire | 18 | 9 | 50% |
| | Ensemble | 2 502 | 1 574 | 63% |
| Primaire | Public | 13 195 | 5 317 | 40% |
| | Privé | 2 128 | 1 665 | 78% |
| | Communautaire | 1 001 | 76 | 8% |
| | Ensemble | 16 324 | 7 058 | 43% |
| Secondaire général | Public | 469 | 308 | 66% |
| | Privé | 1 172 | 1 077 | 92% |
| | ensemble | 1 641 | 1 385 | 84% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Tableau 31 : Proportion des écoles et établissements disposant de point d'eau selon le cycle d'enseignement et par région administrative en 2016/17

| Régions | Précolaire | | Primaire | | Secondaire général | |
|------------------|---------------------------|-----------------------------|---------------------------|-----------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| | Nombre d'écoles publiques | % disposant de points d'eau | Nombre d'écoles publiques | % disposant de points d'eau | Nombre d'établissements publics | % disposant de points d'eau |
| ABIDJAN | 261 | 84% | 1 058 | 79% | 43 | 93% |
| AGNEBY-TIASSA | 90 | 46% | 475 | 48% | 12 | 92% |
| BAFING | 12 | 33% | 171 | 14% | 4 | 100% |
| BAGOUE | 28 | 43% | 214 | 42% | 16 | 44% |
| BELIER | 28 | 50% | 362 | 40% | 16 | 63% |
| BERE | 12 | 8% | 238 | 18% | 8 | 50% |
| BOUNKANI | 26 | 27% | 167 | 33% | 11 | 18% |
| CAVALLY | 36 | 36% | 312 | 43% | 8 | 75% |
| FOLON | 14 | 50% | 92 | 30% | 4 | 50% |
| GBÊKÊ | 102 | 55% | 660 | 49% | 21 | 90% |
| GBOKLE | 24 | 50% | 225 | 44% | 3 | 100% |
| GÔH | 62 | 45% | 521 | 33% | 16 | 88% |
| GONTOUGO | 52 | 38% | 627 | 33% | 35 | 9% |
| GRANDS PONTS | 71 | 59% | 269 | 55% | 10 | 80% |
| GUEMON | 64 | 41% | 535 | 32% | 5 | 80% |
| HAMBOL | 45 | 49% | 331 | 37% | 9 | 56% |
| HAUT-SASSANDRA | 59 | 51% | 912 | 32% | 24 | 67% |
| IFFOU | 25 | 64% | 308 | 31% | 7 | 86% |
| INDENIE-DJUABLIN | 57 | 51% | 285 | 46% | 20 | 70% |
| KABADOUGOU | 37 | 30% | 198 | 38% | 15 | 60% |
| LA ME | 49 | 37% | 325 | 43% | 19 | 47% |
| LÔH-DJIBOUA | 58 | 29% | 534 | 35% | 11 | 91% |
| MARAHOUÉ | 43 | 51% | 584 | 35% | 15 | 67% |
| MORONOU | 15 | 47% | 216 | 32% | 12 | 67% |
| NAWA | 75 | 39% | 599 | 34% | 11 | 64% |
| N'ZI | 30 | 73% | 229 | 36% | 7 | 71% |
| PORO | 83 | 45% | 455 | 34% | 22 | 59% |
| SAN-PEDRO | 47 | 40% | 435 | 42% | 9 | 78% |
| SUD-COMOE | 77 | 71% | 375 | 61% | 27 | 67% |
| TCHOLOGO | 28 | 25% | 305 | 25% | 9 | 67% |

Scolarisation et qualité du système éducatif, année 2016-2017

| | | | | | | |
|-----------------|--------------|------------|---------------|------------|------------|------------|
| TONKPI | 137 | 34% | 747 | 28% | 23 | 61% |
| WORODOUGOU | 9 | 67% | 241 | 29% | 7 | 71% |
| YAMOOUSSOUKRO | 46 | 61% | 190 | 53% | 10 | 90% |
| NATIONAL | 1 802 | 51% | 13 195 | 40% | 469 | 66% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

▪ L'électricité

L'influence de la lumière sur le bien-être est prouvée et plusieurs études récentes attestent qu'un bon éclairage augmente le plaisir de travailler dans un lieu, et donc les performances. Par conséquent, il est nécessaire que les salles de classe bénéficient de l'électricité pour rendre les conditions d'apprentissage optimales. En 2015/16, 43% des écoles préscolaires n'étaient pas électrifiées. Dans l'enseignement primaire, le manque était plus important : sur 100 écoles, seulement 29 avaient de l'électricité. Au secondaire, la situation était meilleure mais 16% des établissements n'étaient pas éclairés.

En 2016/17, au niveau de l'enseignement **préscolaire**, la proportion d'écoles électrifiées n'a pas variée. Elle stagne à 57% de l'ensemble des écoles or leur nombre a augmenté passant de 1532 à 2 502. Ce qui laisse croire que soit les nouvelles écoles ne sont pas encore éclairées, soit dans quelques anciennes, le système électrique ne fonctionne plus. En tout état de cause, dans l'ensemble, 43% des écoles sont encore sans électricité. En milieu rural, seulement 27 écoles sont électrifiées, contre toutefois 25% en 2015/16, soit une progression de 2 points. En zone urbaine, la couverture est plus importante : près des $\frac{3}{4}$ des écoles sont électrifiées. Quel que soit leur milieu d'implantation, les écoles communautaires et publiques sont moins éclairées que les écoles privées (**Tableau 32**).

Dans les régions administratives, l'écart entre les proportions d'écoles préscolaires publiques électrifiées des régions de l'Iffou, du Sud-Comoé ainsi que du district d'Abidjan et celles des autres régions est énorme. Alors que dans ces 3 régions les proportions d'écoles électrifiées sont supérieures à 80%, dans les autres, elles oscillent entre 62 et 4% (**Tableau 33**).

Dans l'enseignement **primaire**, malgré une amélioration de 2 points dans la couverture, le manque d'électricité persiste dans les écoles. En effet, dans l'ensemble, 70 écoles sur 100 ne sont pas encore électrifiées. Les élèves, en zone rurale, sont les plus défavorisés puisque seulement 11% des écoles implantées dans cette zone sont éclairées contre 66% en milieu urbain. Par ailleurs, alors que la couverture en électricité est passée de 62 à 66% en milieu urbain, en milieu rural, elle stagne or non seulement 66% des écoles s'y trouvent mais leur nombre y a évolué de près de 5% de 2015/16 à 2016/17. Enfin, en milieu rural comme en milieu urbain, les écoles communautaires souffrent le plus du manque d'électricité (**Tableau 32**).

Concernant la couverture dans les régions administratives, les EPP du district d'Abidjan sont privilégiées : 86% d'entre elles sont électrifiées. A contrario, dans les régions du Béré, du Bounkani, du Gboklè, du Guémon, du Worodougou et du Bafing, plus de 90% des écoles ne le sont pas (**Tableau 33**).

Au **secondaire général**, les élèves ont un meilleur accès à l'électricité. En effet 79% des collèges et lycées sont électrifiés. Cependant, la couverture a régressé de 5 points par rapport à 2015/16. De plus tandis que la proportion d'établissements privés électrifiés s'élève à 85%, celle des établissements publics est de 65% (**Tableau 32**).

Tableau 32 : Proportion des écoles et établissements électrifiés par degré d'enseignement par milieu et par statut en 2016/17

| Degré d'enseignement | Milieu | Statut | Nombre d'établissements | nombre d'établissements électrifiés | % Etablissements électrifiés |
|----------------------|--------------------------|---------------|-------------------------|-------------------------------------|------------------------------|
| Préscolaire | Urbain | Communautaire | 12 | 4 | 33% |
| | | Privé | 647 | 621 | 96% |
| | | Public | 977 | 572 | 59% |
| | Rural | | 866 | 232 | 27% |
| | | Communautaire | 6 | 1 | 17% |
| | | Privé | 35 | 22 | 63% |
| | | Public | 825 | 209 | 25% |
| | Total préscolaire | | | 2 502 | 1 429 |
| Primaire | Rural | Public | 9 405 | 1 142 | 12% |
| | | Privé | 418 | 86 | 21% |
| | | Communautaire | 950 | 6 | 1% |
| | Urbain | | 5 551 | 3 654 | 66% |
| | | Public | 3 790 | 2 236 | 59% |
| | | Privé | 1 710 | 1 407 | 82% |
| | | Communautaire | 51 | 11 | 22% |
| | Total primaire | | | 16 324 | 4 888 |
| Secondaire général | - | Public | 469 | 307 | 65% |
| | | Privé | 1 172 | 996 | 85% |
| | Total secondaire | | 1 641 | 1 303 | 79% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Tableau 33 : Proportion des écoles et établissements électrifiés par région administrative et selon le degré d'enseignement en 2016/17

| Régions | Précolaire | | Primaire | | Secondaire général | |
|------------------|---------------------------|-----------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|--|
| | Nombre d'écoles publiques | % d'écoles publiques électrifiées | Nombre d'écoles publiques | % d'écoles publiques électrifiées | Nombre d'établissements publics | % d'établissements publics électrifiés |
| ABIDJAN | 261 | 86% | 1 058 | 86% | 43 | 93% |
| AGNEBY-TIASSA | 90 | 52% | 475 | 38% | 12 | 83% |
| BAFING | 12 | 42% | 171 | 9% | 4 | 100% |
| BAGOUE | 28 | 21% | 214 | 16% | 16 | 38% |
| BELIER | 28 | 32% | 362 | 16% | 16 | 69% |
| BERE | 12 | 17% | 238 | 6% | 8 | 88% |
| BOUNKANI | 26 | 4% | 167 | 7% | 11 | 36% |
| CAVALLY | 36 | 11% | 312 | 5% | 8 | 63% |
| FOLON | 14 | 14% | 92 | 16% | 4 | 25% |
| GBÊKÊ | 102 | 64% | 660 | 36% | 21 | 86% |
| GBOKLE | 24 | 29% | 225 | 8% | 3 | 100% |
| GÔH | 62 | 24% | 521 | 15% | 16 | 56% |
| GONTOUGO | 52 | 25% | 627 | 11% | 35 | 6% |
| GRANDS PONTS | 71 | 56% | 269 | 49% | 10 | 80% |
| GUEMON | 64 | 11% | 535 | 5% | 5 | 100% |
| HAMBOL | 45 | 44% | 331 | 22% | 9 | 89% |
| HAUT-SASSANDRA | 59 | 25% | 912 | 11% | 24 | 63% |
| IFFOU | 25 | 92% | 308 | 14% | 7 | 86% |
| INDENIE-DJUABLIN | 57 | 37% | 285 | 43% | 20 | 65% |
| KABADOUGOU | 37 | 16% | 198 | 17% | 15 | 53% |
| LA ME | 49 | 45% | 325 | 50% | 19 | 47% |
| LÔH-DJIBOUA | 58 | 22% | 534 | 18% | 11 | 91% |
| MARAHOUÉ | 43 | 44% | 584 | 19% | 15 | 67% |
| MORONOU | 15 | 40% | 216 | 31% | 12 | 67% |
| NAWA | 75 | 23% | 599 | 15% | 11 | 82% |
| N'ZI | 30 | 57% | 229 | 24% | 7 | 86% |
| PORO | 83 | 29% | 455 | 20% | 22 | 64% |
| SAN-PEDRO | 47 | 32% | 435 | 19% | 9 | 78% |
| SUD-COMOE | 77 | 81% | 375 | 57% | 27 | 70% |
| TCHOLOGO | 28 | 43% | 305 | 13% | 9 | 56% |
| TONKPI | 137 | 12% | 747 | 11% | 23 | 61% |
| WORODOUGOU | 9 | 33% | 241 | 9% | 7 | 71% |
| YAMOOUSSOUKRO | 46 | 59% | 190 | 44% | 10 | 80% |
| NATIONAL | 1 802 | 44% | 13 195 | 26% | 469 | 65% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

▪ Les cantines scolaires dans l'enseignement primaire

Les cantines scolaires ont pour objectif de contribuer à la dynamique de développement de l'éducation en favorisant l'égalité des chances, l'amélioration des taux d'inscription à l'école et surtout le maintien des enfants dans le système éducatif tout en luttant contre les carences alimentaires. Leur pérennisation, surtout dans l'enseignement primaire et en zone rurale est donc une impérieuse nécessité si l'on veut atteindre les objectifs de la PSO.

En 2016, la Côte d'Ivoire a bénéficié du programme McGovern-Dole dont la mise en œuvre est assurée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Ce programme s'étend sur une durée de 5 ans (2016-2020) et il vise à fournir 18 millions de repas équilibrés à 150.000 élèves des EPP dans 7 régions : le Cavally, le Bafing, le Poro, le Tchologo, la Bagoué le Bounkani et le Gontougo afin d'y améliorer l'alphabétisation et l'éducation primaire chez les filles. C'est dire que cette commodité occupe une place prépondérante.

Au cours de l'année scolaire 2015/16, 61% des écoles primaires n'étaient pas dotées de cantines scolaires et dans 65% de celles qui en avaient, elles ne fonctionnaient pas. En 2016/17, malgré l'augmentation du nombre d'écoles, la proportion d'écoles avec une cantine fonctionnelle (35%) n'a pas variée dans l'ensemble. En milieu rural, 42 EPP sur 100 disposent d'une cantine fonctionnelle contre une infime proportion dans les EPV (3%). Néanmoins, la proportion des EPV avec cantine fonctionnelle a progressé d'un point. En milieu urbain, la proportion d'EPP disposant de cantines fonctionnelles est certes moindre (39%) qu'en milieu rural, mais dans les EPV, les élèves ont un meilleur accès aux cantines puisque 16% d'entre elles en disposent (**Tableau 34**). Quant aux écoles communautaires, quel que soit le milieu, elles n'ont majoritairement pas de cantine, soit parce que les parents, initiateurs de ces écoles n'ont pas prévu cette commodité, faute de moyens, soit parce que ces écoles sont généralement proches du lieu d'habitation des élèves ; ce qui leur permet d'aller manger chez eux et de revenir à l'école.

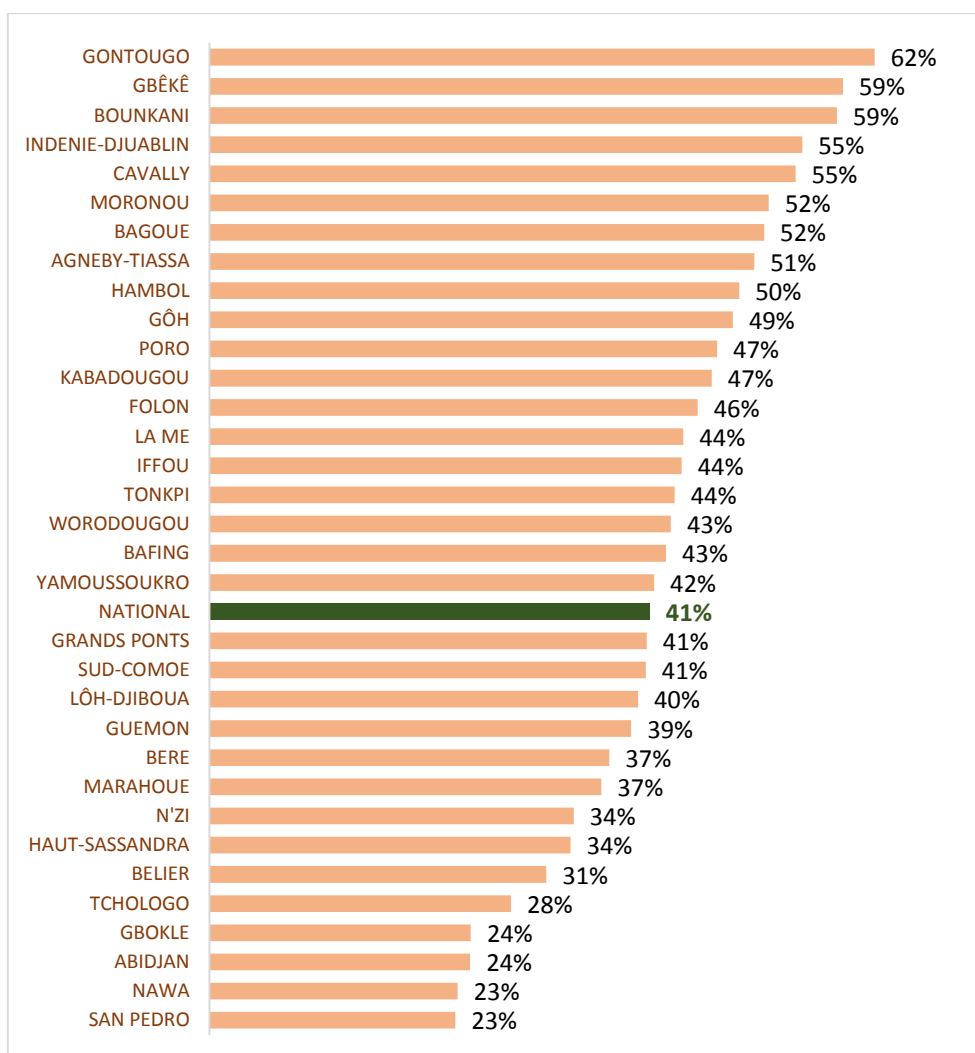
Dans les régions administratives, sur les 7 régions dont les EPP bénéficient de l'appui du programme McGovern-Dole, 6 (le Bafing, la Bagoué, le Cavally, le Bounkani, le Gontougo et le Poro) ont des proportions d'EPP dotées de cantines fonctionnelles supérieures à la moyenne nationale qui s'établit à 41%. La région du Poro, avec 28 écoles sur 100 dotées de cantines accuse du retard. En définitive, dans toutes les régions, la couverture des EPP en cantines scolaires n'est pas encore assurée à 100% (**Tableau 35**).

Tableau 34 : Proportion des écoles primaires ayant une cantine scolaire fonctionnelle par statut et par milieu en 2016/17

| Milieu | Statut | Nombre d'écoles | Nombre d'écoles ayant une cantine | Nombre d'écoles ayant une cantine fonctionnelle | % écoles ayant une cantine | % écoles ayant une cantine fonctionnelle |
|-----------------|---------------|-----------------|-----------------------------------|---|----------------------------|--|
| Rural | | 10 773 | 4 335 | 3 969 | 40% | 37% |
| | Communautaire | 950 | 6 | 3 | 1% | 0,30% |
| | Privé | 418 | 15 | 11 | 4% | 3% |
| | Public | 9 405 | 4 314 | 3 955 | 46% | 42% |
| Urbain | | 5 551 | 2 002 | 1 757 | 36% | 32% |
| | Communautaire | 51 | 2 | 2 | 4% | 4% |
| | Privé | 1 710 | 329 | 276 | 19% | 16% |
| | Public | 3 790 | 1 671 | 1 479 | 44% | 39% |
| Ensemble | | 16 324 | 6 337 | 5 726 | 39% | 35% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Tableau 35: Proportion des écoles primaires publiques ayant une cantine scolaire fonctionnelle par région administrative en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

▪ Les clôtures

Pour garantir la sécurité des élèves dans l'enceinte des écoles afin que les apprentissages se déroulent dans des conditions acceptables, celles-ci doivent être clôturées. Au cours de l'année scolaire 2015/16, dans l'enseignement préscolaire, 44 écoles sur 100 ne l'étaient pas. Au primaire, cette proportion valait 80% et dans le secondaire général, 34%.

Au préscolaire, en 2016/17, seulement 56% des écoles disposent de clôtures. Autrement dit, 44 écoles sur 100 n'en sont pas dotées. Et les écoles sans clôture sont majoritairement publiques et sont implantées en milieu rural. En effet, 78% de ces écoles ne disposent pas de clôture. En milieu urbain, tandis que la quasi-totalité (96%) des écoles privées est clôturée, cette proportion

n'est que de 58% au niveau des écoles publiques (**Tableau 36**). Quant aux écoles communautaires, en milieu urbain, 67% d'entre elles sont clôturées ; cette proportion est même plus élevée que celle des écoles publiques (58%). En milieu rural, par contre, seule une école sur les 6 recensées est clôturée.

Dans les régions administratives, les écoles préscolaires publiques du District d'Abidjan tiennent le haut du pavé : 87% d'entre elles sont clôturées. Dans les autres régions les proportions d'écoles ayant une clôture oscillent entre 64% dans la région du Béliér et 10% dans celle du Tonkpi (**Tableau 37**).

Dans l'enseignement **primaire**, seules 21 écoles sur 100 sont clôturées. Même si cette proportion a évolué par rapport à l'année précédente où elle s'élevait à 20%, le constat reste le même : une grande partie des écoles primaires n'ont pas de clôture. Cette situation est en partie dû au fait que la zone rurale où sont implantées plus de 65% des écoles primaires compte seulement 5% d'écoles clôturées. En revanche, en zone urbaine, une (01) école sur deux (02) est clôturée. Par ailleurs, l'on remarque que les publiques et communautaires sont celles où les élèves sont le plus exposés à divers risques faute de clôture pour la sécurité (**Tableau 36**).

Dans les régions administratives, hormis le District d'Abidjan où 20 EPP sur 100 sont sans clôture, dans les autres régions, la situation est loin d'être reluisante. Malgré l'importance des clôtures, des écoles sans clôture continuent d'être livrées aux populations. Dans les régions du Béré, du Bafing et du Kabadougou, plus de 95% des EPP n'ont pas de clôture (**Tableau 37**).

Dans le **secondaire général**, la proportion d'établissements clôturés s'est accrue d'un point : 64% contre 63% en 2015/16. Cependant, si près des $\frac{3}{4}$ (74%) des établissements privés ont une clôture, ce n'est pas le cas dans les établissements publics qui ne représentent pourtant que moins du $\frac{1}{3}$ de l'ensemble des établissements. A peine $\frac{1}{5}$ d'entre eux sont clôturés (**Tableau 36**).

Au niveau des régions administratives, le District d'Abidjan (93%) et la région de la Nawa (82%) renferment les plus fortes proportions d'établissements clôturés. Dans certaines régions, aucun établissement n'a de clôture. Ce sont les régions du Bafing et du Folon (**Tableau 37**).

Tableau 36 : Proportion des écoles et établissements ayant une clôture selon le milieu, le statut et par degré d'enseignement en 2016/17

| Degré d'enseignement | Milieu | Statut | Nombre d'établissements | Nombre d'établissement ayant une clôture | Proportion d'établissements ayant une clôture | |
|-----------------------|--------------------------|---------------|-------------------------|--|---|------------|
| Préscolaire | Urbain | Public | 977 | 570 | 58% | |
| | | Privé | 647 | 624 | 96% | |
| | | Communautaire | 12 | 8 | 67% | |
| | Rural | Public | 825 | 160 | 19% | |
| | | Privé | 35 | 27 | 77% | |
| | | Communautaire | 6 | 1 | 17% | |
| | Total préscolaire | | | 2 502 | 1 390 | 56% |
| | Primaire | Rural | Public | 9 405 | 422 | 4% |
| Privé | | | 418 | 51 | 12% | |
| Communautaire | | | 950 | 23 | 2% | |
| Urbain | | Public | 3 790 | 1 668 | 44% | |
| | | Privé | 1 710 | 1 326 | 78% | |
| | | Communautaire | 51 | 8 | 16% | |
| Total primaire | | | 16 324 | 3 498 | 21% | |
| Secondaire général | | | Privé | 1 172 | 868 | 74% |
| | | Public | 469 | 190 | 41% | |
| | Total secondaire | | | 1 641 | 1 058 | 64% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Tableau 37 : Proportion des écoles et établissements publics ayant une clôture selon le cycle d'enseignement par région administrative en 2016/17

| Régions | Préscolaire | Primaire | Secondaire général |
|---------|-------------|----------|--------------------|
|---------|-------------|----------|--------------------|

Scolarisation et qualité du système éducatif, année 2016-2017

| | Nombre d'écoles publiques | % écoles publiques ayant une clôture | Nombre d'écoles publiques | % écoles publiques ayant une clôture | Nombre d'établissements publics | % établissements publics ayant une clôture |
|------------------|---------------------------|--------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|--|
| ABIDJAN | 261 | 85% | 1 058 | 80% | 43 | 93% |
| AGNEBY-TIASSA | 90 | 24% | 475 | 10% | 12 | 50% |
| BAFING | 12 | 42% | 171 | 4% | 4 | 0% |
| BAGOUE | 28 | 57% | 214 | 9% | 16 | 13% |
| BELIER | 28 | 64% | 362 | 8% | 16 | 44% |
| BERE | 12 | 17% | 238 | 2% | 8 | 25% |
| BOUNKANI | 26 | 42% | 167 | 7% | 11 | 9% |
| CAVALLY | 36 | 22% | 312 | 10% | 8 | 38% |
| FOLON | 14 | 14% | 92 | 7% | 4 | 0% |
| GBÊKÊ | 102 | 47% | 660 | 25% | 21 | 62% |
| GBKLE | 24 | 13% | 225 | 3% | 3 | 33% |
| GÔH | 62 | 34% | 521 | 17% | 16 | 31% |
| GONTOUGO | 52 | 35% | 627 | 5% | 35 | 9% |
| GRANDS PONTS | 71 | 31% | 269 | 13% | 10 | 40% |
| GUEMON | 64 | 16% | 535 | 6% | 5 | 40% |
| HAMBOL | 45 | 38% | 331 | 3% | 9 | 11% |
| HAUT-SASSANDRA | 59 | 27% | 912 | 9% | 24 | 54% |
| IFFOU | 25 | 32% | 308 | 8% | 7 | 57% |
| INDENIE-DJUABLIN | 57 | 35% | 285 | 15% | 20 | 15% |
| KABADOUGOU | 37 | 30% | 198 | 3% | 15 | 53% |
| LA ME | 49 | 33% | 325 | 12% | 19 | 16% |
| LÔH-DJIBOUA | 58 | 38% | 534 | 9% | 11 | 36% |
| MARAHOUE | 43 | 47% | 584 | 8% | 15 | 47% |
| MORONOU | 15 | 47% | 216 | 6% | 12 | 33% |
| NAWA | 75 | 24% | 599 | 9% | 11 | 82% |
| N'ZI | 30 | 33% | 229 | 12% | 7 | 14% |
| PORO | 83 | 42% | 455 | 16% | 22 | 45% |
| SAN-PEDRO | 47 | 28% | 435 | 10% | 9 | 33% |
| SUD-COMOE | 77 | 53% | 375 | 24% | 27 | 26% |
| TCHOLOGO | 28 | 57% | 305 | 5% | 9 | 67% |
| TONKPI | 137 | 10% | 747 | 6% | 23 | 30% |
| WORODOUGOU | 9 | 44% | 241 | 5% | 7 | 71% |
| YAMOOUSSOUKRO | 46 | 33% | 190 | 37% | 10 | 60% |
| NATIONAL | 1 802 | 41% | 13 195 | 16% | 469 | 41% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

3-2 Encadrement pédagogique

L'encadrement pédagogique est l'ensemble des actions menées par les responsables pédagogiques (enseignant, directeurs, chef d'établissement etc.) pour améliorer le niveau d'apprentissage des élèves. Pour l'enseignant, il consiste à assurer le contrôle et l'enseignement des élèves à travers les cours dispensés. Pour le mesurer, le système éducatif emploie généralement deux indicateurs : la taille des classes (nombre d'élève moyen par classe) et le taux d'encadrement.

3-2-1 Mode de fonctionnement des classes

Les différentes difficultés rencontrées dans le système éducatif, notamment en termes d'insuffisance de salle de classe, d'enseignants et de la mauvaise utilisation des ressources disponibles d'une part et le besoin de rationalisation de ces ressources dans des localités peu peuplées d'autre part, ont entraîné d'autres formes de fonctionnement des établissements scolaires. En effet, à côté du mode de fonctionnement simple des classes dans le primaire (un groupe pédagogique = une salle de classe = un enseignant), qui d'ailleurs est l'idéal pour dispenser les enseignements, certains établissements, pour pallier de façon provisoire les difficultés citées ci-dessus, pratiquent également les modes, jumelé, double vacation, double flux et multigrade. Toutefois, ces types de fonctionnement ne constituent pas, du moins pour un système éducatif qui se veut de qualité, des solutions définitives.

Ainsi, pour l'année scolaire 2016/17, ce sont 83,85 % des groupes pédagogiques qui fonctionnent en simple contre 85,4 % en 2015/16. Ce mode de fonctionnement concentre 88,87% des élèves, soit une légère baisse par rapport au 89,4% de l'an dernier. Dans l'ensemble, il y'a donc une baisse aussi bien au niveau du nombre de groupes pédagogiques en fonctionnement simple qu'au niveau des élèves qui y sont inscrits. Toutefois, si dans les écoles primaires publiques et privées les groupes pédagogiques fonctionnent en général en simple, au niveau des écoles communautaires, le mode de fonctionnement jumelé est le plus fréquent avec 45,77% des groupes pédagogiques concernés (**Tableau 37**).

L'analyse par zone fait apparaître également une forte représentativité du mode de fonctionnement simple avec 81,1% en milieu rural et 86,86% en zone urbaine. Dans la dernière zone citée, près de 1 groupe pédagogique sur 10 (9,8%) fonctionnent en double vacation contre

à peine 1 sur 100 en zone rurale. Cette grande différence traduit la forte pression exercée par les populations sur les écoles primaires, due à une demande sans cesse croissante se heurtant à une faible offre, notamment dans les grandes villes telles que Daloa, Bouaké et Abidjan. Il faut noter que le problème spécifique d'Abidjan est le manque de terrain dans les différents quartiers pour la construction des écoles.

Tableau 38 : Proportion des groupes pédagogiques selon le mode de fonctionnement par statut et par milieu au primaire 2016/17

| | | Mode de fonctionnement des classes | | | | |
|---------------|---------------|------------------------------------|----------|--------------|-------------------|---------------|
| | | % Simple | % Jumelé | % Multigrade | % Double vacation | % Double flux |
| Statut | Communautaire | 39,77 | 45,77 | 12,74 | 0,87 | 0,85 |
| | Privé | 88,6 | 8,88 | 2,03 | 0,22 | 0,27 |
| | Public | 85,07 | 8,72 | 0,68 | 5,34 | 0,19 |
| Milieu | Rural | 81,93 | 14,92 | 2,04 | 0,95 | 0,15 |
| | Urbain | 86,86 | 2,73 | 0,26 | 9,8 | 0,35 |
| ensemble | | 83,85 | 10,18 | 1,35 | 4,39 | 0,23 |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

3-2-2 La taille des classes

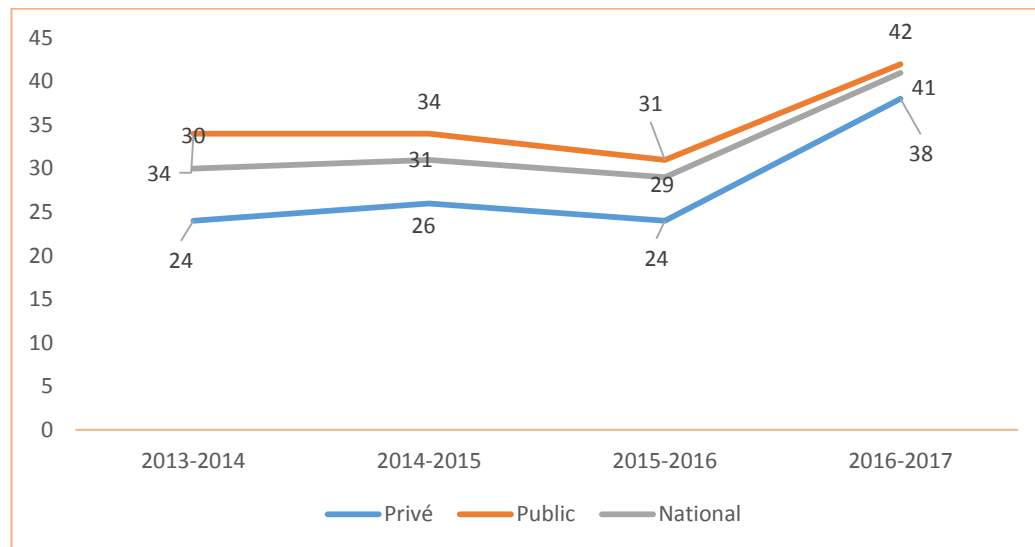
L'un des problèmes du système éducatif aujourd'hui est celui de la qualité de l'enseignement. La qualité est liée non seulement au contenu des cours, à la compétence des enseignants, mais aussi et surtout à l'ensemble des conditions dans lesquelles les enseignements sont dispensés. La taille des classes est donc un facteur essentiel dans la transmission du savoir. Cela dit, il est reconnu qu'un effectif réduit du nombre d'élèves dans une classe contribue efficacement à la qualité de l'enseignement. Pour mesurer cette taille, le ratio élève / salle de classe sera utilisé.

- **Au préscolaire**

L'analyse au préscolaire de l'évolution du ratio élève/ salle de classe fait apparaître de façon générale une hausse entre 2013/14 et la période de la PSO (2014), puis une baisse un an après (**Graphique 6**).

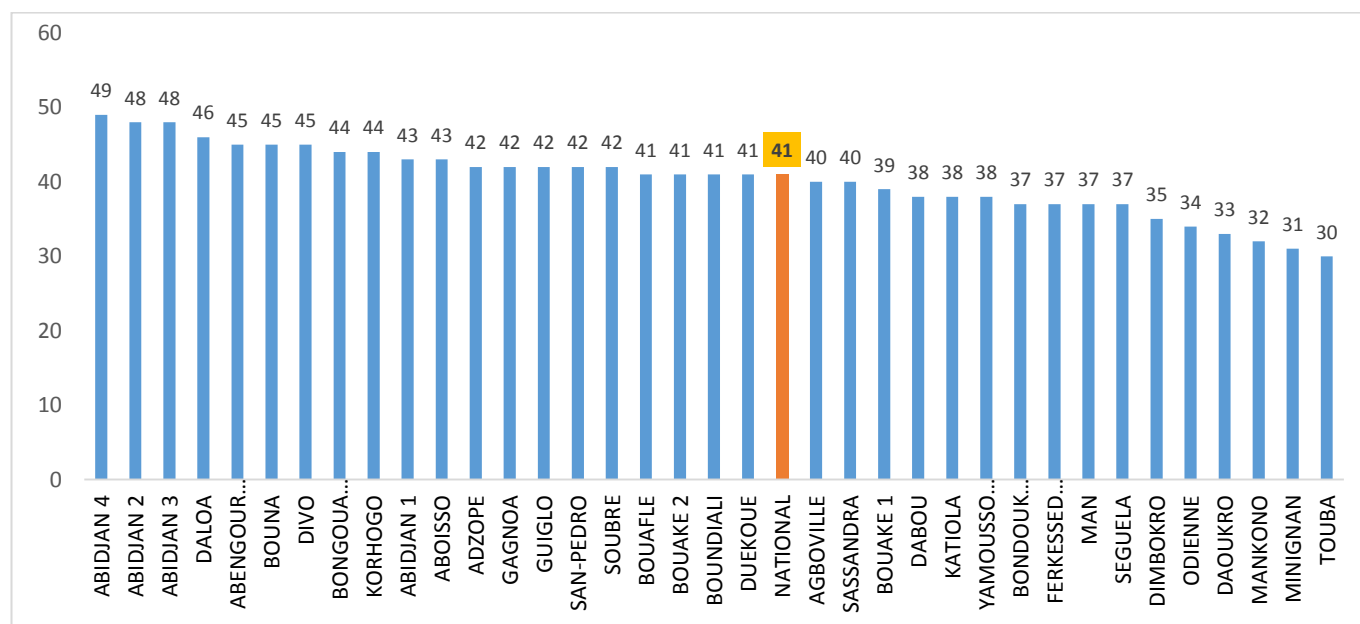
Au niveau régional, l'analyse montre que les régions, après les trois DRENET d'Abidjan qui sont en tête en termes d'effectif pléthorique, suivent les DRENET de Daloa, d'Abengourou et de Bouna (**Graphique 7**).

Graphique 6 : Evolution du ratio élèves par salle de classe au préscolaire de 2013/14 à 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 7 : Répartition du ratio élèves par salle de classe par DRENET dans le préscolaire en 2016/17



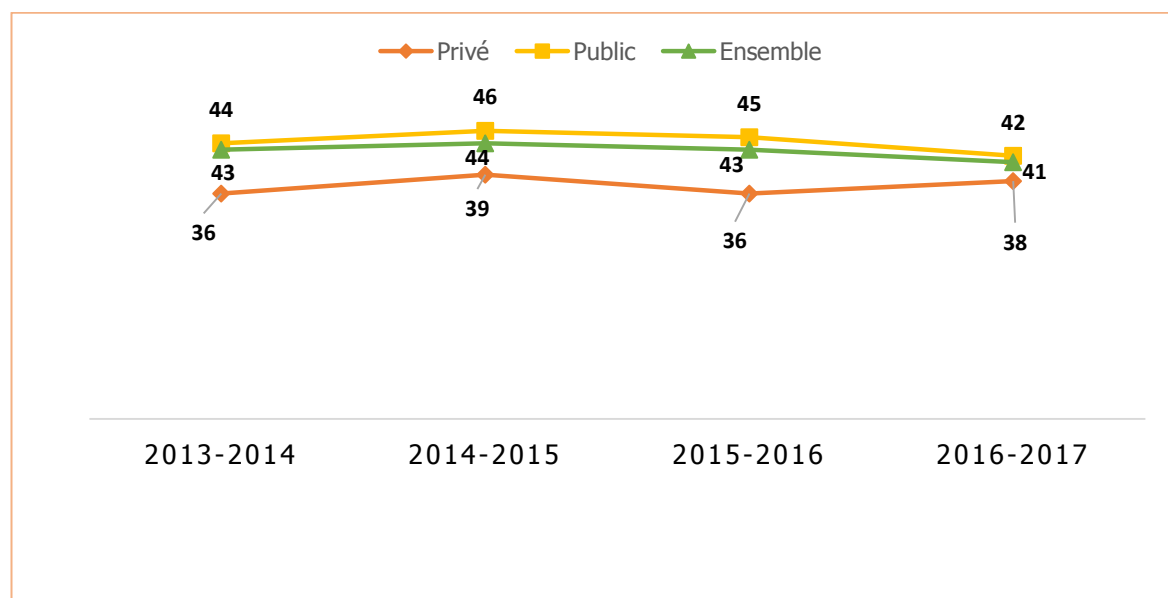
Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

▪ **Au primaire**

Dans le primaire, l'évolution du ratio élèves/salle de classe a connu deux grandes évolutions dans l'ensemble depuis 2013. Un accroissement entre 2013 et 2014 et une baisse depuis 2014 passant de 44 élèves par classe en moyenne à 41 élèves en 2016. Bien qu'au-delà de la norme UNESCO qui est de 40 élèves par classe, il faut reconnaître que ce résultat est le fruit des efforts consentis par l'Etat pour la construction des salles de classe. Le public enregistre, quel que soit l'année, le ratio le plus élevé dans le primaire et le privé a des conditions un peu plus améliorées puisqu'il y a en moyenne 38 élèves par salle de classe, ce qui est inférieur à la norme. Toutefois il y a une hausse du ratio de 2015/16 à 2016/17 pour ce statut, pendant que celui du public est en baisse, ce qui entraîne une baisse dans l'ensemble. (**Graphique 8**)

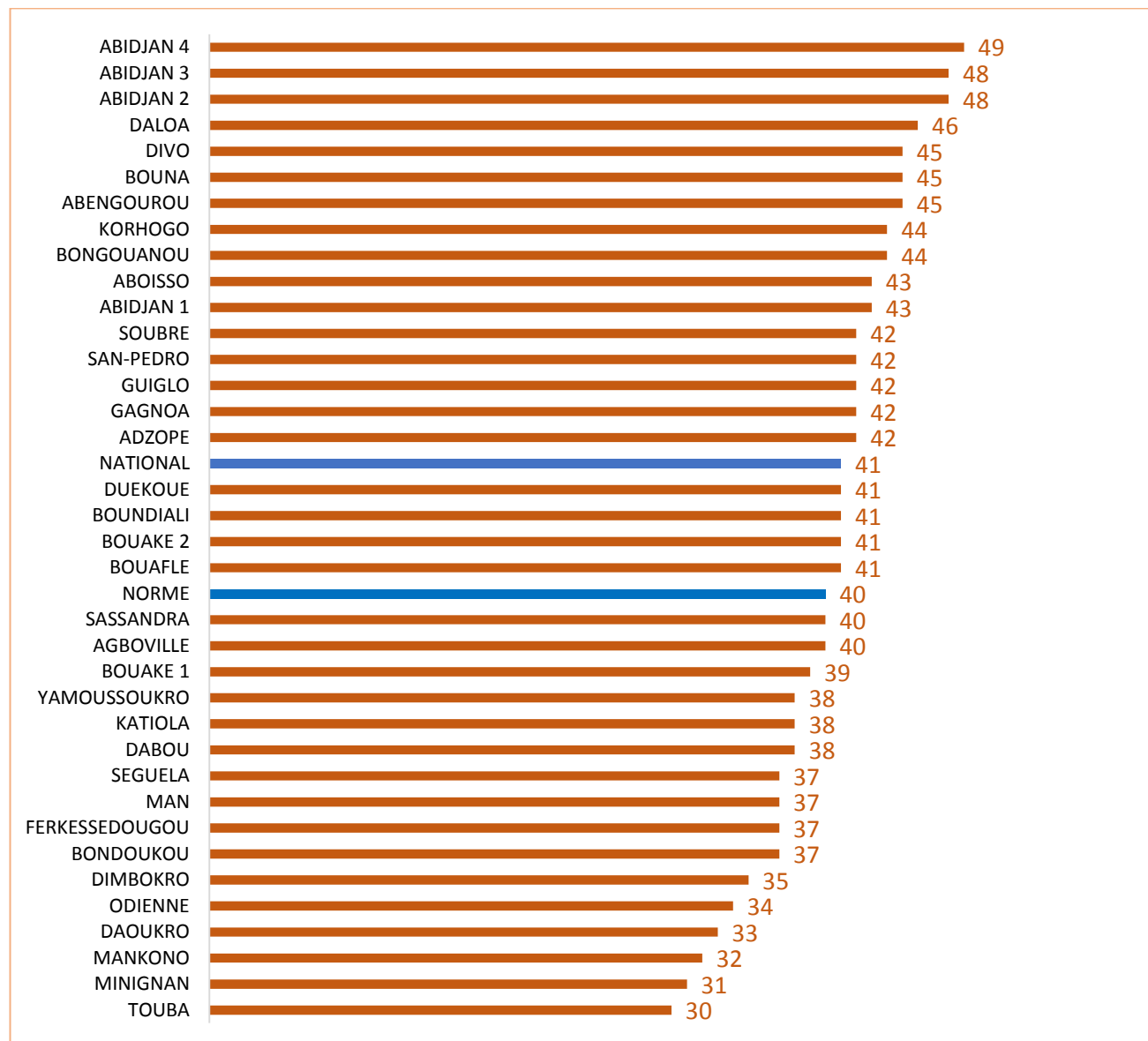
L'analyse au niveau régional fait apparaître de grandes disparités. 16 DRENET ont des ratios supérieurs à la moyenne nationale avec en tête, le district d'Abidjan, suivi du Haut-Sassandra, du Lôh-Djiboua et de la région du Bounkani et 16 autres ont des ratios inférieurs à la norme. Les régions de Bafing et du Folon présentent les plus bas ratios. Les enseignements sont donc dispensés avec des effectifs très favorables dans les classes dans ces différentes régions. (**Graphique 9**)

Graphique 8 : Evolution du ratio élèves par salle de classe au primaire de 2013/14 à 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 9 : Répartition du ratio élèves par salle de classe par DRENET dans le primaire en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

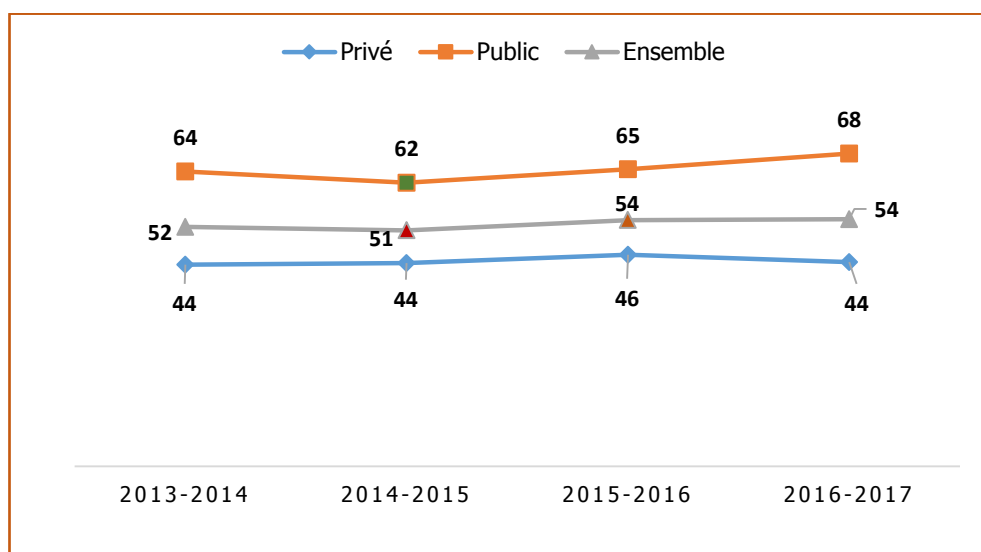
▪ **Au secondaire**

Dans le secondaire général, l'analyse portera sur le secondaire dans son ensemble (1^{er} et 2nde cycle) et le ratio utilisé pour l'analyse sera le nombre d'élèves par groupe pédagogique.

Dans l'ensemble, il y a une légère croissance de la taille des groupes pédagogiques entre 2013/14 et 2014/15 et une constance depuis l'année scolaire 2015-2016. De plus, quelle que soit l'année, la situation est nettement meilleure au privé ou la taille est toujours inférieure à la norme. Entre les deux dernières années, le public a connu une détérioration de cet indicateur, passant de 65 élèves par groupe pédagogique à 68 élèves au moment où le privé, dans l'ensemble, continue d'améliorer les conditions de l'enseignement en réduisant les effectifs par groupe pédagogique. En somme, depuis 2013, il n'y a pas eu d'amélioration au niveau de la taille des groupes pédagogiques pour permettre aux enseignants de dispenser les cours dans des conditions de faible concentration d'effectif élèves dans les classes, et ce, malgré les efforts de l'Etat en termes de construction de salle de classe et de collège de proximité. C'est donc dire que l'engouement que suscite la PSO (politique de scolarisation obligatoire) portera ses fruits de plus en plus si les efforts se poursuivent (**Graphique 10**).

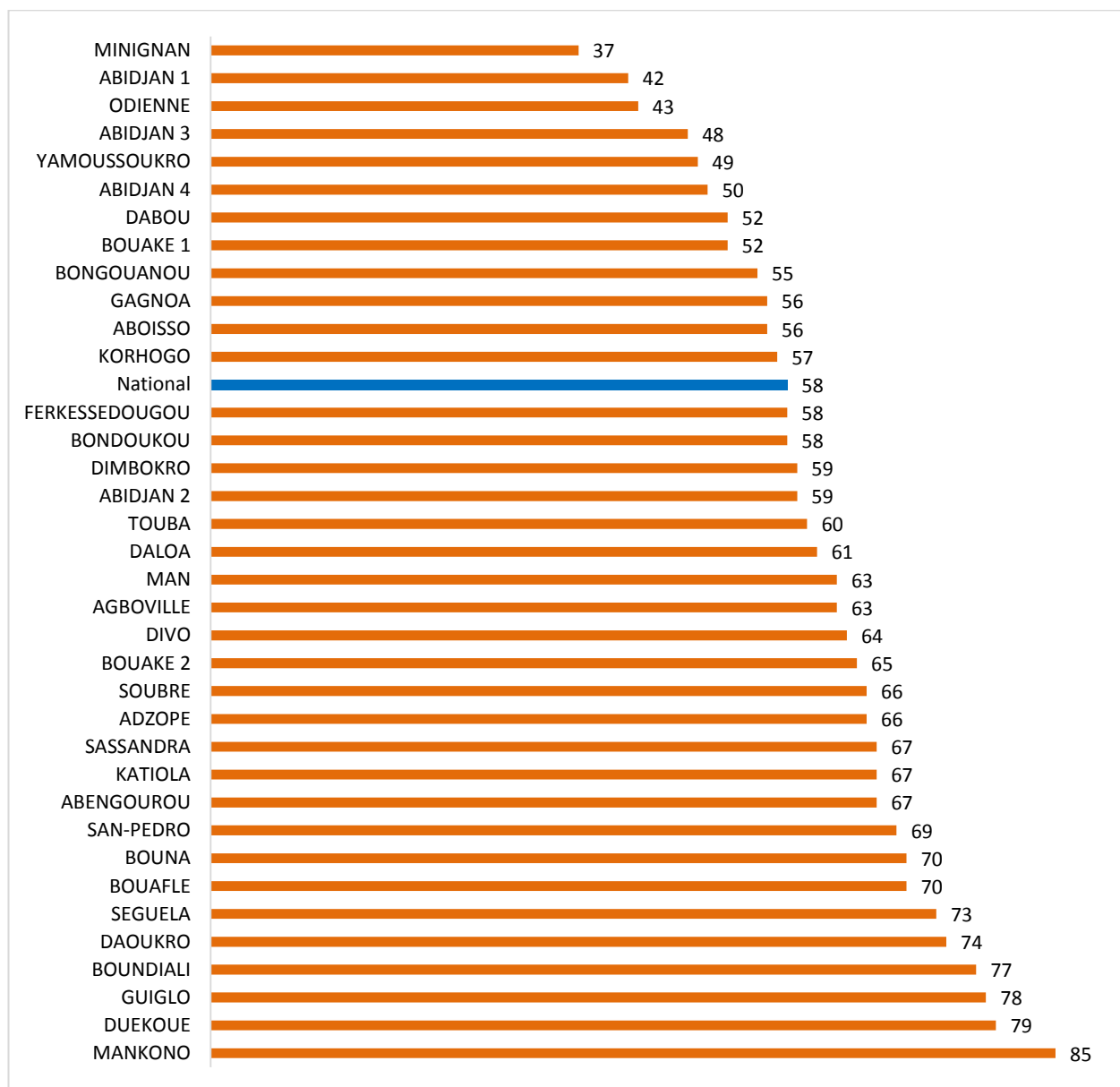
Au niveau régional, les régions du Guemon (Duekoue), Cavally (Guiglo) et de Mankono présentent les ratios élèves/ groupes pédagogiques les plus élevés (respectivement 79, 78 et 85) tandis que les régions du Folon (Minignan), du Kabadougou (Odienné) et la DRENET d'Abidjan 1 enregistrent les ratios les plus faibles respectivement 37, 43 et 42 (**Graphique 11**).

Graphique 10 : Evolution du ratio élèves par groupe pédagogique au secondaire général de 2013/14 à 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 11 : Ratio élèves par groupe pédagogique par DRENET dans le secondaire général en 2016/17



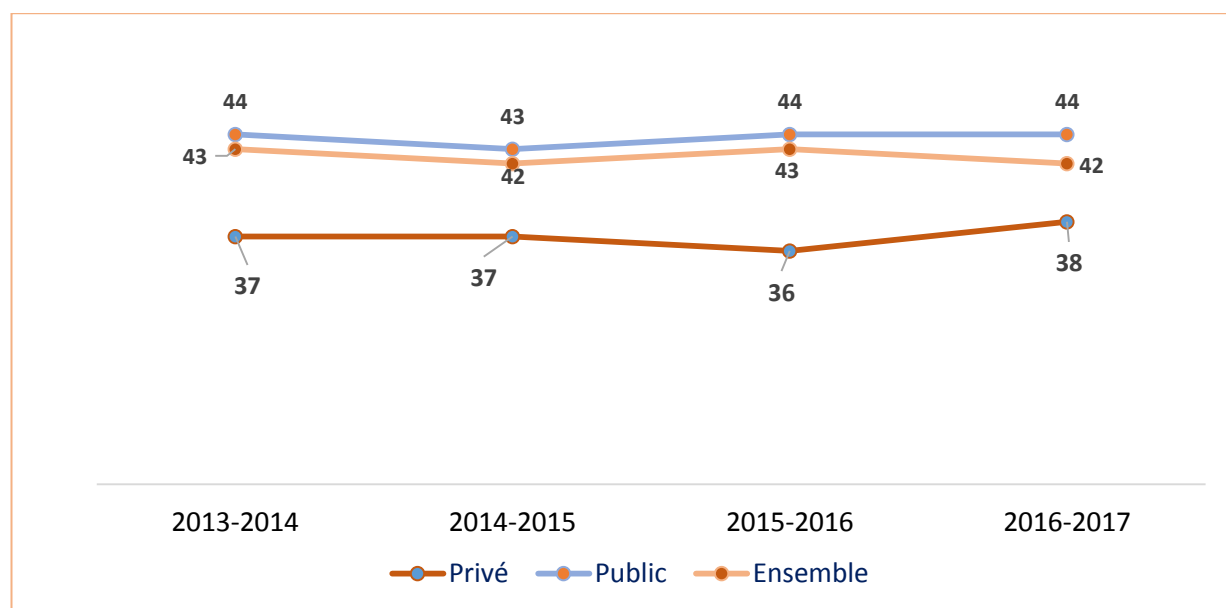
Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

3-2-3 Taux d'encadrement : cas du primaire

Le taux d'encadrement se mesure avec le ratio élève / maître. Etant donné que pour le secondaire les enseignants tiennent plusieurs classes et que leur temps de travail n'est pas celui des élèves d'un niveau donné, on le calcule pour le primaire qui convient effectivement à son mode de calcul. Sur la période 2013/14 à 2016/17, il n'y a pas eu une grande amélioration du nombre d'élèves par maître puisque ce ratio est passé de 43 de 2013 à 42 en 2016 dans l'ensemble. Cependant, la situation est pratiquement stable dans le public avec 44 élèves par maître sur les deux dernières années, au moment où elle se dégrade progressivement, dans le privé même si le ratio est toujours inférieur à la norme de l'UNESCO. Entre 2015/16 et 2016/17, ce ratio s'est accru en passant 36 à 38 et mérite donc le maximum d'attention et de suivi dans le privé (**Graphique 12**).

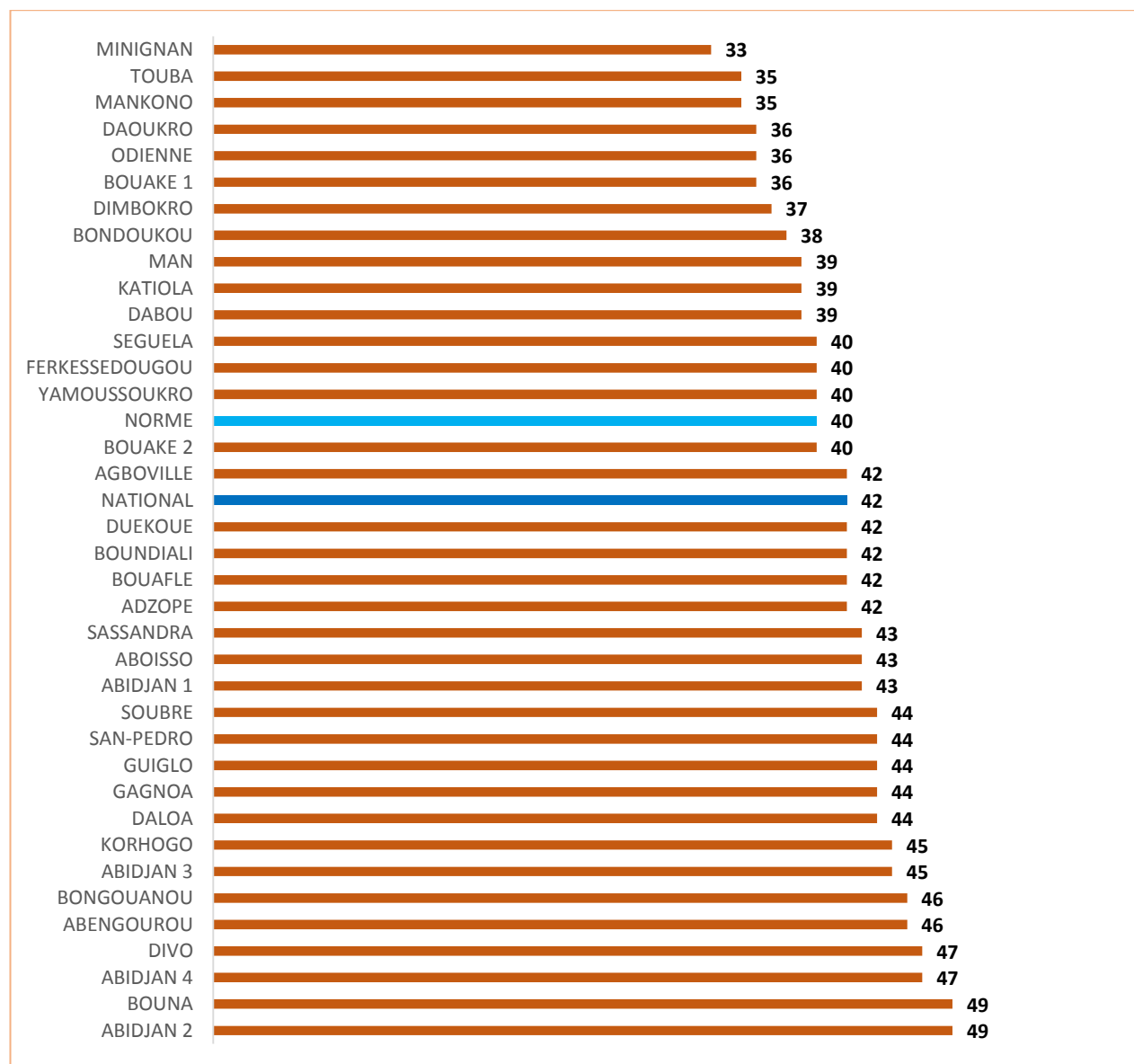
Au niveau régional, l'analyse de ce ratio fait apparaître de grandes disparités. En effet, 20 DRENET ont un ratio supérieur à la moyenne nationale, soit un ratio variant de 43 à 49. Abidjan 2 et Abidjan 4 demeurent, tout comme l'année dernière, parmi les 3 DRENET qui enregistrent le plus grand nombre moyen d'élèves par maître tandis que Minignan, Touba et Mankono sont les zones où les enseignements devraient être dispensés plus facilement, vu le nombre relativement faible d'élèves par maître (**Graphique 13**).

Graphique 12 : Evolution du ratio élèves par maître au primaire de 2013/14 à 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 13 : Ratio élèves par maître par DRENET dans le primaire en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

3-3 Manuels et kits scolaires

Le kit scolaire est un ensemble de matériel mis à la disposition des élèves et leur permettant de prendre les cours dispensés. Il est composé de cahiers, de stylos, de crayons, de sac, etc. En Côte d'Ivoire, il est distribué à chaque rentrée scolaire, depuis un certain nombre d'année, aux élèves du public pour leur scolarisation, et ce, en soutien aux parents. Cela rentre également dans le cadre de la politique de scolarisation obligatoire et de la gratuité de l'école prônée par le gouvernement depuis quelques années.

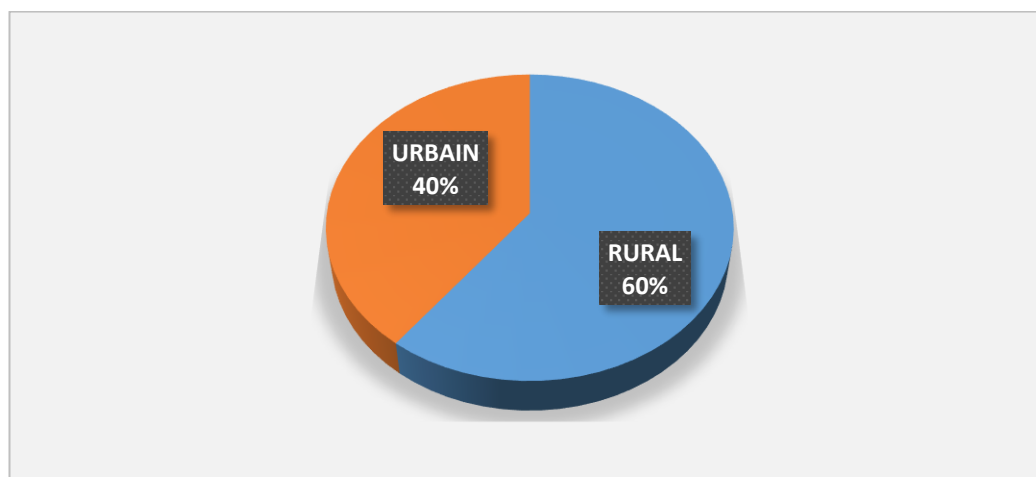
Le manuel est un livre contenant les curricula en vigueur et qui est utilisé pour les enseignements des élèves. On dénombre selon les niveaux les livres de mathématique, d'Histoire-géographie, français, d'EDHC etc. La politique de gratuité de l'école s'accompagne également de la mise à disposition de manuels qui sont rendus en fin d'année pour permettre aux promotions suivantes de les réutiliser. Toutes ces actions contribuent à la réalisation de l'objectif de l'Etat qui est de permettre l'égalité d'accès à l'école à tous les enfants de Côte d'Ivoire, quelle que soit leur origine socio-économique.

3-3-1 Disponibilité des kits scolaires

Pour l'année scolaire 2016/17, le nombre de kits distribués dans les écoles primaires est de 2 731 423 pour 3 772 136 élèves dans ce cycle. La répartition par milieu fait apparaître pour la zone rurale, 6 kits sur 10 (**Graphique 14**). Cela est un paradoxe puisque plus de quatre millions de kits ont l'objet de marché auprès des opérateurs économiques

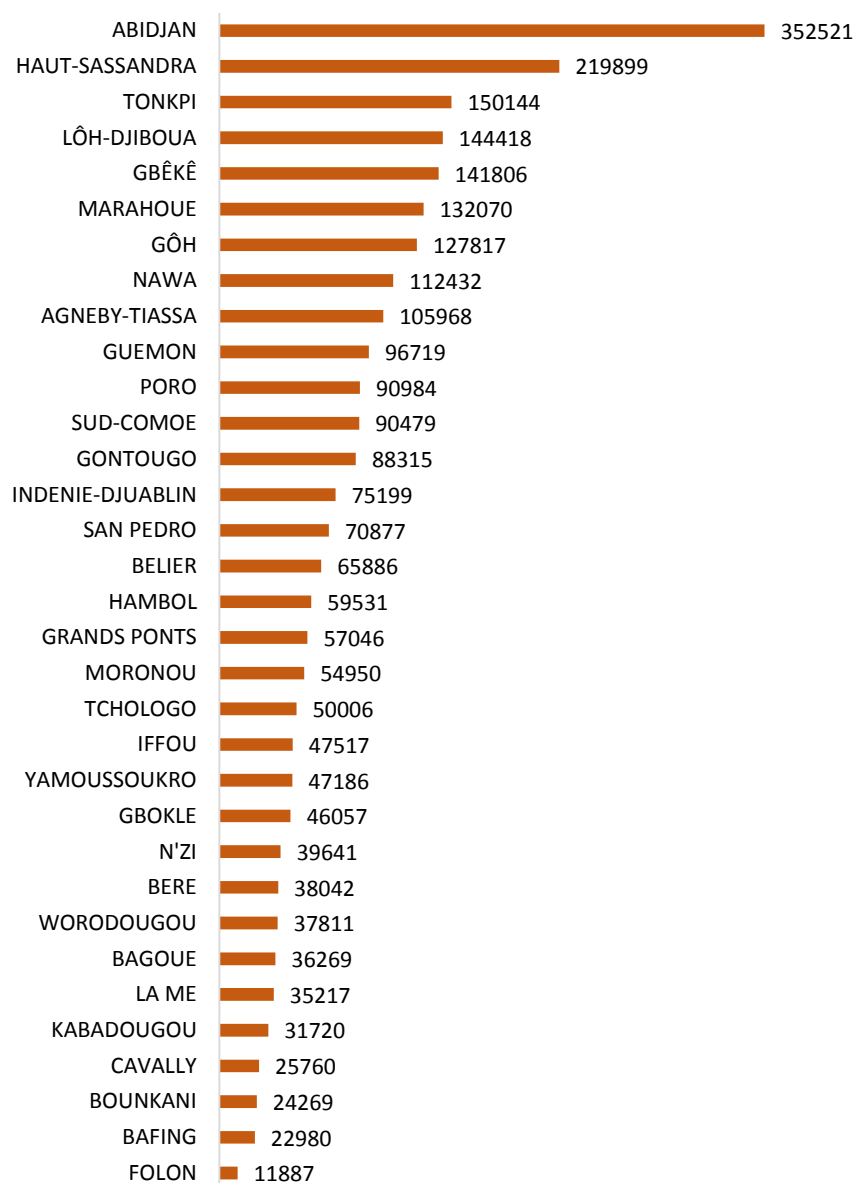
Les répartitions par région donnent Abidjan, le Haut sassandra et le Tonkpi en tête en termes de nombre de kits disponibles dans les écoles. Certes, ces régions enregistrent également les plus grands nombre d'élèves, mais le Gbêkê et de la Nawa ont des effectifs plus élevés que le Tonkpi (**Graphique 15**).

Graphique 14 : Proportion des kits disponibles par milieu au primaire en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 15 : Répartition des kits disponibles par région administrative au primaire en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

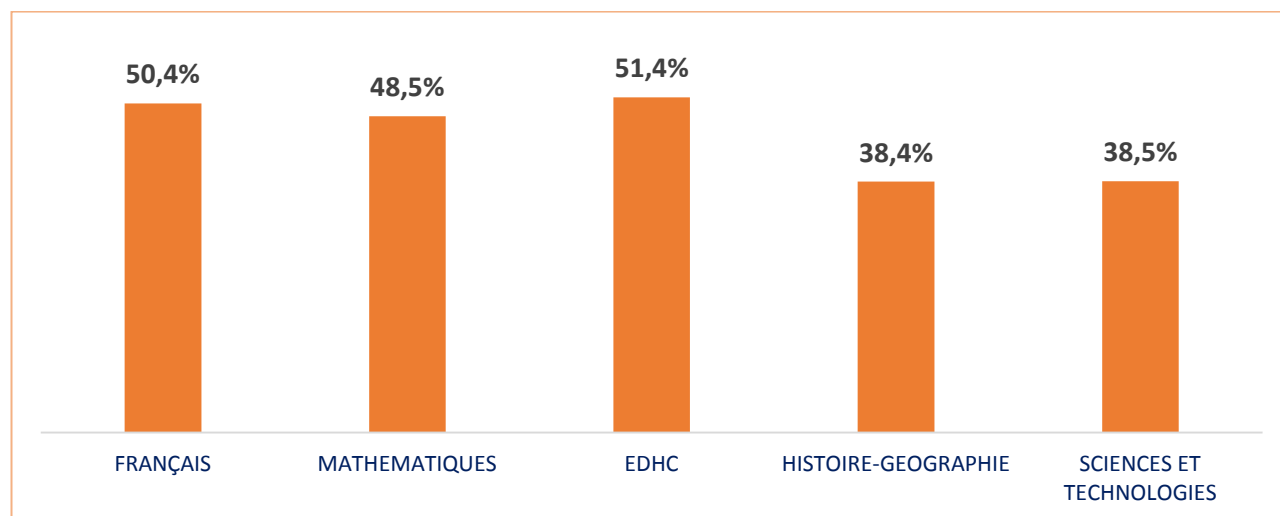
3-3-2 Disponibilité des manuels scolaires au primaire public

La répartition des élèves selon la disponibilité des manuels dans le primaire public et selon les types de manuel disponible indique une proportion d'élèves inférieure à 55% quel que soit le manuel. Le livre d'EDHC est celui dont dispose le plus d'élève (51,4%) suivi de celui de Français (50,4%). Cependant, l'on ne saurait comparer la proportion des livres de science et technologique et d'histoire-géographie aux autres dans la mesure où leur utilisation commence à partir du niveau CE1. Aussi faut-il souligner qu'il serait difficile d'estimer une proportion des élèves qui ne possèdent aucun manuel ou qui en possèdent plusieurs à la fois vu que les données à notre possession ne le permettent pas pour l'instant (**Graphique 16**).

Au niveau régional, nous nous pencherons particulièrement sur les ouvrages de mathématiques et de français car ce sont les plus utilisés et à tous les niveaux du cycle primaire. A ce titre, Bouaké 1, Touba et Man sont les trois DRENET qui enregistrent les plus faibles proportions d'élèves qui disposent le manuel de français tandis que Dimbokro, Bongouanou et Abengourou se portent plutôt mieux par rapport à la moyenne nationale (respectivement 80,1%, 73,5% et 75,6%). Au total, ce sont 19 DRENET sur les 36 qui enregistrent plus de 50% des élèves qui possèdent ce manuel essentiel pour l'amélioration du niveau de langue (**Graphique 17**).

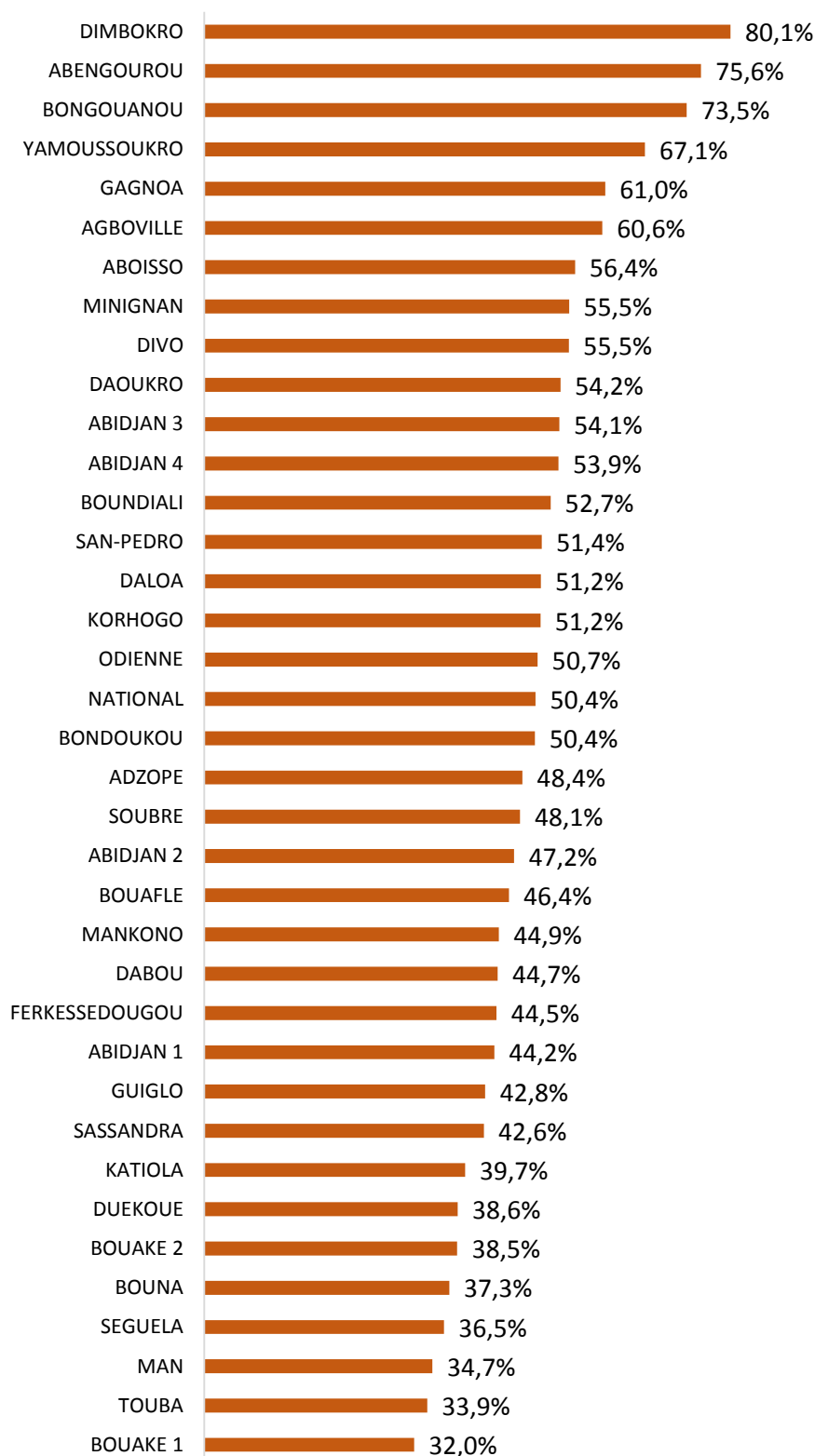
Au niveau du livre de Mathématiques, ce sont également les trois DRENET citées ci-dessus qui ont les proportions les plus élèves et la DRENET de Séguéla s'invite parmi les trois dernières. En somme, rien n'a véritablement changé au niveau régional que ce soit pour le manuel de mathématiques ou celui de français pour ces différentes directions (**Graphique 18**).

Graphique 16 : Proportion des élèves disposant de manuel au primaire public selon la matière en 2016/17



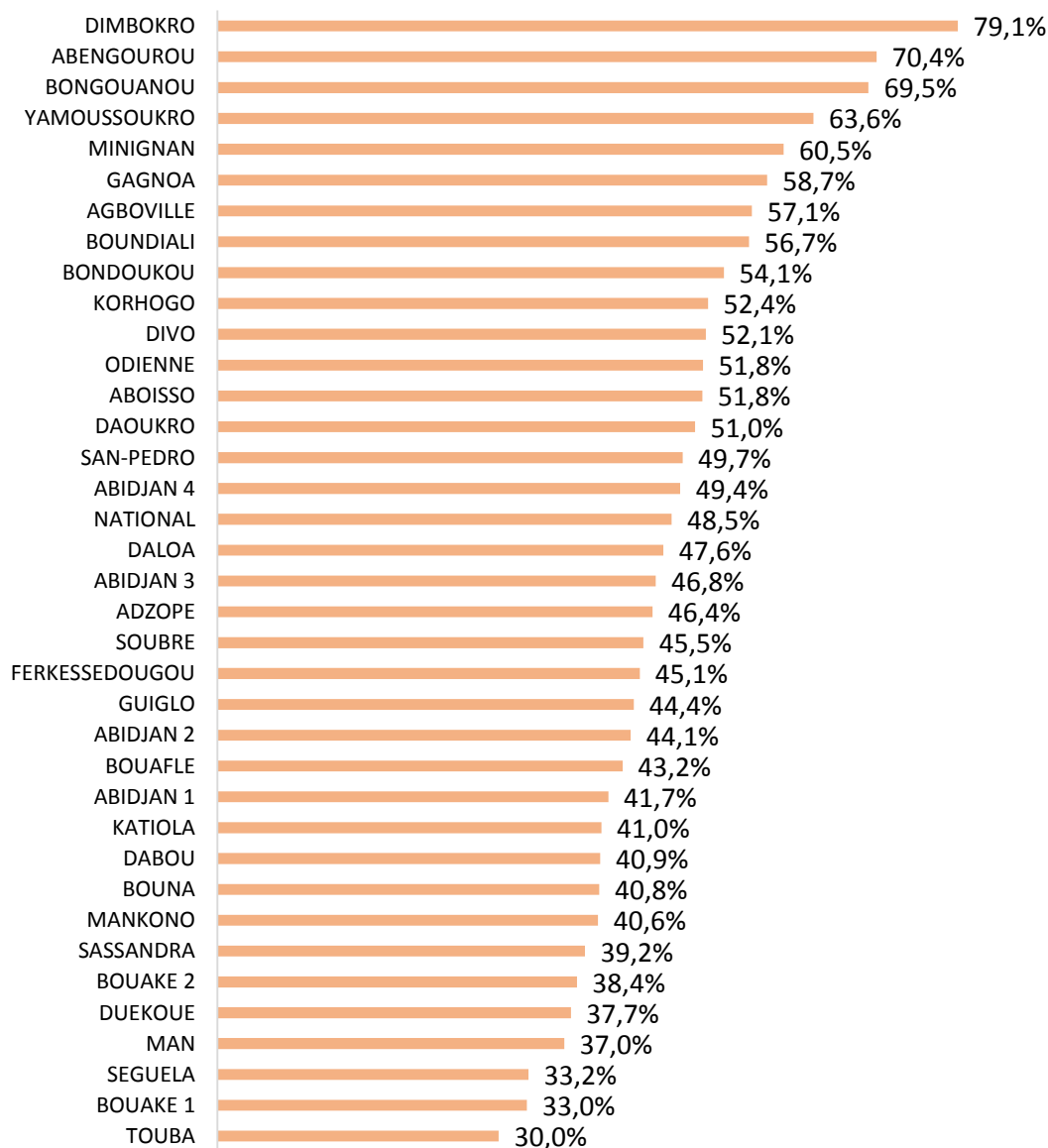
Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 17 : Proportion d'élèves disposant du manuel de français par DRENET au primaire public en 2016/2017



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 18 : Proportion d'élèves disposant du manuel de mathématiques par DRENET au primaire public en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

3-4 Personnel enseignant

Parmi les mesures d'accompagnement de la PSO, figure en bonne place la formation et le recrutement des enseignants. En effet, si tous les enfants d'âge scolaire doivent fréquenter les écoles, il faut impérativement des enseignants supplémentaires pour leur dispenser les cours. Aussi, de 2014/15 à 2016/17, le nombre d'enseignants tenant des classes est-il passé de 84 919 à 104 493 dans les écoles et établissements publics, tous degrés d'enseignement confondus, soit un accroissement moyen annuel de 10,9%. Au privé, sur la même période, leur nombre a évolué en moyenne par an de 6,5%. Le recrutement massif pour combler les besoins en enseignants est certes incontournable, encore faut-il que ces enseignants aient les compétences académiques et aptitudes pédagogiques requises pour encadrer les enfants et que leur affectation dans les écoles et établissements publics soit en adéquation avec les besoins réels de ces écoles. Il est, par conséquent, primordial que les enseignants soient non seulement qualifiés mais qu'ils soient équitablement répartis. Cela est d'autant plus important que l'enseignant est considéré comme l'un des piliers de la qualité de l'éducation.

3-4-1 Qualification Pédagogique et académique des enseignants en 2016/17

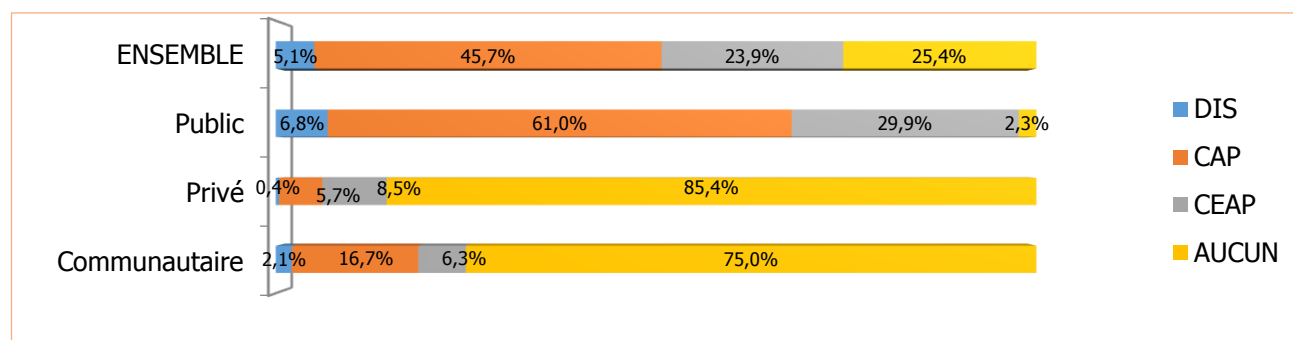
Au **préscolaire**, un peu plus du quart de l'ensemble des enseignants (25,4%) est employé sans diplôme pédagogique. Il s'agit majoritairement d'enseignants du privé (85,4%) recrutés sur la base de leur niveau d'études. Toutefois, une infime proportion (2,3%) d'enseignants sans qualification pédagogique existe également dans le public. Ce sont le plus souvent des bénévoles sollicités pour pallier le déficit d'enseignants dans certaines zones. Dans les écoles communautaires, les $\frac{3}{4}$ des enseignants sont sans qualification pédagogique.

Par ailleurs, dans l'ensemble, sur 100 enseignants, environ 46 ont la qualification pédagogique nécessaire pour inculquer aux élèves le savoir, le savoir-être et le savoir-faire et une forte proportion de ces enseignants dispensent les cours dans les écoles publiques, avec comme diplômes pédagogiques : le Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP), le CEAP ou le Diplôme d'Instituteur Stagiaire (DIS) obtenus dans les Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP). Les titulaires du CAP (61%) sont les plus nombreux (**Graphique 19**).

Si un enseignant sur 4 n'a aucune qualification pédagogique dans le préscolaire, il n'en est pas de même pour la qualification académique. En effet, dans l'ensemble, 96% d'entre eux sont

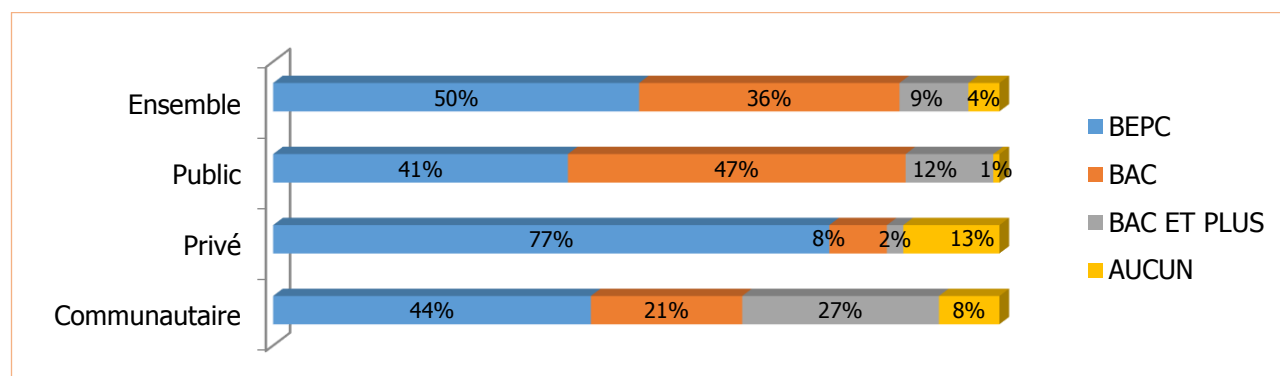
titulaires d'un diplôme académique. La plupart des enseignants ont comme diplôme académique le plus élevé le Brevet d'Études du Premier Cycle (50%) et le Baccalauréat (36%). Certains sont même titulaires de diplômes universitaires. Leur proportion représente 9% de l'ensemble des enseignants. Toutefois, 4 enseignants sur 100 n'ont pas de qualification académique et le privé enregistre la plus forte proportion d'enseignants (13%) dans ce cas. Dans les écoles communautaires, cette proportion est de 8% (**Graphique 20**).

Graphique 19 : Proportion des enseignants du préscolaire par diplôme pédagogique et selon le statut de l'école en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 20 : Proportion des enseignants du préscolaire selon le plus haut diplôme académique obtenu selon le statut de l'école en 2016/17



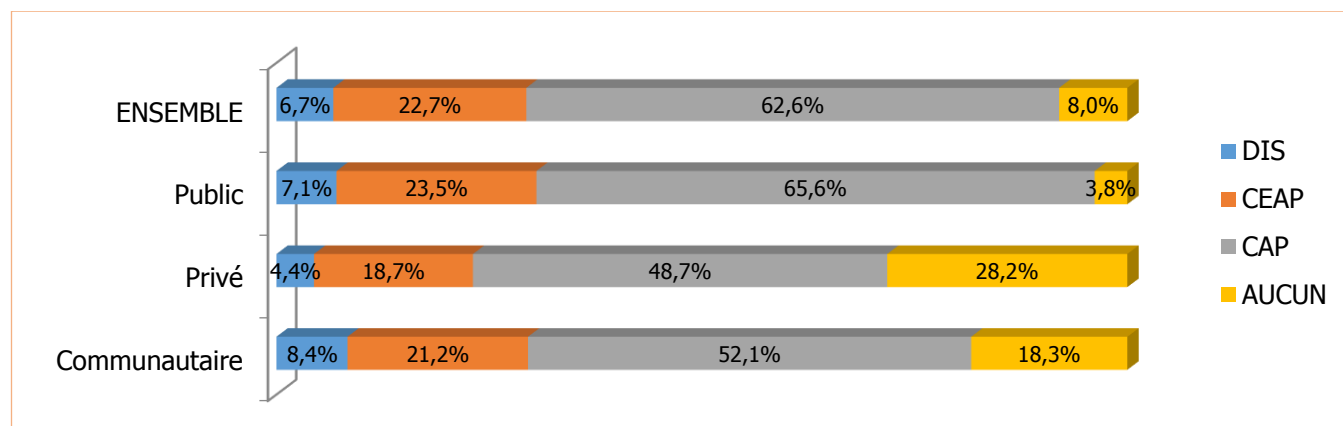
Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Au **primaire**, dans l'ensemble, les proportions d'enseignants n'ayant aucune qualification pédagogique sont moins importantes que dans le préscolaire. Néanmoins 8 enseignants sur 100 y sont employés sans formation pédagogique. Cette proportion est 7,5 fois plus élevée dans le privé (28,2%) que dans le public (3,8%). Dans les écoles communautaires, elle s'élève à 18,3%. Quel que soit le statut de l'école, les enseignants titulaires du CAP sont majoritaires (**Graphique 21**).

Concernant la qualification académique, dans l'ensemble, une infime proportion d'enseignants (1,5%) n'a aucun diplôme. Cette proportion est, toutefois, un peu plus élevée dans les écoles communautaires (4,8%) et privées (3,1%). Parmi ceux qui en ont un, les titulaires du BAC sont les plus nombreux car ils représentent un peu plus de la moitié (50,9%) de l'ensemble des enseignants.

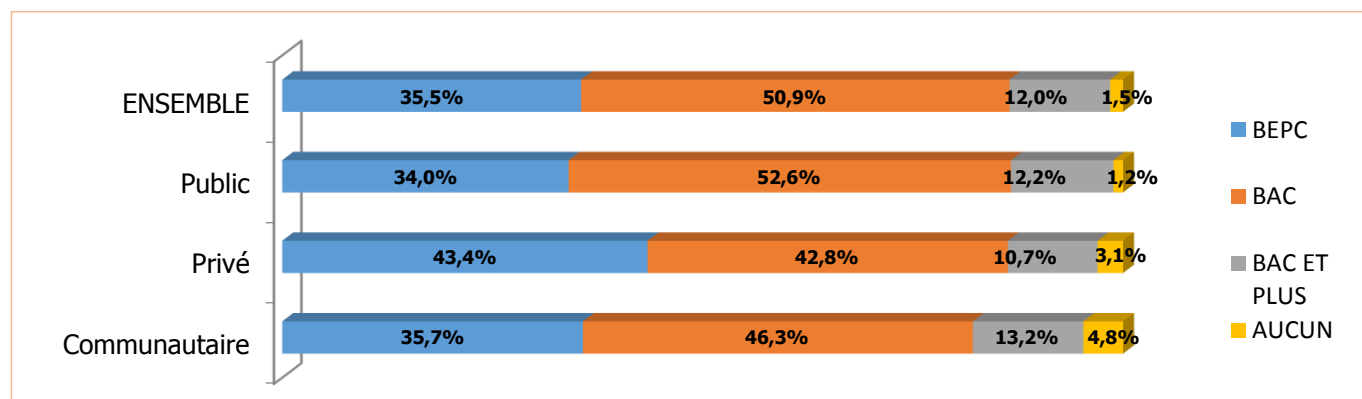
En comparant les proportions d'enseignants ayant un diplôme académique selon le statut de leurs écoles, l'on remarque que la proportion d'enseignants titulaires du BAC est plus importante dans les EPP (52,6%) que dans les EPV (42,8%) et les écoles communautaires (46,3%). Par contre, la proportion des titulaires du BEPC est relativement plus élevée dans les EPV (43,4%) contre respectivement 34 et 35,7% dans le public et le communautaire (**Graphique 22**).

Graphique 21 : Proportion des enseignants du primaire par diplôme pédagogique et selon le statut de l'école en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 22 : Proportion des enseignants du primaire selon le plus haut diplôme obtenu et selon le statut de l'école en 2016/17



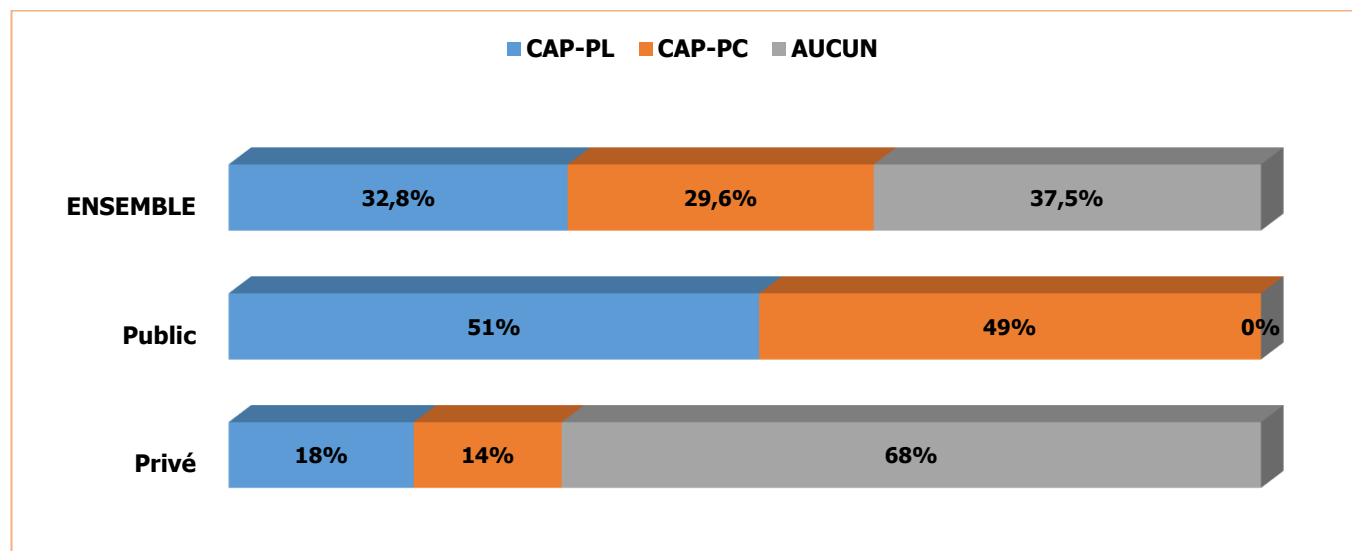
Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Dans le **secondaire général**, un peu plus du 1/3 (37,5%) de l'ensemble des enseignants n'a aucun diplôme pédagogique. Les enseignants sans qualification pédagogique sont recrutés sur la base de leur diplôme académique par les promoteurs des établissements privés. C'est pourquoi, l'on remarque que dans ces établissements, plus des 2/3 des enseignants (68%) n'ont pas de diplôme pédagogique. En revanche dans les établissements publics, tous les enseignants ont reçu une formation théorique et pédagogique dans les grandes écoles de formation : l'Ecole Normale Supérieure (ENS), l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) leur permettant d'être titularisés soit en tant que professeur de collège (49%), soit en tant que professeur de lycée (51%).

Par ailleurs, quelques-uns des professeurs des lycées et collèges publics, dispensent également les cours dans les établissements privés où la demande en enseignants qualifiés est importante. Ils y sont employés en tant que professeurs vacataires, rémunérés en fonction du nombre d'heures de cours. Ainsi, 18% des enseignants exerçant dans le privé sont titulaires d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique des Professeurs de Lycées (CAP/PL) et 14% d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique des Professeurs de Collège (CAP/PC) (**Graphique 23**).

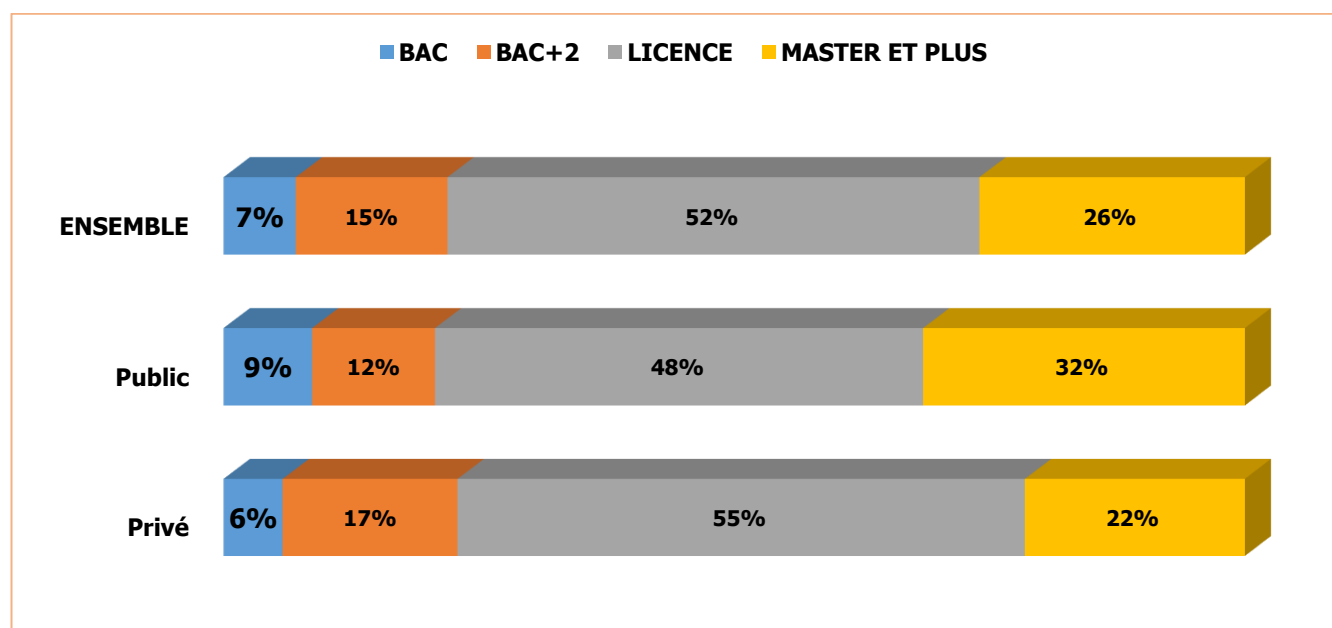
En ce qui concerne la qualification académique, dans l'ensemble, tous les enseignants ont un diplôme académique : 22% ont au moins le BAC, 29,6%, la licence et 26% le Master et plus. Quel que soit le statut de leur établissement, les proportions d'enseignants titulaires d'une licence sont importantes : dans les établissements publics 48 enseignants sur 100 sont titulaires, de ce diplôme académique et dans le privé, cette proportion est de 55% (**Graphique 24**).

Graphique 23 : Proportion des enseignants du secondaire général par diplôme pédagogique et selon le statut de l'établissement en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 24 : Proportion des enseignants du secondaire général selon le plus haut diplôme académique obtenu et selon le statut de l'établissement en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

En un mot, dans tous les cycles d'enseignement, des enseignants sont employés alors qu'ils n'ont pas les aptitudes pédagogiques et même quelque fois académiques nécessaires. Cette situation s'observe surtout dans le privé et le communautaire. Vu l'influence de la qualification et du niveau de connaissances de l'enseignant sur les acquis des élèves, le fait que des enseignants n'aient aucune qualification pédagogique encore moins académique pourrait entraver les progrès vers la

qualité. Il est donc important que les inspecteurs chargés de la pédagogie, les conseillers pédagogiques du secondaire, les conseillers pédagogiques du préscolaire et du primaire mettent un accent particulier sur l'encadrement pédagogique des enseignants du privé et du communautaire. Par ailleurs, les méthodes d'enseignement étant dynamiques, il est tout aussi recommandé que ceux du public reçoivent fréquemment des visites de classe et des formations continues.

3-4-2 Cohérence entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves dans les régions administratives et dans les écoles et établissements publics

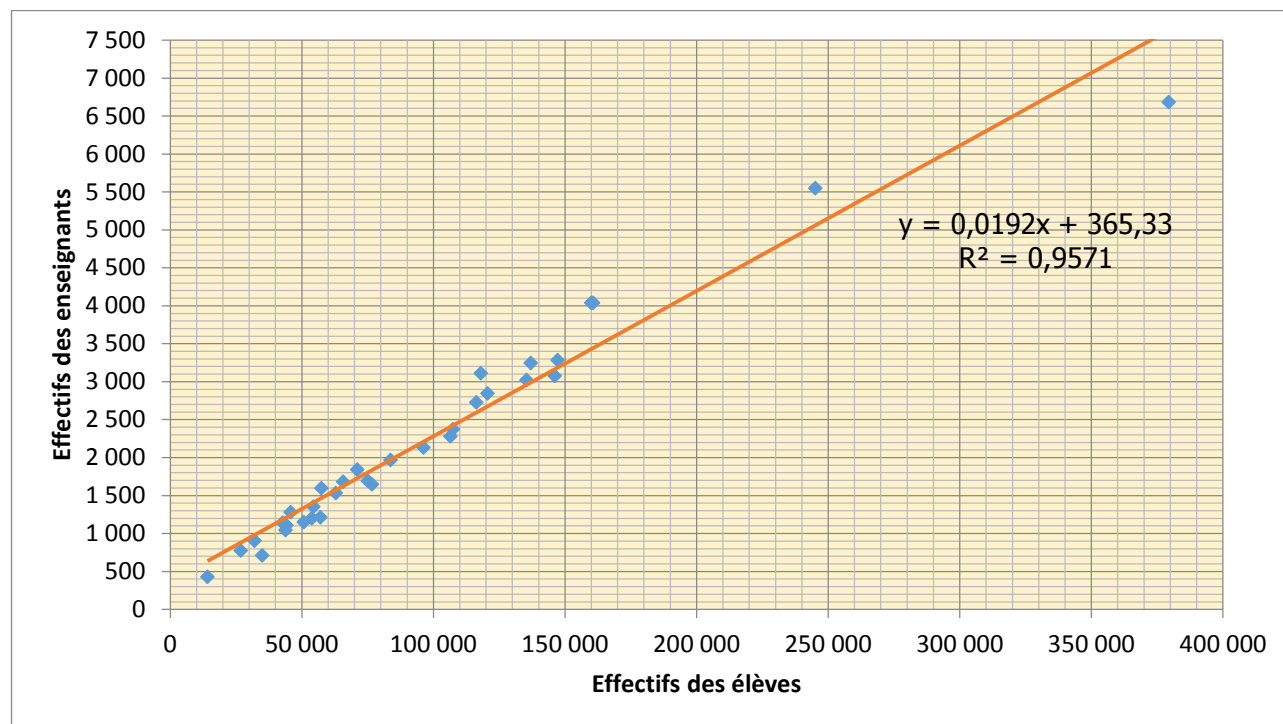
La gestion des enseignants est fondamentale dans un contexte où leur nombre est insuffisant par rapport à l'effectif des élèves, vu les différents ratios dans le public : 44 élèves par salle de classe pour le primaire et 68 élèves par groupe pédagogique pour le secondaire général. Or l'enseignant joue un rôle déterminant dans l'acquisition des connaissances. Par conséquent, leur allocation doit se faire de façon équitable et efficace de sorte qu'un enfant, indépendamment de sa localisation géographique ou de son établissement, ne soit pas privé d'opportunité d'apprentissage par manque d'enseignants. L'analyse dans cette partie consiste à voir le niveau de cohérence dans la répartition des enseignants dans les régions administratives et écoles. Cette répartition est-elle fondée sur le principe qui veut que le nombre d'enseignants soit lié à l'effectif des élèves ?

Au Primaire, en 2016/17, dans les régions administratives, la courbe de tendance de la répartition des enseignants en fonction des élèves montre une forte corrélation positive entre les deux variables (**Graphique 25**). Le coefficient de détermination R^2 qui mesure le degré de relation entre le nombre d'enseignants et celui des élèves est de 0.95. Cette valeur montre que la répartition des enseignants est à 95% en rapport avec les effectifs des élèves et seulement à 5% lié à d'autres facteurs. Malgré cette situation, il faut noter qu'à partir de 100 000 élèves, les écarts dans la dotation deviennent de plus en plus grands. Par exemple, une région avec 118 020 élèves inscrits, est dotée de 3 113 enseignants pendant qu'une autre région avec 146 125 élèves reçoit 3 078 enseignants.

Dans les écoles primaires publiques, la répartition des enseignants est plus inéquitable car on y observe une faible corrélation positive entre enseignants et élèves (**Graphique 26**). Le coefficient de détermination $R^2(0,52)$ indique que la dotation des écoles primaires publiques dépend à 52% des effectifs élèves et à 48% d'autres facteurs. Ainsi, pour exemple, deux écoles dotées chacune de sept (7) enseignants, l'une a un effectif de 591 élèves tandis que l'autre en a 771.

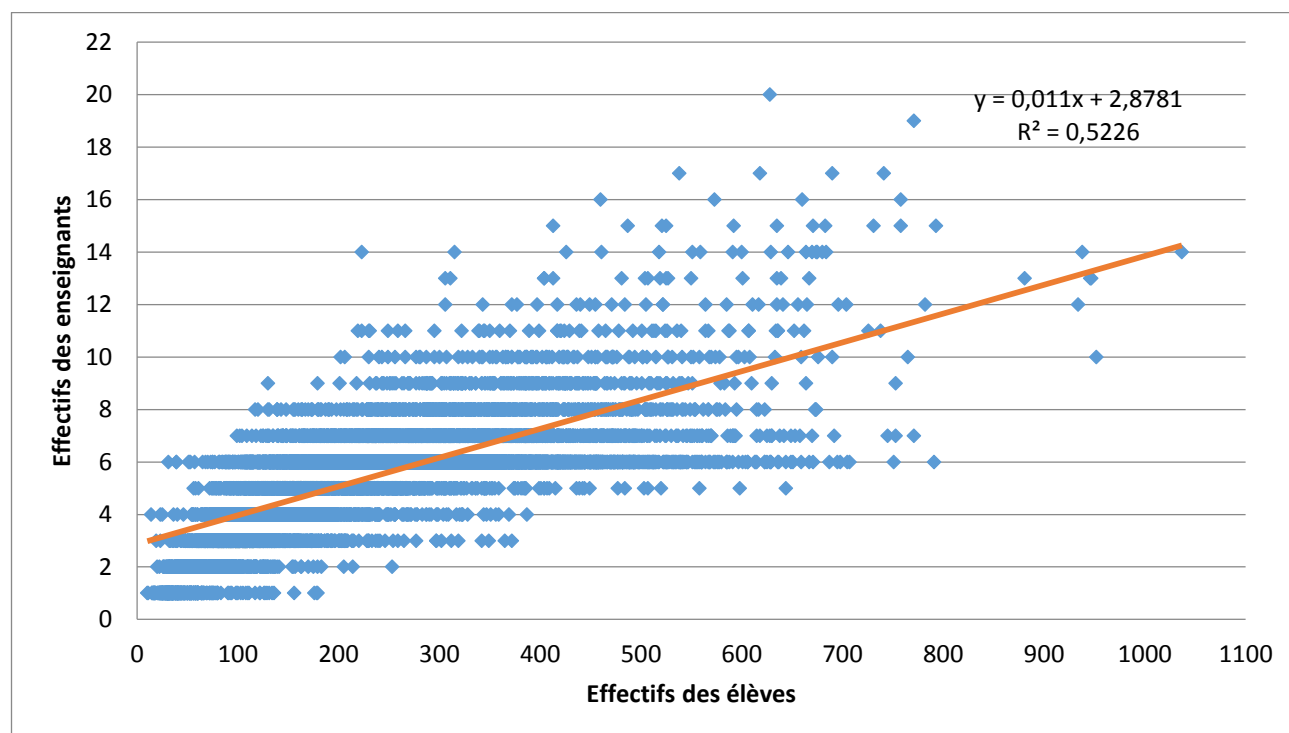
En somme, si au niveau des régions administratives, la répartition des enseignants est fortement liée à l'effectif des élèves, dans les écoles primaires publiques, par contre, cette répartition est beaucoup plus liée à d'autres facteurs. Ainsi, des écoles se retrouvent avec des enseignants en surnombre tandis que d'autres ont un déficit.

Graphique 25 : Répartition des enseignants en fonction de l'effectif des élèves par région administrative dans le primaire en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 26 : Répartition des enseignants en fonction de l'effectif des élèves par école dans le primaire en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Au secondaire général, dans les régions administratives, le nuage de points (**Graphique 27**) indique une corrélation positive entre le nombre d'enseignants et le nombre des élèves. En 2016/17, le coefficient de détermination R^2 s'établit à 0,97. Mais à partir d'un effectif de 20 000 élèves, les écarts dans la dotation des régions en enseignants sont perceptibles. Par exemple dans deux régions : l'une pour un effectif de 20 732 élèves est dotée de 715 enseignants alors que l'autre pour 25 885 élèves, reçoit 599 enseignants.

En ce qui concerne les établissements secondaires publics, la répartition des enseignants dépend à 83% des effectifs élèves et à 17% d'autres facteurs. Un grand nombre d'établissements est sous doté en enseignants (**Graphique 28**).

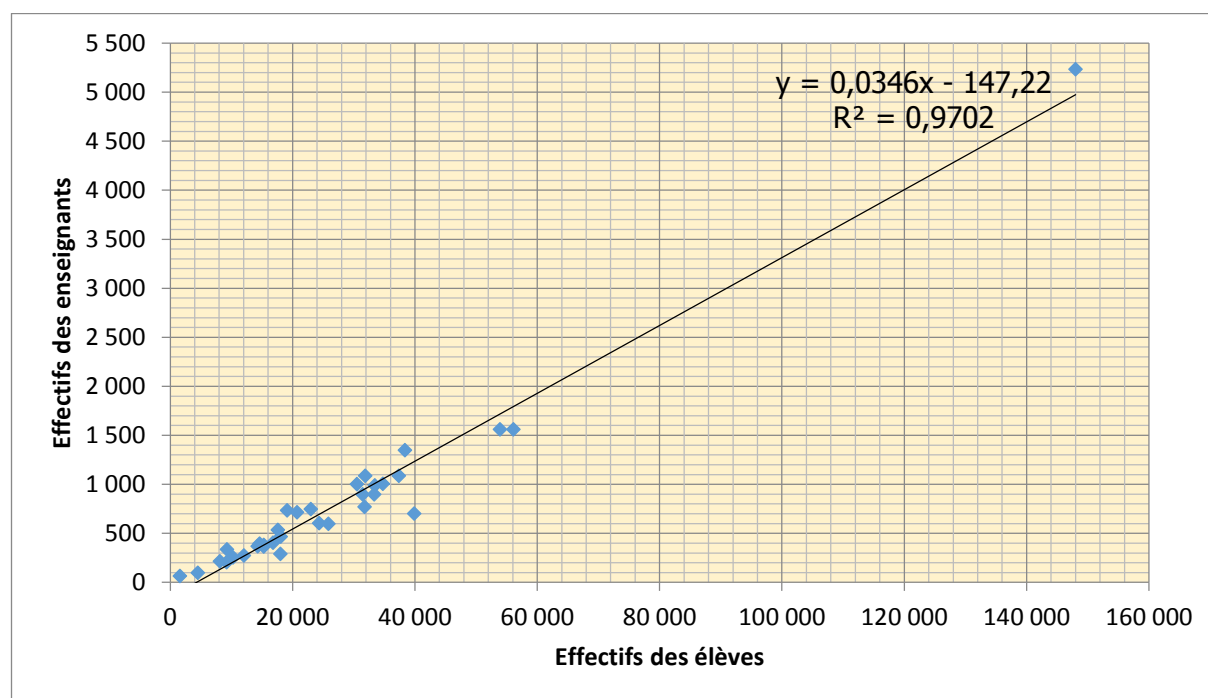
Une analyse plus poussée sur le nombre d'heures de cours dispensées par chaque enseignant pourrait permettre de mieux apprécier la dotation des établissements secondaires publics.

Dans les régions administratives, tout comme dans les écoles primaires et établissements secondaires, il existe des problèmes de cohérence dans la répartition des enseignants. Le manque d'enseignants et leur mauvaise répartition peuvent dégrader la qualité des apprentissages. En effet, une mauvaise dotation en enseignant a une conséquence sur la pédagogie. Dans un établissement sous doté en enseignants, la charge de travail des enseignants se voit élevée et les apprentissages deviennent plus difficiles. Cette situation amène ces derniers à faire moins d'évaluations formatives et sommatives.

Dans le secondaire général, des élèves n'ont pas souvent d'enseignants dans certaines disciplines et ils passent en classe supérieure avec des lacunes.

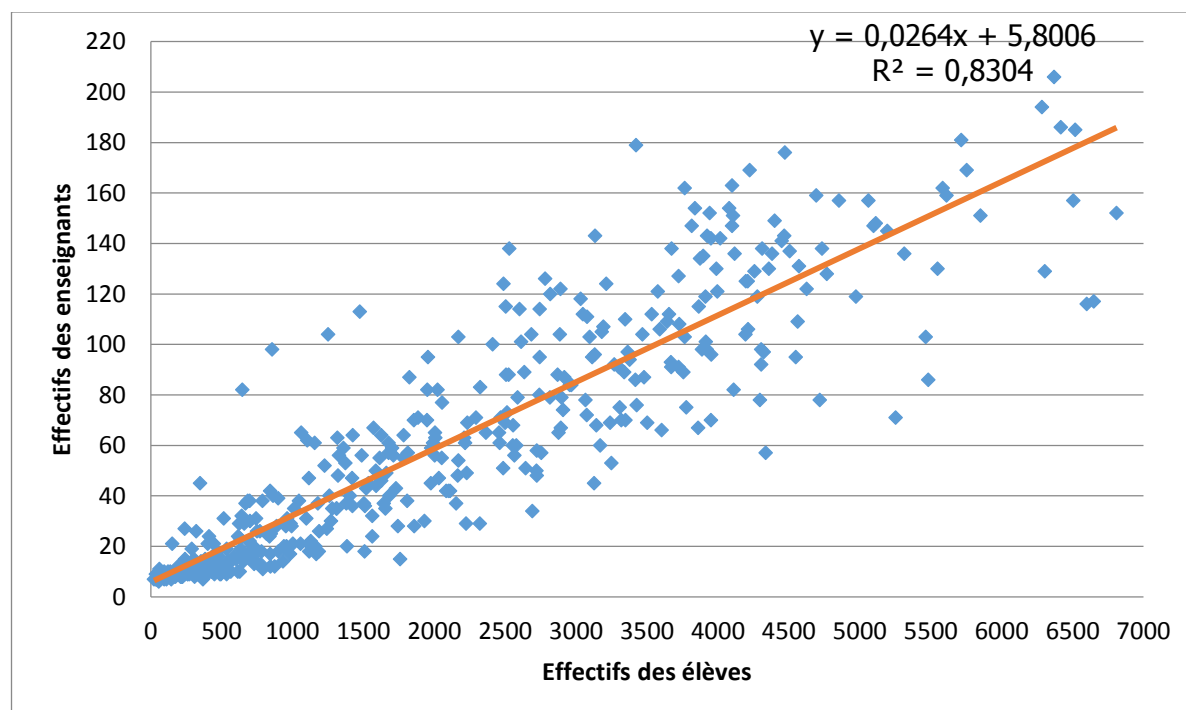
En définitive, il est important que chaque région administrative, chaque école primaire et chaque établissement secondaire, pour des raisons d'équité et de cohérence soit doté d'un nombre d'enseignants en fonction de ses besoins réels.

Graphique 27 : Répartition des enseignants en fonction de l'effectif des élèves par région administrative dans le secondaire général en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 28 : Répartition des enseignants en fonction de l'effectif des élèves par établissement dans le secondaire général en 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Chapitre 4 : Analyse de l'efficacité interne du système éducatif

Le parcours idéal des élèves d'une cohorte, est que tous ceux qui entrent dans un cycle d'enseignement atteignent la fin de ce cycle. Malheureusement, du fait des redoublements et des abandons, cet objectif n'est pas atteint par les systèmes éducatifs. Les redoublements et l'abandon amènent les systèmes éducatifs à consommer plus de ressources que prévues. L'écart entre ce qui aurait dû être en fonctionnement normal et ce qu'on observe dans la réalité donne une mesure de l'efficacité du système.

Dans cette section, L'analyse se limitera sur l'efficacité interne du système éducatif. L'efficacité interne d'un système éducatif permet d'apprécier l'évolution (mouvement) des élèves qui ont déjà eu accès au système. Il donne le niveau de couverture des différents niveaux d'études dans les différents cycles d'enseignement. L'efficacité interne du système éducatif sera examinée à travers le flux des élèves dans les différents degrés d'enseignement, l'achèvement des cycles, la rétention au sein des cycles et les résultats aux examens scolaires.

4-1 Indicateurs de flux des élèves dans les différents cycles d'enseignement

A la fin d'une année scolaire, trois cas sont possibles pour un élève donné. Soit il est promu en classe supérieure, soit il redouble, soit il abandonne (il peut être exclu pour insuffisance de résultats). L'ensemble de ces trois indicateurs ; taux de promotion, taux de redoublement et taux d'abandon forment les indicateurs de flux

4-1-1 Promotion au sein des cycles d'enseignement et transition

La promotion des élèves en classe supérieure pour l'année académique suivante dans un même cycle est mesurée par le taux de promotion. Il est obtenu en divisant le nombre de nouveaux inscrits dans une année d'études au début de l'année scolaire $t+1$ par le nombre d'inscrits de la même cohorte dans l'année d'études inférieure au début de l'année scolaire t .

La transition concerne le passage des élèves d'un cycle donné à un autre. La transition est la promotion des élèves de la dernière année d'un cycle à la première année d'un autre cycle. Ainsi,

le taux de transition est la proportion d'élèves qui accèdent à un autre cycle. Il est le rapport du nombre de nouveaux inscrits en première année du cycle ou niveau d'enseignement supérieur par le nombre d'inscrits en dernière année du cycle précédent lors de l'année scolaire précédente, puis le résultat est multiplié par 100.

Au primaire, en 2015/16, le taux de promotion est de 83,7 %. Bien que ce chiffre paraisse élevé, il révèle que le système éducatif n'est pas encore efficace. En effet, plus de 16 élèves au primaire sur 100 ne passent pas en classe supérieure. Soit ils redoublent, soit ils abandonnent. La classe de CM1 présente le taux de promotion le plus élevé avec 87,4% et le CP1 le plus faible taux avec 80,9%. Du CP1 au CM1, le taux de promotion est en augmentation depuis l'année scolaire 2012/13 (**Tableau 40**).

Sur 100 élèves au CM2, près de 83 accèdent à la 6^{ème}. La transition entre le primaire et le secondaire général s'améliore chaque année, en raison de la baisse de la barre d'admission en 6^e. En effet, le taux de transition a fortement augmenté de plus de 13 points de 2011/12 à 2012/13 et de 10 points de 2012/13 à 2013/14. Depuis 2014/15, ce taux augmente de 2 points chaque année.

Au secondaire, le taux de promotion est au-delà de 80% dans les classes intermédiaires (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 2nd et 1^{ère}). Mais la transition entre le premier et le second cycle est de 46,4%. Il connaît une baisse de 1,5% par rapport à l'année 2014/15. Ainsi, plus de la moitié des élèves en 3^{ème} reprennent la classe ou abandonnent. Cela est le fait de la moyenne d'orientation définie par le ministère chaque année.

Tableau 39 : Evolution des Taux de promotion par niveau d'études dans le primaire de 2010/11 à 2015/16

| | 2010/11 | 2011/12 | 2012/13 | 2013/14 | 2014/15 | 2015/16 |
|-----|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| CP1 | 81,0% | 78,8% | 78,8% | 80,8% | 81,1% | 80,9% |
| CP2 | 84,2% | 79,7% | 80,7% | 83,3% | 85,6% | 86,2% |
| CE1 | 78,7% | 75,3% | 76,7% | 79,8% | 82,8% | 83,5% |
| CE2 | 76,8% | 72,5% | 73,1% | 76,9% | 80,8% | 82,7% |
| CM1 | 78,0% | 72,7% | 75,2% | 79,8% | 84,1% | 87,4% |

| | | | | | | |
|----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Ensemble | 75,5% | 72,9% | 75,8% | 80,1% | 82,5% | 83,7% |
|----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

4-1-2 Redoublement dans les différents cycles d'enseignement

Le redoublement s'apprécie à l'aide de deux indicateurs : le taux de redoublement et la proportion de redoublant.

Le taux de redoublement est la proportion des élèves inscrits dans une classe donnée au cours d'une année scolaire donnée qui étudient dans la même classe au cours de l'année scolaire suivante.

La proportion de redoublants quant à elle, est la part des redoublants (issues de l'effectif de l'année précédente) dans l'effectif actuel. Une proportion de redoublants élevée à un niveau donné du système est la conséquence directe d'un taux de redoublement élevé.

L'idéal, pour un système éducatif, est d'avoir un taux de redoublement le plus proche possible de 0%. En effet, plus le taux de redoublement est élevé plus il traduit des problèmes d'efficacité interne.

Le taux de redoublement dans notre pays est de 11,5% au primaire pour l'année 2015/16. Il a baissé par rapport à celui de l'année 2014/15 qui était de 13,6%. Vu la baisse de cet indicateur depuis 2010/11 (**Graphique 29**), l'objectif de la politique éducative qui est de réduire le taux de redoublement à moins de 5% en 2025 pourrait-elle être atteint en 2025 ?

Cependant, ce chiffre cache des disparités au niveau du sexe des élèves (fille ou garçon), du milieu de l'école (urbain ou rural), du statut de l'école (public, privé et communautaire) et du niveau d'études.

Le taux de redoublement est de 9,6% dans le milieu urbain contre 13,1% dans le milieu rural. Il est donc plus probable pour un enfant de redoubler en milieu rural qu'en milieu urbain quel que soit le statut de l'école. Sachant que le programme est enseigné sur l'ensemble du territoire national, nous comprenons donc que cette disparité est due à d'autres facteurs tels que la non pratique de la langue française.

Le public présente un taux de redoublement de 12,7% contre 5% au privé et 4,1% dans le communautaire (**Tableau 41**). Réduire le redoublement dans le système éducatif, revient à mettre l'accent sur le public car c'est lui qui tire le taux national vers le haut.

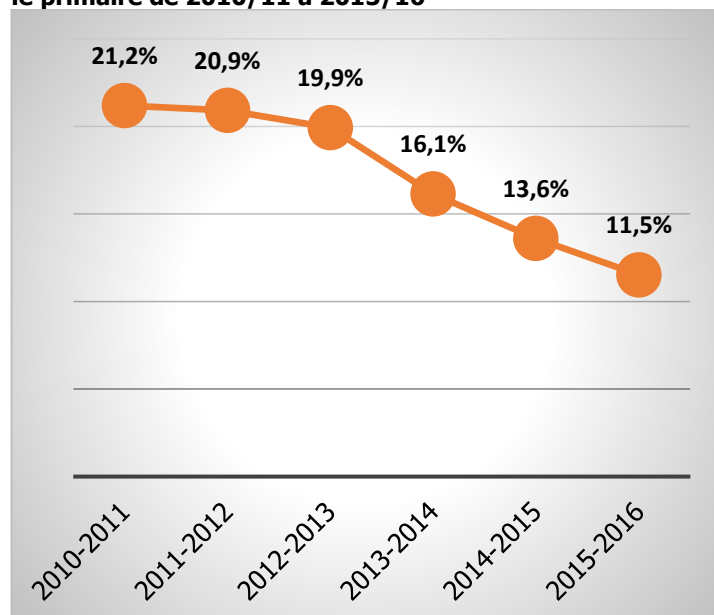
La différence entre le taux de redoublement des filles et celui des garçons n'est que de 0,2%. Il est de 11,4% pour les filles contre 11,6% pour les garçons. Entre 2010/11 et 2015/16, cette différence est à son minimum cette année (**Graphique 30**). La probabilité de redoubler une classe n'a aucun rapport avec le sexe (**Tableau 42**).

L'analyse du redoublement par niveau révèle que le taux de redoublement au CP1 est le plus faible avec 9,7% et le plus élevé au CE2 avec 13,5% (**Graphique 31**). Le taux de redoublement est en baisse à tous les niveaux d'étude depuis 2013/14. Mais au CM2, cette baisse est encore plus prononcée. Il est passé de 15,0% en 2013/14 à 10,2% en 2015-2016, soit une baisse de 4,8 points en deux années.

Au secondaire, le redoublement est marqué par un faible taux dans les classes intermédiaires (moins de 10%). Mais dans les classes d'examen (3^{ème} et Tle) le taux de redoublement est très élevé. Il est de 30,7% en Tle et de 29,1% en 3^{ème}. Environ 70 élèves sur 100 reprennent leur classe en 3e et terminale. Sachant qu'au public un élève ne peut redoubler qu'une fois, le redoublement peut être une source d'abandon dans ces deux niveaux (3^{ème} et Tle). En effet, les élèves dont les parents ne peuvent pas payer le privé sont contraints de quitter le système sans forcément avoir eu un diplôme.

Au primaire comme au secondaire, le retard scolaire est causé en grande partie par le redoublement. Les élèves sont à des niveaux inférieurs à la normale en considérant leur âge.

Graphique 29 : Evolution du taux de redoublement dans le primaire de 2010/11 à 2015/16



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Tableau 41 : Taux de redoublement par statut selon le milieu dans le primaire en 2015/16

| | Urbain | Rural | Ensemble |
|---------------|--------|-------|----------|
| Communautaire | 3,5% | 4,2% | 4,1% |
| Privé | 4,4% | 9,4% | 5,0% |
| Public | 11,4% | 13,6% | 12,7% |
| Ensemble | 9,6% | 13,1% | 11,5% |

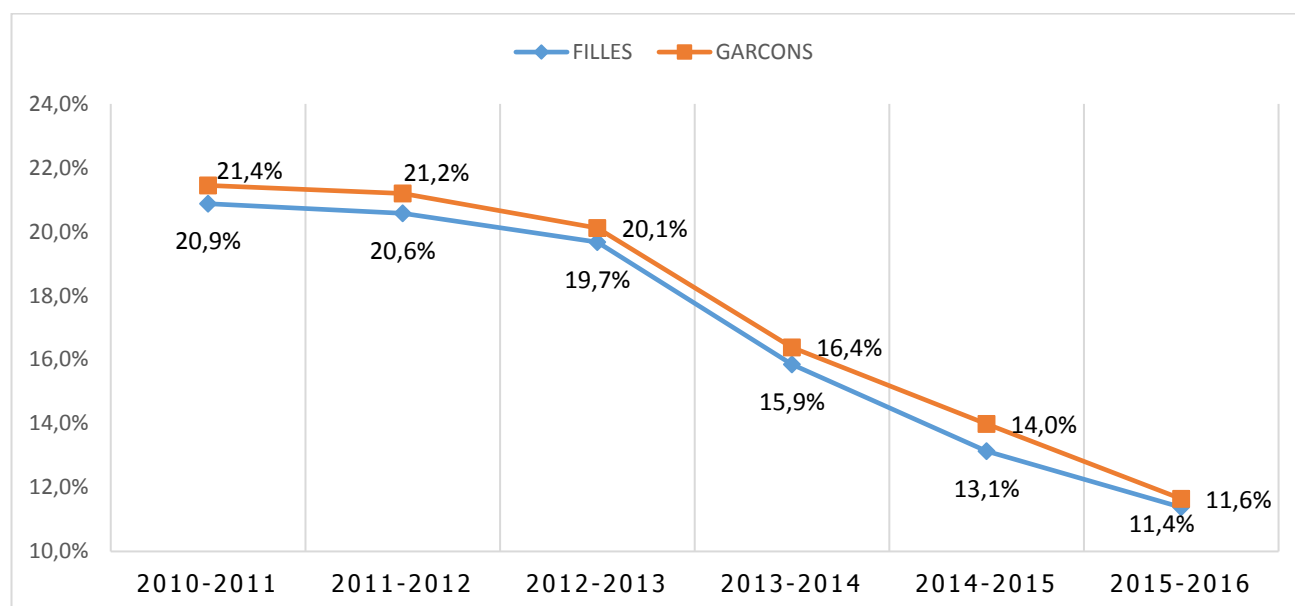
Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de

Tableau 40 : Taux de redoublement par statut selon le sexe dans le primaire en 2015/16

| | Filles | Garçons |
|---------------|--------|---------|
| Communautaire | 4,0% | 4,1% |
| Privé | 4,7% | 5,3% |
| Public | 12,6% | 12,8% |
| Ensemble | 11,4% | 11,6% |

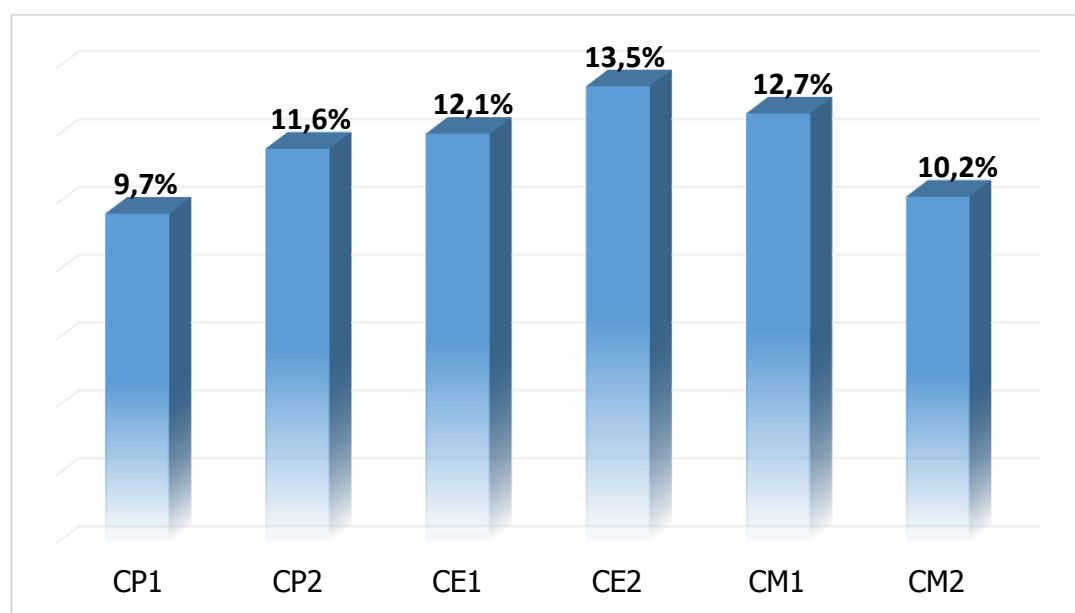
Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des

Graphique 30 : Evolution du taux de redoublement selon le sexe dans le primaire de 2010/11 à 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPTS

Graphique 31 : Taux de redoublement par niveau d'études au primaire en 2015/16



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPTS

4-1-3 Abandon dans les cycles d'enseignement

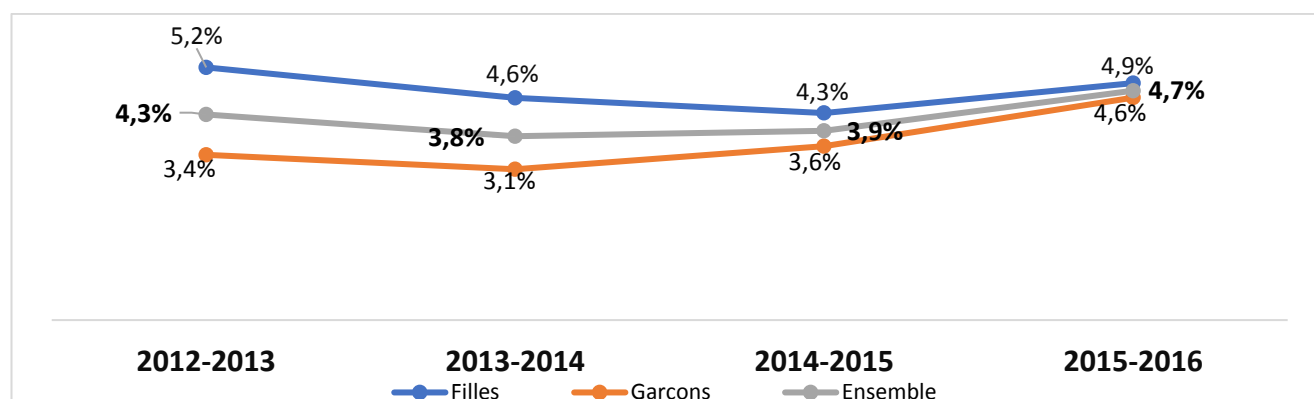
L'une des issues d'un élève à la fin de l'année scolaire et la moins souhaitable est l'abandon. Il s'agit de la sortie du système sans que l'élève n'ait terminé l'année scolaire en cours ou les cycles de formation.

Au primaire, le phénomène de l'abandon a repris de l'ampleur depuis 2013-2014 où il a atteint 3,8%. En effet, en cette année scolaire, environ 4 élèves du primaire sur 100 ont abandonné l'école et ce nombre se trouve être le plus bas de ces quatre dernières années. En 2015-2016, le taux d'abandon du primaire est de 4,7%, soit environ 5 élèves sur 100 sont concernés par le phénomène de l'abandon. L'analyse du taux d'abandon au primaire selon le sexe des élèves révèle que l'abandon est plus important chez les filles que chez les garçons. Toutefois, cet écart se réduit progressivement depuis ces quatre dernières années scolaires. En effet, en 2012/13 le taux d'abandon des filles était de 5,2% et celui des garçons de 3,4% tandis qu'en 2015/16, ce taux vaut 4,9% pour les filles et 4,6% pour les garçons (**Graphique 32**). La parité est presque établie.

Au premier cycle du secondaire général, le taux d'abandon connaît globalement une baisse en passant de 21,0% en 2012/13 à 16,9% en 2015/16. Le taux d'abandon dans ce cycle est plus élevé chez les filles que chez les garçons. L'écart entre le taux chez filles et les garçons connaît une hausse en passant de 2 points en 2012/13 à 3 points en 2015/16 (**Graphique 33**).

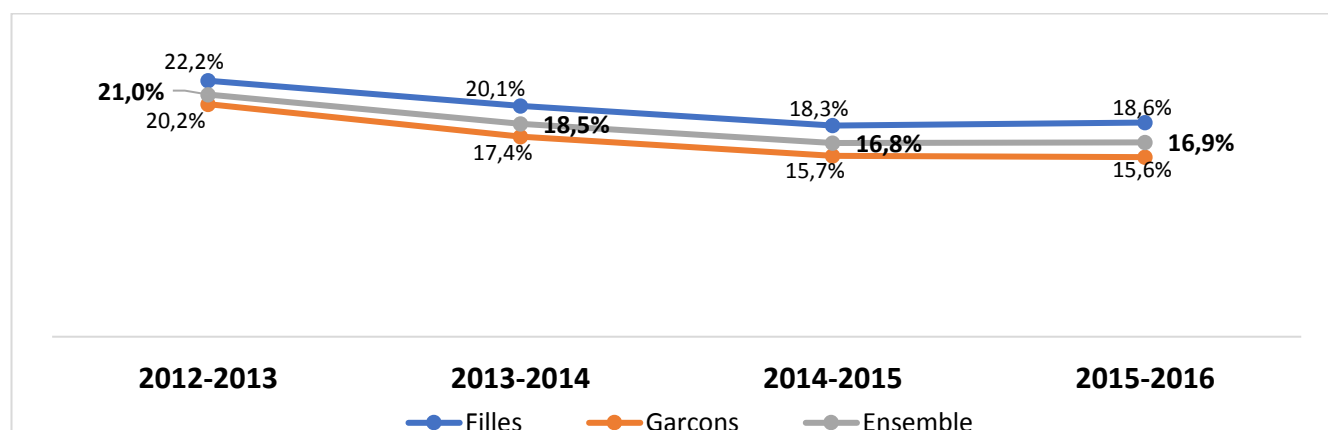
Si l'on se réjouit de la baisse progressive du taux de redoublement, il faudrait toutefois veiller à ce que cette baisse se traduise par une hausse du taux de promotion et non par une augmentation du taux d'abandon.

Graphique 32 : Evolution du taux d'abandon du primaire selon le sexe de 2012/13 à 2015/16



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 33 : Evolution du taux d'abandon du secondaire général premier cycle selon le sexe de 2012/13 à 2015/16



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

4-2 Achèvement des cycles d'enseignement

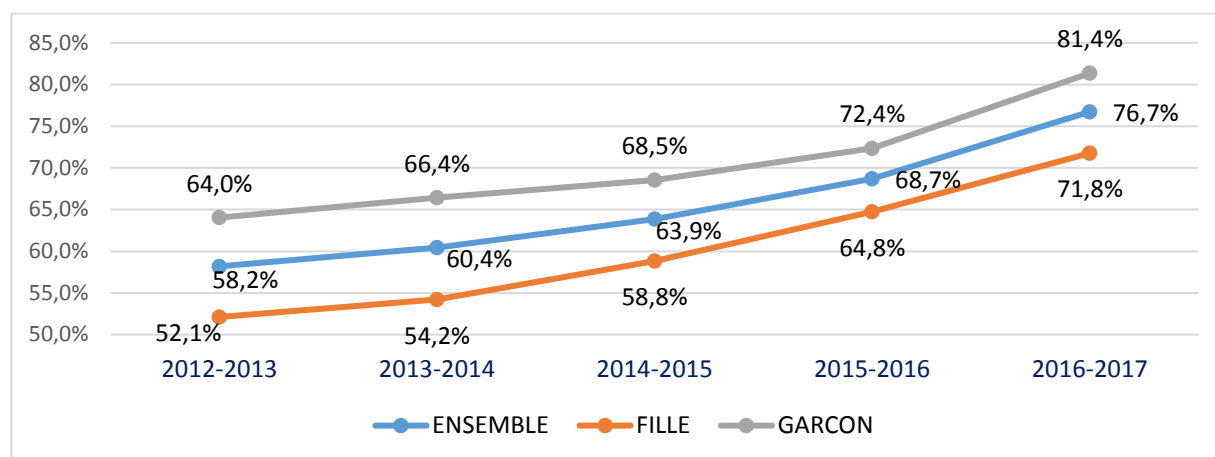
Dans un système, l'achèvement est évalué par le taux d'achèvement qui s'obtient en divisant le nombre des nouveaux inscrits en dernière année du primaire, quel que soit leur âge, par l'effectif de la population ayant l'âge théorique d'entrer en dernière année du primaire, puis multiplier le résultat par 100. Le taux d'achèvement permet d'apprécier la capacité de l'offre du système à accueillir la population ayant l'âge d'achever l'enseignement primaire.

Au primaire, le taux d'achèvement est de 76,7% pour l'année 2016/17. Il a augmenté de 8 points par rapport l'année dernière et de plus de 18 points depuis 2012/13 (**Graphique 34**). Cette augmentation concerne aussi bien les filles que les garçons. Cependant, le taux d'achèvement des garçons a augmenté un peu plus vite que celui des filles. C'est ce qui explique la baisse de l'indice de parité du sexe. Il est passé de 0,89 en 2015/16 à 0,88 en 2016/17.

Au premier cycle du secondaire, l'évolution de l'indice de parité montre une réduction progressive de l'écart entre le taux d'achèvement des garçons et celui des filles. Il est passé de 0,70 en 2013/14 à 0,77 en 2016/17 (**Graphique 35**). Cette année, le taux d'achèvement est de 49,3% dans le secondaire premier cycle, 42,7% pour les filles et 55,5% pour les garçons. Il faut noter également une augmentation de ce taux depuis 2010/11 évoluant de 24,6% à 49,3% en 2016/17 soit une augmentation de près de 25 points.

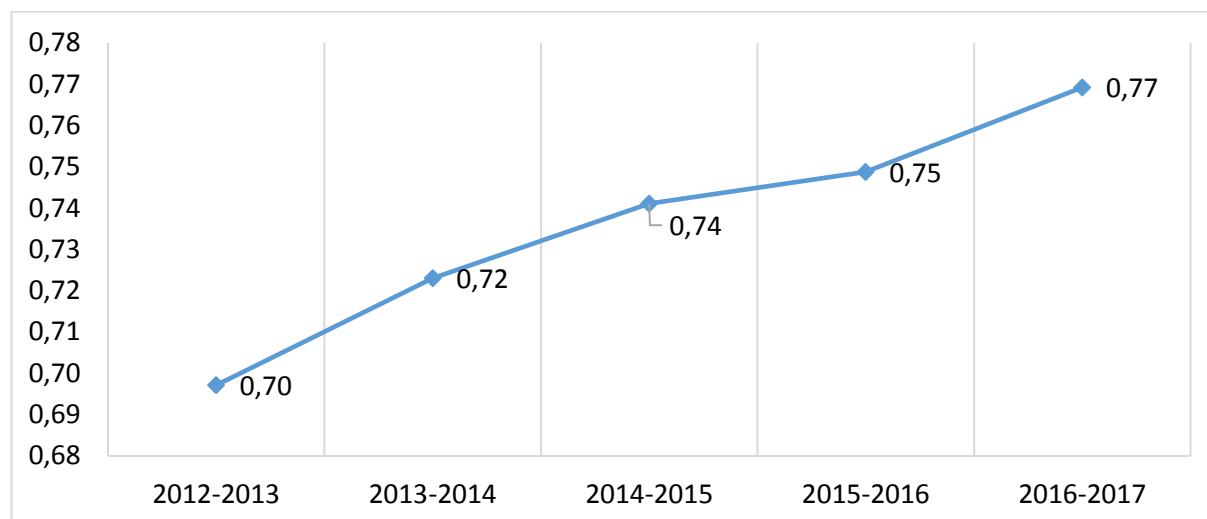
Comme dans les autres cycles, le second cycle du secondaire connaît une augmentation de taux de rétention depuis 2012/13. Il est de 23,3% cette année 2016/17.

Graphique 34 : Evolution du taux d'achèvement du primaire par sexe de 2012/13 à 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 35 : Evolution de l'Indice de Parité entre les sexes (IPS) du taux d'achèvement au secondaire général premier cycle de 2012/13 à 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

4-3 Rétention dans les cycles d'enseignement

Dans cette section, il est question de savoir comment le système maintient les élèves inscrits en première année jusqu'à la dernière année. En d'autres termes, il s'agit de voir le niveau d'accès à chaque classe pour une promotion en première année si cette dernière reste dans les mêmes conditions. Pour se faire, nous construisons le profil de scolarisation par la méthode pseudo-longitudinale, à partir de l'observation des effectifs, sur les deux années scolaires les plus récentes (**Tableau 42**).

La construction du profil se fait en faisant deux (2) opérations pour chaque niveau :

- Calculer les taux de promotion d'une année sur l'autre

- Multiplier ces taux jusqu'au niveau considéré afin d'obtenir le taux de rétention (survie) à ce niveau. Chacun de ces taux donne une indication sur la probable rétention d'une cohorte d'élèves à ce niveau, si les conditions de scolarisation demeurent inchangées.

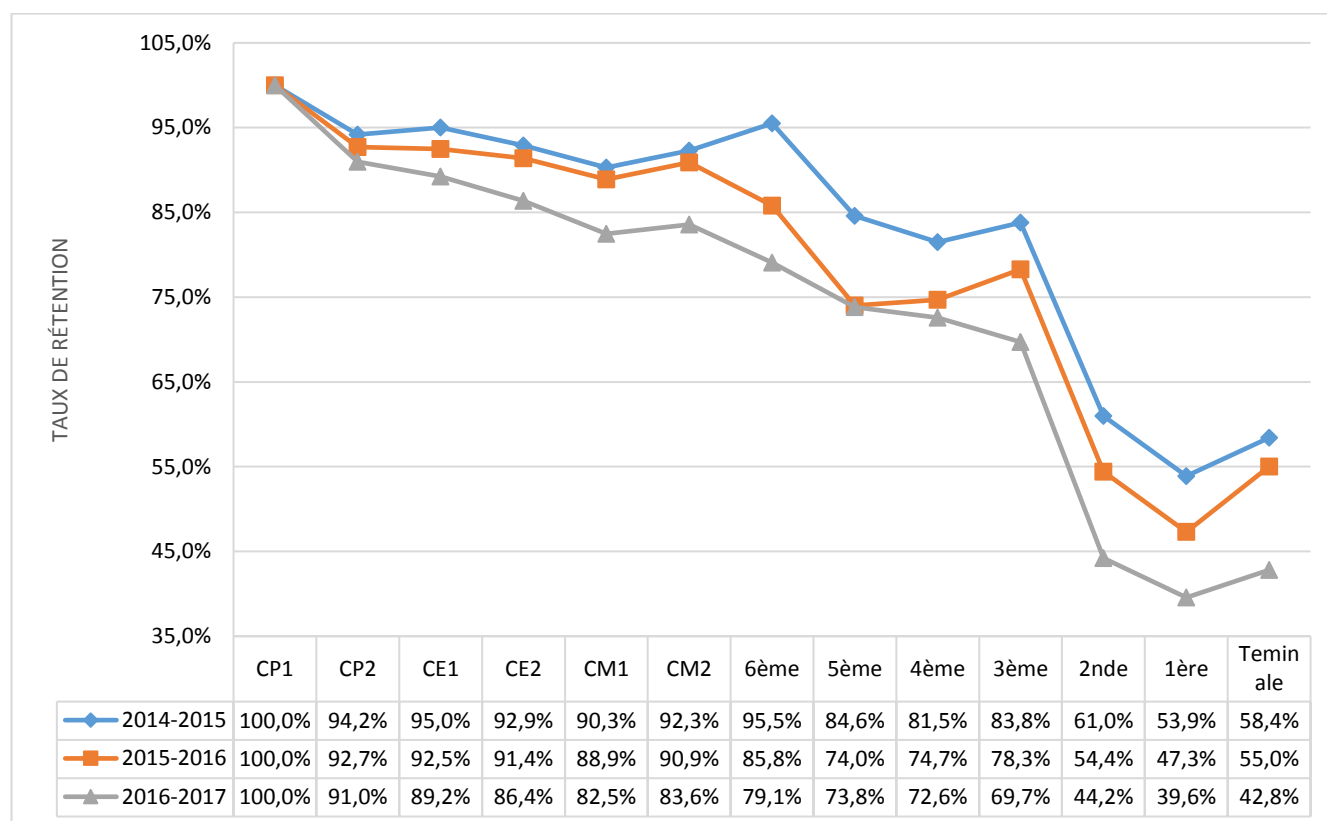
L'analyse des profils pseudo-longitudinaux de rétention des trois (3) dernières années montre la capacité du système à maintenir les élèves baisse au fil des années. En effet, l'objectif pour un système efficace est non seulement de favoriser l'accès au CP1 mais aussi de tout faire pour maintenir ceux qui ont accédé à ce système. Pour l'année 2014/15, sur 100 élèves inscrits au CP1, le système arrive à maintenir qu'environ 92 jusqu'au CM2, 84 environ jusqu'en 3^{ème} et 58 environ jusqu'en terminale (**Graphique 36**). Malheureusement, cette capacité du système a baissé en 2015/16 puis en 2016/17. En 2016/17, sur 100 élèves inscrits au CP1, le système arrive à maintenir qu'environ 84 jusqu'au CM2, 70 environ jusqu'en 3^{ème} et 43 environ jusqu'en terminale. Cette baisse de la capacité de rétention nous montre que le système est de moins en moins efficace et pourrait justifier l'augmentation du taux d'abandon.

Tableau 42 : Calcul des points du profil de rétention pseudo-longitudinal 2016-2017

| Niveaux | Nouveaux entrants | | Taux de transition entre deux niveaux | Taux de rétention |
|-----------|-------------------|---------|---|-------------------|
| | 2015/16 | 2016/17 | | |
| CP1 | 713 174 | 691 790 | | 100,0% |
| CP2 | 596 099 | 648 771 | $(648\ 771 / 713\ 174) \times 100 = 91,0\%$ | 91,0% |
| CE1 | 548 076 | 584 693 | 98,1% | 89,2% |
| CE2 | 485 351 | 530 547 | 96,8% | 86,4% |
| CM1 | 430 491 | 463 441 | 95,5% | 82,5% |
| CM2 | 385 875 | 436 149 | 101,3% | 83,6% |
| 6ème | 334 453 | 365 197 | 94,6% | 79,1% |
| 5ème | 283 368 | 312 261 | 93,4% | 73,8% |
| 4ème | 267 382 | 278 516 | 98,3% | 72,6% |
| 3ème | 211 995 | 256 775 | 96,0% | 69,7% |
| 2nde | 126 405 | 134 479 | 63,4% | 44,2% |
| 1ère | 104 774 | 113 122 | 89,5% | 39,6% |
| Terminale | 89 710 | 113 363 | 108,2% | 42,8% |

Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

Graphique 36: Profils pseudo-longitudinaux de rétention de 2014/15, 2015/16 et de 2016/17



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DSPS

4-4 Résultats aux examens scolaires

Il s'agit dans cette partie de présenter les résultats aux examens scolaires comme éléments d'appréciation de la qualité du système éducatif. Cette présentation, pour chaque examen, consistera à analyser l'évolution des taux de réussite de 2013/14 à 2016/17 puis à exposer les disparités entre les différentes régions éducatives.

4-4-1 Résultats du Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires (CEPE)

Le CEPE est le premier diplôme du système éducatif, il reste un moyen important pour la mesure des acquis scolaires du primaire jugés nécessaires pour accéder au niveau secondaire. La barre d'admission demeure à 85 points, ce qui représente 10 de moyenne.

Le nombre de candidats présents pour cet examen est passé de 432 691 en 2016 à 473 306 en 2017 soit une augmentation de 9,4%. Tandis que celui des admis a connu une croissance de 6,3% sur la même période passant ainsi de 360 549 à 383 281.

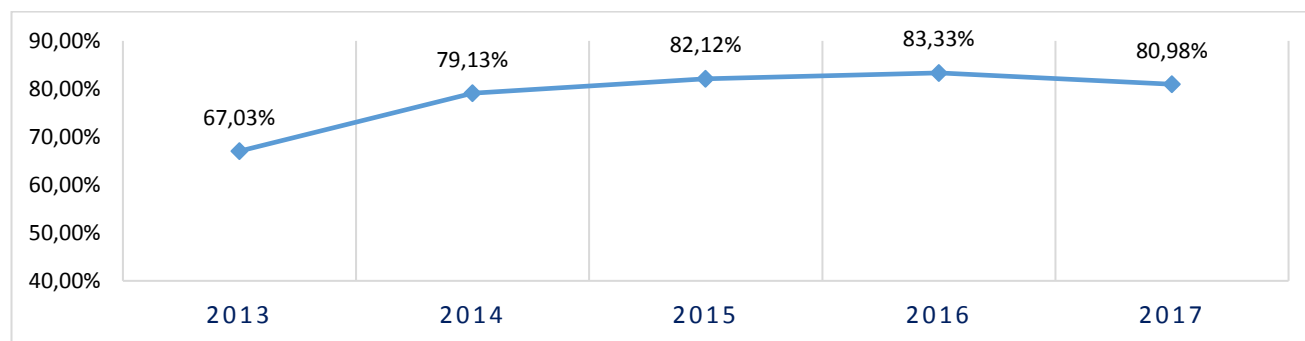
Le taux de réussite au CEPE session 2017 est en recul par rapport à celui de la session 2016, passant de 83,33% à 80,98%. Ce résultat vient rompre avec la tendance haussière enregistrée de 2012 à 2016 (**Graphique 37**). Toutefois, l'on demeure à environ 8 candidats admis sur 10 présentés.

Le taux de réussite selon le sexe, bien qu'en baisse, demeure plus élevé chez les garçons (81,28%) que chez les filles (80,62%).

Le résultat au CEPE observé par Direction régionale, fait apparaître un écart plus grand en 2017 par rapport à 2016 entre le plus fort taux et le plus faible. En effet, en 2016, la DRENET de Boundiali enregistrait le plus fort taux de réussite (93,9%) tandis que la DRENET de Gagnoa fermait la marche avec 66,7% soit un écart de 27,2 points. En 2017, la première place est toujours occupée par la DRENET de Boundiali avec 97,93% de taux de réussite et la DRENET de Bondoukou occupe la dernière place avec 54,72% d'admis, ce qui correspond à un écart de 43,21 points.

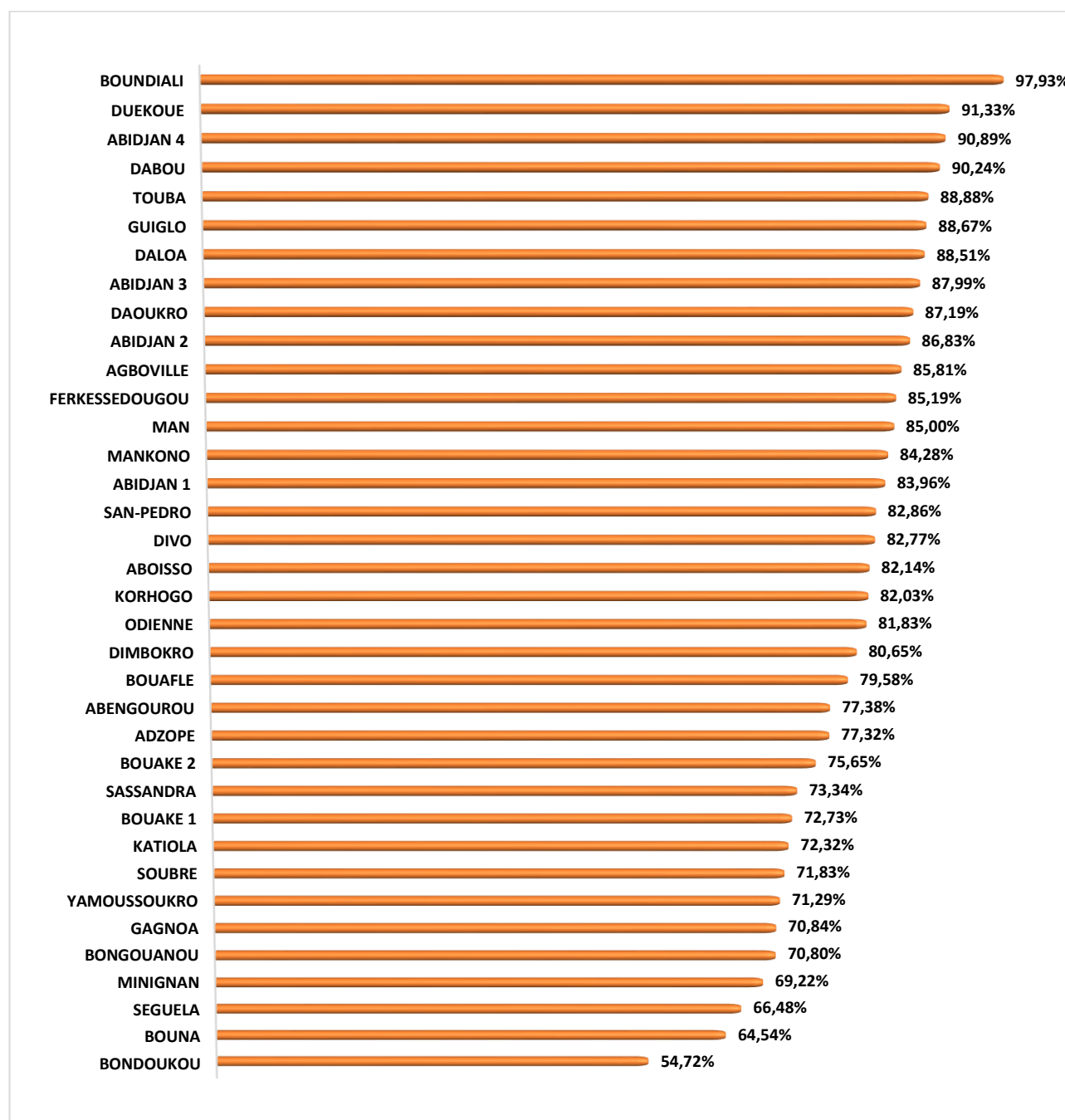
Comme en 2016 les DRENET de Boundiali, Duékoué, Dabou et Touba sont entre les cinq premières, auxquelles il faut ajouter Abidjan⁴. Séguéla, Bouna et Bondoukou occupent le bas du tableau (**Graphique 2**).

Graphique 37 : Evolution du taux de réussite au CEPE de 2013 à 2017



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DECO

Graphique 38 : Taux de réussite au CEPE par DRENET en 2017



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DECO

4-4-2 Résultats du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC)

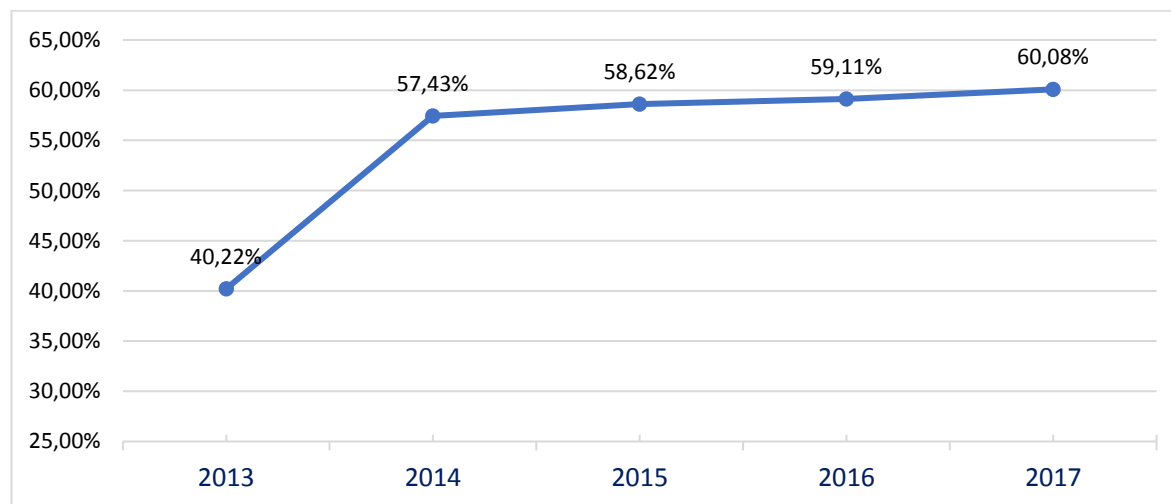
Le BEPC, diplôme sanctionnant les quatre années d'études du premier cycle du secondaire général, permet de mesurer l'efficacité des moyens mis en œuvre par les autorités éducatives accompagnées des Partenaires techniques et Financiers (PTF) en vue de garantir un bon

apprentissage aux élèves de ce cycle. Les candidats qui se sont effectivement présentés cette année sont au nombre de 339 298 avec 43,1% de filles.

Le taux de réussite au BEPC continue sa progression (**Graphique 39**). En cette année scolaire 2016/17, ce sont environ 6 candidats sur 10 présentés (60,08%) qui ont été déclarés admis au BEPC contre 59,11% pour l'année scolaire précédente 2015/16. Quant au taux de réussite des filles, il passe de 58,50% à la session 2016 à 59,83% en 2017 tandis que celui des garçons enregistre une évolution moins importante en passant de 59,57% à 60,26% sur la même période. L'analyse des résultats au BEPC par DRENET, permet d'observer des zones de grande concentration. En effet, 17 DRENET sur les 36 ont leur taux de réussite compris entre 50% et 60%. Juste 4 DRENET ont pu réaliser un taux de réussite supérieur à 70% (**Graphique 40**). Aussi, les écarts demeurent grands car l'étendue des résultats des DRENET est de 42,69 points.

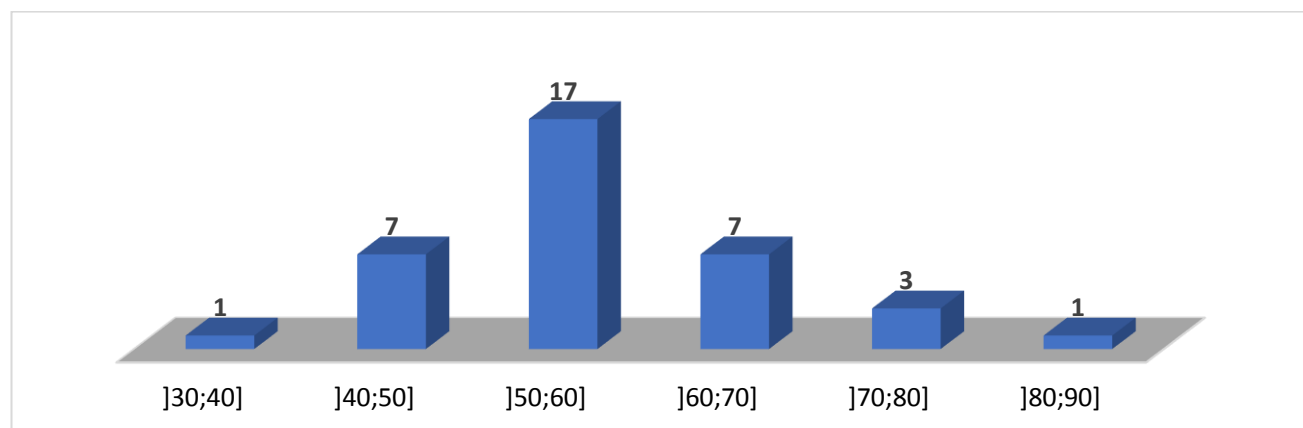
La DRENET de Boundiali est celle qui réalise, tout comme pour le CEPE, la meilleure performance avec 81,2% de taux de réussite au BEPC, suivie de celles d'Abidjan 3 (76,16%), de Duékoué (75,84%) et d'Abidjan 1 (70,26%). La DRENET de Séguéla quant à elle occupe la 36^{ème} place avec 38,51% de taux de réussite (**Graphique 2**).

Graphique 39 : Evolution du taux de réussite au BEPC de 2013 à 2017



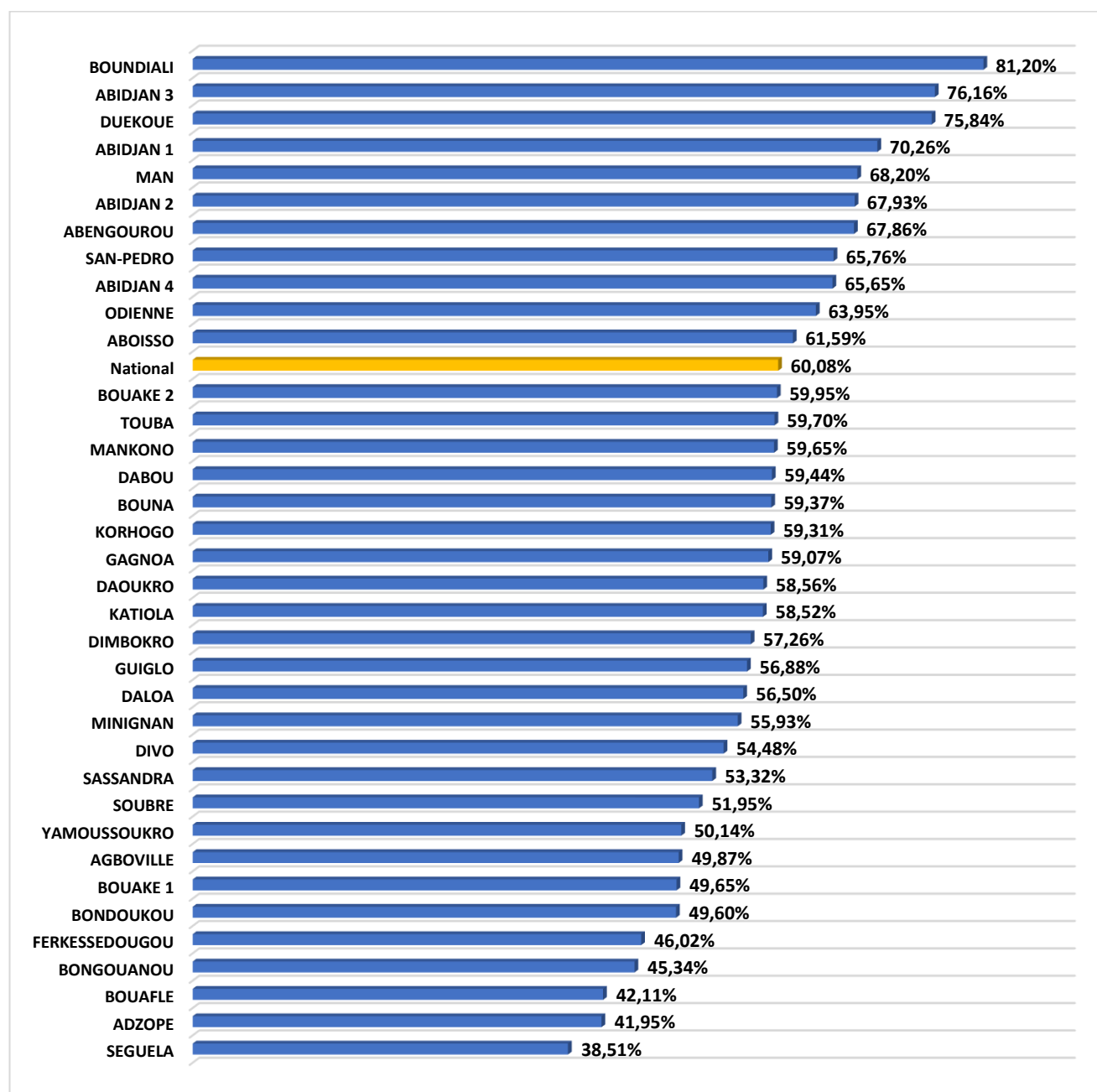
Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DECO

Graphique 40 : Répartition des DRENET par intervalle de taux de réussite au BEPC session 2017



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DECO

Graphique 41 : Taux de réussite au BEPC par DRENET en 2017



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DECO

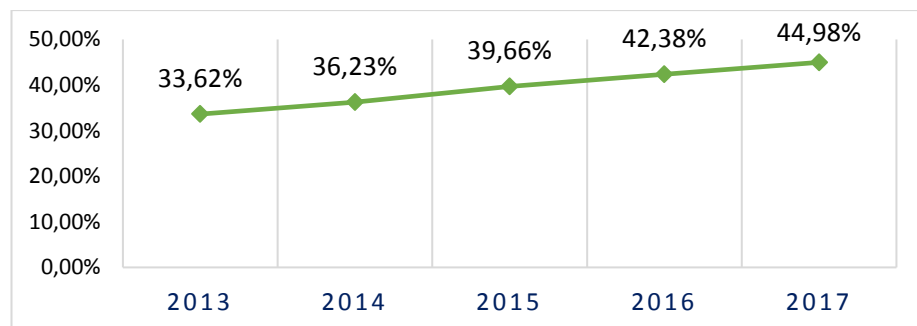
4-4-3 Résultats du Baccalauréat (Bac)

Le taux de réussite au baccalauréat poursuit sa croissance (**Graphique 42**). En effet, de 42,38% en 2016, il est passé à 44,98% en 2017 soit une augmentation de 2,6 points. Ce résultat consacre la réussite de 101 880 candidats sur 226 500 effectivement présentés à l'examen. Le taux de réussite selon le sexe des candidats, montre que le résultat des filles (45,50%) est plus élevé que celui des garçons (44,56%). Ce qui n'était pas le cas les années précédentes.

Les taux de réussite dans les DRENET demeurent bas. En effet, la moitié d'entre elles ont un taux de réussite inférieur à 40% et seules 5 DRENET ont pu obtenir un taux compris entre 50% et 60% (**Graphique 43**).

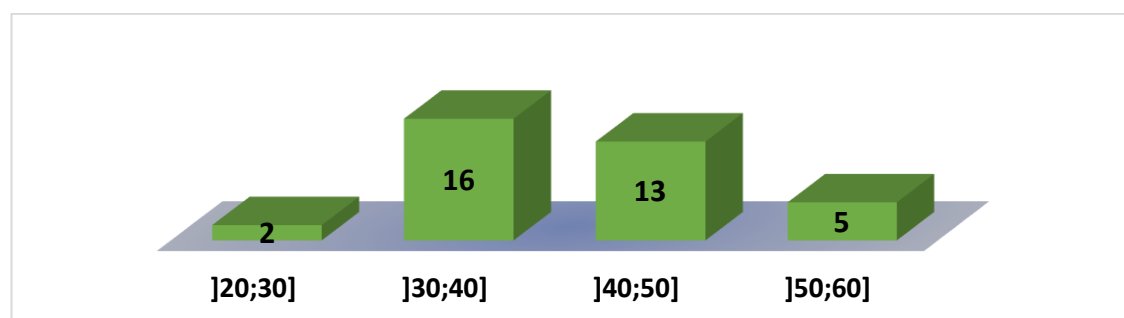
Au regard des résultats par DRENET, les 5 meilleures sont les 4 d'Abidjan et celle d'Aboisso, la première étant la direction régionale d'Abidjan 1 avec 55,91% de taux de réussite au Bac. A l'autre bout du classement, 2 DRENET n'ont pu atteindre 30% de taux de réussite. Il s'agit de celles de Sassandra (28,73%) et de Dabou (29,94%). Ce qui veut dire que dans ces deux dernières DRENET, sur 10 candidats présents à l'examen du Bac session 2017, plus de 7 ont enregistré un échec. Moins du tiers (10/36) des DRENET ont un taux de réussite supérieur à la moyenne nationale qui est de 44,98% (**Graphique 44**).

Graphique 42 : Evolution du taux de réussite au BAC de 2013 à 2017



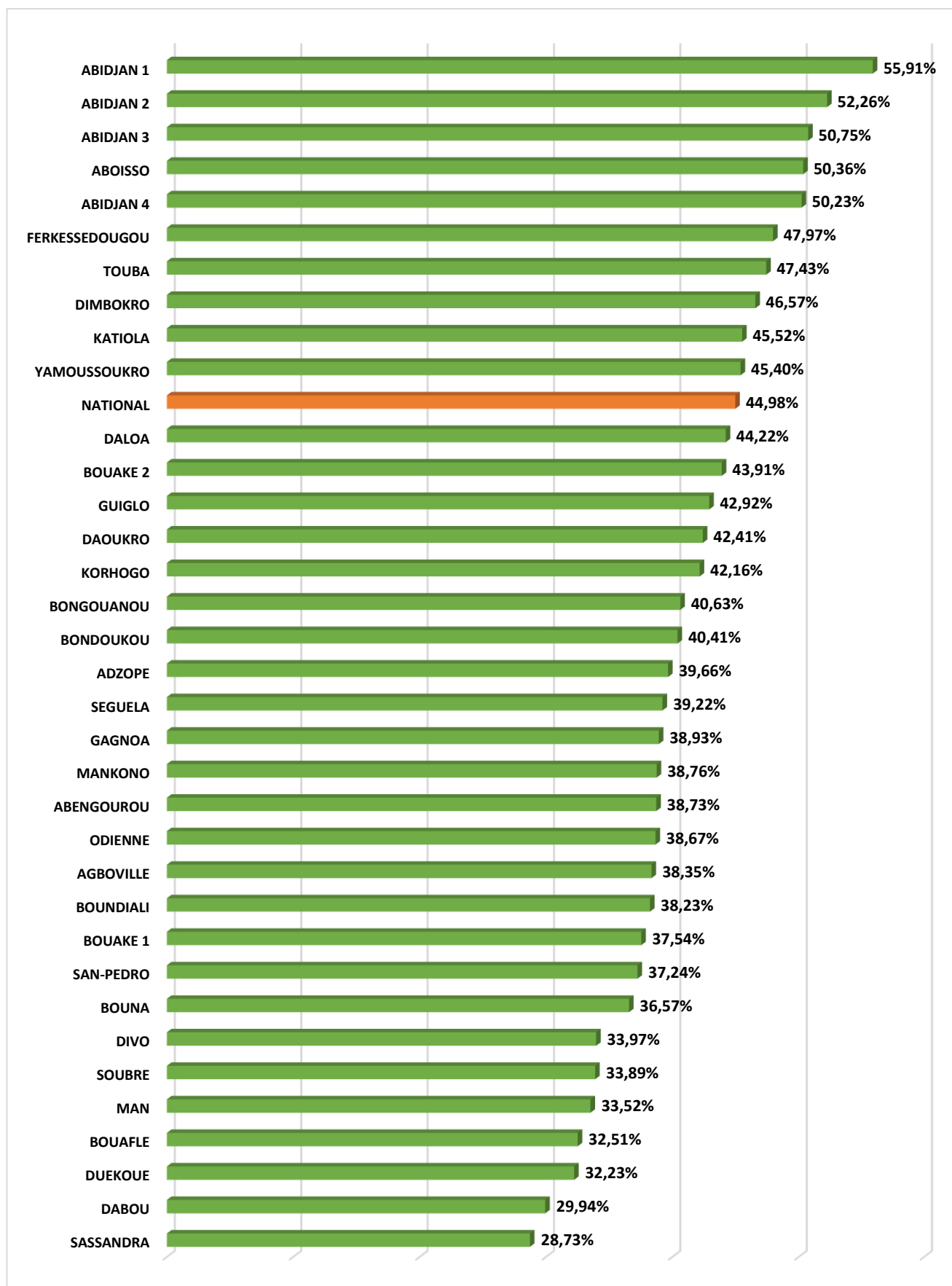
Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DECO

Graphique 43 : Répartition des DRENET par intervalle de taux de réussite au BAC session 2017



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DECO

Graphique 44 : Taux de réussite au BAC par DRENET en 2017



Source : Calculs de l'équipe de rédaction sur la base des données de la DECO

Conclusion

Le présent rapport d'analyse statistique constitue un état des lieux du système éducatif en rapport avec l'obligation scolaire instituée par le gouvernement.

Au niveau de la scolarisation, l'accès à l'école et la capacité de couverture du système éducatif ont constitué les points saillants de notre analyse.

En ce qui concerne l'admission aux différents degrés d'enseignement, principalement le primaire et le secondaire général, les taux bruts et les taux nets d'admission se sont accrus au CP1, en classe de 6^{ème} et en classe de 2nd. Cependant, tous les enfants en âge scolaire n'ont pas tous accès à l'école. Quant à l'accès aux niveaux d'études, à l'intérieur des cycles d'enseignement, dans le primaire comme dans le secondaire général, le profil de scolarisation transversal indique, certes, une augmentation du taux d'accès des nouveaux entrants, mais il baisse au fur et à mesure que le niveau d'études s'élève.

En outre, des disparités subsistent au niveau de l'accès entre les régions administratives et entre les filles et les garçons. En dépit de l'amélioration du TNA des filles, elles n'ont toujours pas les mêmes chances d'accès à l'école que les garçons. Par ailleurs, malgré l'obligation scolaire, l'accès aux écoles primaires publiques est refusé à des enfants en raison de leur âge et de l'insuffisance de la capacité d'accueil dans certaines régions.

Concernant la couverture scolaire, les effectifs élèves ainsi que les indicateurs de scolarisation sont en hausse. L'analyse a montré que le système éducatif accueille plus de la moitié de la population scolarisable grâce à la PSO qui a influencé positivement l'accès à l'école et la capacité d'accueil du système éducatif. Mais la couverture dans le préscolaire est encore faible.

Au niveau de la qualité du système, l'analyse des indicateurs a révélé que cet angle d'analyse demeure un défi majeur à relever. En effet, des déterminants de la qualité ont montré que les conditions matérielles d'apprentissage ne sont pas encore optimales : existence de nombreuses salles de classe en matériaux provisoires et en mauvais état, insuffisance des commodités de base dans pratiquement toutes les régions administratives et surtout dans le public. De plus, pour l'encadrement pédagogique des élèves, le recours aux modes de fonctionnement palliatifs dans le primaire (jumelé, multigrade, double vacation et double flux) persiste. En plus, la taille des salles de classe ne respecte pas les normes recommandées. En outre, l'étude a dévoilé

l'insuffisance des kits scolaires et des manuels scolaires. Aussi, une proportion importante d'enseignants est sans qualification académique et pédagogique dans le communautaire et le privé.

Quant à l'efficacité interne du système éducatif, les taux de transition et de promotion se sont améliorés mais le taux de redoublement, même s'il est en baisse, demeure encore élevé. En dehors des résultats du CEPE, les taux d'échec au BEPC et au BAC sont encore significatifs.

Pour un système éducatif performant, des études approfondies doivent être menées au regard des nombreuses insuffisances pour une amélioration de la qualité.